

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE HULL.

District de Hull.

No. 41

SEANCE DU 1er JUIN 1931

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 1er juin 1931, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théodore Lambert et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Gauthier, Pelletier, Boucher, Beauchamp, Millette, Laverdure, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de : Conseil Particulier des Conférences St. Vincent de Paul, René Roger, requête demandant la fermeture des magasins de quincaillerie à 6 heures au lieu de 7 heures le soir, Association des Voyageurs de Commerce Re communisme, J. B. Michon, application comme réviseurs; Soucy Aimé, Wilfrid Perron, Union des Municipalités de Québec, Ed. Pye, re enseigne lumineuse.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 26 mai 1931 auquel assistaient: Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E.

Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1.	T. Skinner of Canada Ltd	(Publicité)	3.16
2	Press Stationers	(Papeterie)	25.00
3	D. Gestetner Ltd	"	5.85
4	Burroughs Adding Machine	"	11.75
5	P. A. Larocque	"	27.95
6	A. A. Laflamme	"	61.61
7	A. McColl & Co.	"	4.50
8	A. A. Laflamme	"	90.90
9	H. Godboút	(Règ. 291)	8.00
10	L. Leblanc	"	8.00
11	E. Léonard	"	8.00
12	Réne Roger	(Evaluateur)	3.20
13	Léon Madore	"	2.10
14	A. A. Laflamme	(évaluateur)	65.65
15	P. A. Larocque	"	3.25
16	Hull Coal Co.	(Hôtel-de-Ville)	10.50
17	P. Alexis Carrière	"	2.65
18	Le Progrès de Hull		21.25
Taxi Henry			1.00
20	M. Emond		4.00
21	Gatineau Electric Light	(marché)	10.84
22	G. E. Gauvin		7.00
23	Le Droit		10.00
24	Le Spectateur		60.00
25	Le Progrès de Hull		60.00
26	G. E. Gauvin		98.98
27	Chez Henry Taxi		2.00

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 26 mai 1931 concernant certains changements au rôle d'évaluation de la cité de Hull soit approuvé tel que lu.

W. S. Larose, président	J. Laverdure
T. Wilson	A. Beauchamp
F. Tremblay	J. Chénier
E. Pelletier	E. Laramée
P. Chénier	T. Moncion
E. Millette	Z. Boucher

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Hôtel-de-Ville, Hull le 21 mai 1931

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de janvier 1931.

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

115 Substituer Michon à Paul Masson et substituer 255-S-27 et 255-S-26 à 255-26-27 et inscrire terrain à \$350.00 au lieu de \$500.00 et bâtie à \$2600.00 au lieu de \$4300.00 formant un total de \$2950.00.

676-A Incrire Masson Paul avec le lot 255-N-27 et 255-N-26 avec \$150.00 d'évaluation sur terrain et bâtie de \$1700.00 formant un total de \$1850.00 au No. civique 10 rue Viger.

144 Substituer Vve Denis Goulet à Denis Goulet, 328 Chemin d'Aylmer.

152 Substituer F. A. Binet à Parent Emile, 404½ Chemin d'Aylmer.

155 Retrancher stock de \$500.00 depuis 1er mai 1931.

191 Substituer Léo Deslauriers à Vve Philias Maisonneuve, 77 rue Lanaudière.

467 Retrancher maison évaluée à \$1150.00 laissant \$150.00 pour terrain vacant depuis 1er mai 1931.

336-A Incrire Rév. J. A. Lombard avec le lot 340-Pt-25 avec évaluation de \$75.00 sur terrain et inscrire maison évaluée à \$1150.00 formant un total de \$1225.00 depuis 1er mai 1931.

336 Substituer Lot 340-Pt-25 avec évaluation de \$75.00 au lieu de \$150.00 formant un total avec bâtisse de \$2125.00.

1111-1112 Substituer Joseph Lévesques à Alfred Potvin.

620 Substituer Pharand Josaphat à Auger Lucien, 11 rue Chateaubriand.

1414 Incrire A. J. Desfossés comme propriétaire laissant Emile Marcoux comme occupant et envoyez tous les comptes à A. J. Desfossés pour toutes propriétés là où son nom est inscrit.

628 Substituer Pharand Josaphat à Groulx Arthur, 33 rue Chateaubriand.

629 Substituer Pharand Josaphat à Brunet O., 35 rue Chateaubriand.

630 Substituer Pharand Josaphat à Hormidas Leger, 37 rue Chateaubriand.

684 Substituer Pharand Josaphat à Tremblay Philias, 18 Chemin Lemoyne.

782-783 Substituer Pharand Josaphat à J. Lefebvre Hector 73 rue Boucherville.

826 Substituer L. Bissonnette à Bertrand Adélard, 21 rue Scott.

870 Substituer Pharand Josaphat à Jos. Larivière, 28 rue Chapleau.

1005-1006 Substituer L. Bissonnette à Dagenais Nap. 5 rue Graham.

1475-1476 Substituer Newton Jerry à Thibodeau Jos. 110 rue Desjardins.

1482 Substituer Desfossés A. J. à Parent Emile, 100 rue Desjardins.

1545 Substituer Dame Joseph Michon à Dame Vve H. Bélair 71 rue Délorimier.

1660 Substituer Vve C. H. Broadhead à C. H. Broadhead.

1167 Substituer Pères Dominicains à L. Bissonnette, lot 255-671 et envoyez comptes à L. Bissonnette.

772 Retrancher Josaphat Pharand laissant seul L. Bissonnette.

1246 Incrire L. Bissonnette comme propriétaire laissant Octave Dussiaume comme occupant et envoyez compte à L. Bissonnette.

889-890 Incrire L. Bissonnette comme propriétaire laissant Riendeau Thomas comme occupant et envoyez comptes à L. Bissonnette.

1033 Substituer Josaphat Pharand et L. Bissonnette à A. Durand et envoyez comptes à L. Bissonnette.

891 Substituer Josaphat Pharand et L. Bissonnette à Goulet I. et envoyez comptes à L. Bissonnette.

137 Substituer Josaphat Pharand et L. Bissonnette à Brennen M. et envoyez comptes à L. Bissonnette.

1710 Substituer L. Bissonnette à Eug. Mercier.

892-893 Substituer Pères Dominicains à L. Bissonnette et envoyez comptes à L. Bissonnette.

1677 Substituer L. Bissonnette à Frappier Josephi comme propriétaire et inscrire Parent Emile comme occupant, 15 rue Lois et envoyez comptes à L. Bissonnette.

Quartier Wrightville No. 1-A

2491 Substituer Commission Scolaire à Gauthier Aurélien et inscrire évaluation dans la colonne exemptée par la loi.

4075 Substituer Jos. Dupont à Dame M. Lafranchise pour le lot 5.

2787 Substituer Aurèle Charlebois à Dame André Charlebois, 85 rue Dumas.

4185 Substituer Léon Bergeron à Bergeron Wilfrid, 24 rue Jogues.

3382-3383 Substituer Cie Immobilière de Hull à Régina Cayer

4312 Substituer Wm. Thomas Lannigan à St-Amour Solomon

4543-4544 Substituer Emile Dompierre à Roméo Dompierre.

3019 Substituer P. S. Lafleur à Gauthier Nap. Ed. Adresse
P. S. Lafleur, 325 Third Ave, Pembroke ,Ont.

3664-3665 Substituer Rocheleau Avila à Schuler Jules Martin
lot 141-130-131.

3604-3605 Substituer Parc Lamontagne Cie à Rocheleau
Avila, lot 141-98-251.

3036 Substituer Louis Desjardins à John Belosky, 15 rue
Jeanne d'Arc.

3839 Substituer Joseph Oscar Hélie à A. E. Olver, lot 251-11.

3380 Substituer Hedwidge Cloutier à Cie Immeuble de Hull
4 rue Caron.

3164-3165 Substituer Cie Immobilière de Hull à Raoul Viau,
lot 244-137-320.

2939 Substituer Albert Gratton à Dr. F. A. Dumas, 9 rue
Nicolet.

2978 Substituer Lascelles Télesphore à Sylvio Lévesques, lot
246-255. Adresse:—F. Lascelles, 253 Boulevard St-Joseph.

1960-1961 Substituer Lévesques à Leblanc Frs. comme pro-
priétaire et inscrire Beaudry Zotique comme occupant.

4458 Incrire maison portant le No. civique, 35 rue Richelieu
évaluée à \$500.00 à Joseph Berniquez formant un total avec le lot
de \$675.00 à partir 1er mai 1931.

2262 Retrancher la maison évaluée à \$500.00 déjà inscrite à
4458 laissant seul le lot évalué à \$175.00 et substituer C. W. Ross
à Jos. Berniquez du 1er mai 1931.

2263 Substituer C. W. Ross à Joseph Berniquez du 1er mai
1931

2211 Substituer Edmond Pelletier à Théodule Lalonde, 8 rue
Plessis.

4007 Substituer Henri Blackburn à Louis Boivin, 172 Boule-
vard St-Joseph.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5324 Substituer Marcel Chenard à Emile Giroux, 15 rue
Wright.

5109 Substituer Emile Benoit à Andrew Stafford.
5264 Substituer Robert Bedding à Larose Bedding Co.
5362-A Retrancher cette entrée étant déjà inscrite à 5363.
5473 Substituer Eugène Gagné à D. Lévesques, 37 rue Papineau.
5280-A Retrancher du rôle un cheval à O. Petit, le cheval n'existe plus.
5318 Retrancher le nom de Desrosiers laissant seul M. Pi-
chette propriétaire.
5112-A-5572-5573 Incrire Joseph Chevalier comme occupant
laissant Labelle Adelmar comme propriétaire et envoyez comptes
à A. Labelle 1 rue Victoria.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6312 Substituer Dame Charles Gervais à Télesphore Lamay,
62 rue St-Jacques.

6242 Incrire un seul service d'eau à 101 rue Laval.

6271 Incrire Savard Basile comme occupant laissant Labelle
Adelmar comme propriétaire et envoyez comptes à Labelle A.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8133-D Retrancher cette entrée a abandonné le commerce
depuis le 1er mai 1931.

8136-A Retrancher la taxe d'affaires pour instruments de
musique.

8095-A Retrancher la taxe d'Immeuble à Jos. Laflamme.

8089-D Retrancher la taxe comme agent d'immeuble.

8211 Substituer Wilfrid Labelle à Isaie St-Denis comme pro-
priétaire et inscrire Dompierre Eugène comme occupant.

8212 Substituer Pères Dominicains à Melle C. de Champlain
laissant Nelson Scott comme occupant et envoyez comptes à L.
Bissonnette.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9417 Incrire un service d'eau au lieu de deux il y a main-
tenant qu'un locataire à 263 rue Champlain.

9366 Substituer Edouard Trudel à Sam Ste-Marie, 232 rue Maisonneuve.

9619 Incrire un service d'eau au lieu de deux, 321 rue Notre-Dame.

9422 Substituer Madame Joseph Joanette à Joseph Joanette.

9471 Substituer Banque Provinciale du Canada à H. Dupuis Ltée, lot N-72.

9961 Retrancher Canadian International Paper laissant seul Mrs. L. Marston propriétaire et retrancher fonds de commerce.

9747-A Incrire 2,000,000 pieds de bois évalué à \$60,000.00 lieu de 5,000.000 pieds de bois à \$175,000.00.

9747-A Incrire 2,000.000 pieds de bois évalué à \$60,000.00 au lieu de 5,000.000 pieds de bois à \$175,000.00.

10053-A Incrire 4,000,000 pieds de bois évalué à \$120,000.00 au lieu de \$400,000.00.

9917 Substituer Clifford Warren à D. Lévesques, 18 rue Verdun.

9359 Incrire un service d'eau au lieu de deux, occupe toute la maison depuis 1er mai 1930.

9166 Incrire Bastien Joseph comme occupant laissant A. Labelle comme propriétaire et envoyez compte à Labelle A.

9848 Incrire Joseph Charron comme occupant laissant A. Labelle comme propriétaire et envoyez compte à A. Labelle.

9122 Substituer Pères Dominicains à Melle C de Champlain comme propriétaire et substituer Henri Peterson à Caron J. Bte. comme occupant 198 rue Kent envoyez comptes à L. Bissonnette.

9063 Substituer Pères Dominicains à Melle C de Champlain comme propriétaire et inscrire Edmond St-Jacques comme occupant et envoyez comptes à L. Bissonnette.

7165 Substituer Pères Dominicains à St-Arnault Théophile et Melle C. de Champlain, 109 rue St-Henri et envoyez comptes à L. Bissonnette.

9058 Incrire un service d'eau au lieu de 2 à Mad. R-Anna Ouellette, 197 rue Kent.

QUARTIER No. 3-A (Frontenac)

7082 Substituer Henri Coté à H. Villeneuve, 16 rue St-Hyacinthe.

7006-7008-7015-7016-7017-7018 Substituer Succession Am-broise Demers à Ambroise Demers.

7743 Substituer Vve Mary St-Martin à Succession Louis Durocher, 125 rue Charlevoix .

7699 Substituer Yvonne Crevier à Adélard Lavoie, 120 rue Garneau.

6862 Substituer Fred Ollar à Allard Fred, 312 rue St-Ré-dempteur.

6904-A Retrancher cette entrée pour toutes taxes dues de-puis mai 1929 Wm Feller a failli et abandonné le commerce à cet endroit.

7335 Substituer Adélard Dupuis à Frs. Perrier, 37 St-Florent.

7307 Substituer Emmanuel Thivierge à Vve Adélard Thi-ierge 28 Brébeuf.

7151 Substituer Vve Adélard Thivierge à Adélard Thivierge 73 St-Henri.

7540 Substituer Albert Parent à Arthur Durocher lot 14-21.

6960 6961 7704 Substituer Succ Vve Thomas Desmaraïs à Vve. T. Desmarias

7875 Substituer Joseph Rancourt à Emery Gauthier 90 Boulevard Sacré-Coeur, adresse Joseph Rancourt, 88 rue St-Jacques

6995-A Substituer Tricoterie Gatineau Ltée à J.B. Moncion depuis 1er mai 1931.

17391 de 1930-31 retrancher la taxe de barbier déjà inscrit

6978 Incrire Denis Legault comme occupant laissant Labelle A. comme propriétaire 154-156 Leduc et envoyez comptes à Labelle A.

6856 Substituer Sophie Ortiz à Mike Romanuck, 298 rue St-Ré-dempteur.

7030 Substituer Pères Dominicains à Collège d'Ottawa et St-Jacques Albert, 13 rue St-Hyacinthe et envoyez comptes à L. Bissonnette.

7228 Substituer Pères Dominicains à Melle C. de Champlain et substituer J. McKinnon à Hector Stucker, 15 rue St-Florent et envoyez comptes à L. Bissonnette.

7349 Substituer Pères Dominicains à Melle C. de Champlain et Ovila Chartrand, 24 rue Falardeau et envoyez comptes à L. Bissonnette.

7560 Substituer Madame Romeus Fauvelle à Alcide Croteau, 137 rue Laval.

6896-B Substituer L. Bloom à F. Slover, 184 rue Dupont à partir du 1er mai 1931.

QUARTIER No. 3 (suite)

6461 Subsituer J. Bte Pharand à Max Grossman à 73 rue Dupont et retrancher fonds de commerce.

8641-A Substituer \$1500.00 et 400 cordes à \$3,300.00.

8641-B Incrire Jim Fahey pour 600 cordes de bois et \$1800.00 de fonds de commerce.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Par: René Roger Evaluateur.

2. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que le 1er rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi, le 26 mai 1931, auquel assistaient :— Monsieur l'échevin T. Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

61	Cunningham & Hill Ltd.....	(bornes fontaines	2.70
62	Soublière-Lepage Ltée	"	54.41
63	Chaudière Garage	"	5.00
64	E. R. Bisson	(règ. 258)	15.00
65	Bélanger Frères & Cie	(Château d'eau)	70.30
66	Kelly & Leduc	"	7.71
67	Gatineau Electric Light Co.	"	149.75
68	Ottawa Electric Co.	"	.84
69	Canadian Industries Ltd.	(Chlorination)	1127.19
	Canadian Industries Ltd	"Note de Crédit"	720.00
70	Kelly & Leduc	(Usine électrique)	.48
71	J. M. Hill	(ingénieur)	12.00
72	The People's Gas Supply Ltd.	(règ. 283)	3.25
73	T. Lawson & Sons Ltd	"	247.45
74	F. Laroche	"	11.75
75	Mueller Limited	"	343.69
76	W. D. St Cyr	(rép. services)	17.20
77	L. Viau	"	5.00
78	Dr. Ed. Laverdure	"	11.00
79	Le Progrès de Hull Ltée.....	(règ. 291)	15.15
80	A. A. Laflamme	"	18.18
81	Evans & Kert Ltd.	"	67.30
82	A. Workman & Co. Ltd.	"	.45
83	R. O. Morris	"	32.21
84	Marchand Electrical Co.	"	13.70
85	A. Loyer	"	36.00
86	Chelsea Service Station	"	1.48
87	Boily Shoe Repoir	"	48.50
88	Hull Coal Company	"	491.16
89	A. Laporte	"	42.08
90	Homan Machines Ltd	"	244.40

T. Wilson, président

F. Tremblay

E. Pelletier

J. Chénier

E. Laramée

J. E. Gauthier

P. Chénier T. Moncion
E. Millette J. Laverdure
A. Beauchamp Z. Boucher
W. S. Larose

3. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Pelletier:

Que le 1er rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporattion de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi, le 26 mai 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

51	Pharmacie Union	113.10
52	Eug. Thérien	31.75
53	Gauthier & Cie Ltée	104.00
54	Eug. Thérien	33.70
55	A. Lavigne	5.00
56	M. Viau	12.51
57	Soublière-Lepage Ltée	1.50
58	Soublière-Lepage Ltée	4.55
59	H. Dupuis & Fils Ltée	2.50
50	Kelly & Leduc	6.72

J. Laverdure, président

T. Wilson

E. Tremblay

W. S. Larose

J. Chénier

5. Grenier

E. Pelletier J. E. Gauthier 81
P. Chénier T. Moncion 71
E. Millette Z. Boucher 81
Ad. Beauchamp 100

4. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Larose:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé, en chambre, mardi le 26 mai 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

35	F. H. Plant Ltd	10.04
36	Bob-Morris Cap Co.	63.00
37	Dr. E. Laverdure	10.50
38	C. H. Petch	11.11
39	A. Laporte	14.73
40	F. Laroche	1.00
41	Kelly & Leduc	3.21
42	Imperial Oil Ltd	676.39
43	Gatineau Bus Line Ltd	10.00
44	Federal Typewriter Co. Ltd	7.00
45	P. D'Aoust & Cie	4.75

46	Dominion Rubber Co. Ltd	1.87
47	Capital Motors of Canada	8.88
48	Grant-Holden-Graham Ltd	126.00

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

49	Campbell Motor Sales	.29
50	Département des Incendies	10.59

Que la soumission de Charron-Ménard pour la fourniture de 600 lampes de rues 400 watts en série 6.6 au prix de \$1.66 chacune, net, marque Westinghouse, F.A.B. Hull, soit acceptée.

Que la soumission de P. Leroux pour la fourniture des chausures aux hommes du département des incendies à raison de \$5.00 la paire soit acceptée.

A. Beauchamp	T. Moncion
T. Wilson	W. S. Larose
F. Tremblay	P. Chénier
E. Pelletier	E. Laramée
P. Chénier	J. E. Gauthier
E. Millette	Z. Boucher
J. Laverdure	

5. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi, le 26 mai 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. E. Gauthier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des désolutions ci-dessous formulées.

28	Dr. J. E. Laverdure	65.00
29	Caisse	36.00
30	Le Progrès de Hull Ltée	6.95
31	Kelly & Leduc	.35
32	H. L. Byles	67.59
33	Hull & Ottawa Battery Station	2.65
34	Dépt. des Incendies	23.15

Que la soumission de B. Pastry pour la fourniture des chaussures aux hommes du département de Police, à raison de \$5.00 la paire, soit acceptée.

J. E. Gauthier, président	W. S. Larose
T. Wilson	J. Chénier
F. Tremblay	E. Laramée
E. Pelletier	T. Moncion
P. Chénier	J. Laverdure
E. Millette	Z. Boucher
A. Beauchamp	

6. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Moncion:

Que le 1er rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 26 mai 1931 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

91	Harry Hayley	(règ. 274)	25.25
92	R. Carrière	(rues pavées)	36.67
93	Canadian Pacific Ry	(barrières)	181.65
94	St. Louis Machine Shop	(règ. 291)	93.80
95	Dr. E. Laverdure	(bornes fontaines)	3.50
96	H. Dumontier	(rues)	1.40
97	Wright Builders Supply Ltd	"	7.50
98	Kelly & Leduc	"	4.50
99	Gatineau Electric Light Co.	(règ. 283)	29.10
100	M. Palmer & Son	"	37.50
101	J. A. Lalonde	"	2.56
102	H. P. Dupuis	"	935.64
103	J. Pilon Ltée	"	27.24
104	M. Lafranchise	"	22.50
105	Limoges & Frères	"	1253.32
	Limoges & Frères "Note de crédit"		235.83
106	Hull & Ottawa Battery Station		23.83
107	A. Guertin & Cie	(règ. 283 et 291)	1564.67
108	Moise Galipeau	(règ. 283)	843.50
109	Dépt. des Incendies	(règ. 283)	661.66
110	H. Dupuis & Fils Ltée	"	502.20
111	B. Patry	(règ. 291)	23.40
112	St. Denis Service Station	"	22.80
113	M. Viau	"	40.30
114	Chs. Donaldson	"	3.98
115	Imperial Oil Ltd		29.25
116	E. F. Houghton & Co. Ltd.		34.19
117	Crabtree Ltd		6.99
118	Letourneau & Co.		8.33
119	Wright Builders Supply Ltd	"	4870.53
120	Betcherman Iron & Metal Co.	"	726.94
121	M. Levitan	"	419.25
122	Octave Emery		60.00
123	Napoléon Tremblay	"	1302.50

124	General Supply Co. of Canada	136.80
125	P. A. Laroque	6.00
126	W. Arvisais	2.50
127	J. Sarazin	10.00
128	M. Viau	781.49
129	Kelly & Leduc	699.54
130	H. Dumontier	23.55
131	Gatineau Bus Line Ltd	48.06
132	George Burke	100.00
133	Bélanger Frères & Cie Ltée	112.55

E. Laramée, président

E. Pelletier

Z. Boucher

E. Millette

J. Chénier

A. Beauchamp

T. Wilson

W. S. Larose

F. Tremblay

P. Chénier

T. Moncion

7. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Tremblay:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Vu la demande en dommages faite par MM. Abraham Philion, Aldéric Lachapelle et John Meunier de la rue St-Etienne, en raison du changement de niveau du trottoir vis-à-vis leurs propriétés, portant les nos. civiques 91-92-94-96 de la dite rue;

Considérant qu'il serait à propos de faire droit aux dites réclamations;

Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que le trésorier de la Cité soit autorisé à payer à même les fonds du règlement No. 283, les montants suivants, savoir:

A M. Aldéric Lachapelle	\$447.00
A M. John Meunier	309.00
A M. Abraham Philion	260.00

à la condition que les trois réclamants signent un document par lequel ils s'engagent d'hui au 1er novembre 1931, à faire l'exhaussement de leurs bâtisses sur les dits lots à un niveau au moins égal à celui du niveau du trottoir actuel et qu'ils renoncent à toutes réclamations en dommages qu'ils peuvent avoir contre la Cité en raison du changement de niveau. Le dit document devra porter une clause à l'effet que sur défaut des réclamants d'élever leurs bâtisses sur leur dits lots d'hui au 1er novembre 1931, après cette date la Cité aura le droit de réclamer d'eux, comme clause pénale, le remboursement des dites sommes payées à chacun d'eux.

Le dit contrat devra aussi spécifier que les réclamants ne sont pas obligés d'élever le niveau de leur terrain, mais par le dit arrangement, ils renoncent à toutes réclamations en dommages qu'ils peuvent avoir de ce chef.

La dite convention devra aussi inclure une clause que si les dits travaux d'exhaussement n'ont pas été faits le 1er novembre 1931, les réclamations respectives des réclamants seront éteintes.

Adopté

9. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Laramée:

Que le contrat soumis entre M. Lévesque et la Cité, tel que lu soit approuvé et que le trésorier soit autorisé à créditer MM. Lévesque et St. Jean les sommes de \$73.32 chacun pour travaux exécutés sur la rue St-Etienne, ce montant étant applicable sur les taxes d'eau des lots mentionnés dans le dit contrat.

Adopté

10 Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Moncion:

Que le greffier soit autorisé de demander à la Gatineau Light Co. de soumettre à ce conseil, un contrat concernant le tarif du service d'électricité pour usage domestique; que réponse soit envoyées dans les 30 jours.

11. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Tremblay:

Qu'un permis soit accordé à M. Wilfrid Perras, 145 rue St. Rédempteur, de construire une vitrine à son magasin, laquelle devra être à au moins 12 pouces du trottoir, attendu qu'il y a une requête des résidents de cette rue approuvant la démarche de M. Perras. Ce permis est accordé à condition de sauvegarder les droits de propriétés de la Cité.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin T. Moncion, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil demande au Gouvernement Fédéral de prendre les mesures nécessaires pour déporter les communistes d'origine ou allégeance étrangère qui formentent au pays le désordre social, attendu que nous avons été témoins des harangues de ces individus indésirables.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Jules Laverdure:

Que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour l'achat d'une tranche des débentures du règlement numéro 283 de la cité, laquelle représente un montant de \$283,500.00, échéant en série du 1er mai 1933 au 1er mai 1970.

Que ces soumissions soient demandées pour des débentures portant intérêt à 4½ et aussi pour des débentures portant 5% d'intérêt.

14. Proposé par l'échevin T. Moncion, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et des échevins E. Laramée, E. Gauthier, E. Pelletier et J. Laverdure, soit chargé de rencontrer l'aviseur légal aux fins d'amender le règlement concernant la fermeture à bonne heure.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Chénier, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que la demande de Dame Duché Denis, en date du 26 mars 1931, relativement à la réduction de l'évaluation pour cause d'incendie la propriété qu'elle possédait, soit prise en considération et que l'évaluateur J. E. Bédard fasse rapport en conformité avec la dite demande.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin P. Chénier.

Que la résolution numéro 3 de l'assemblée du 30 mai 1930 nommant les présidents des comités permanents soit rescindée.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin T. Moncion, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'ingénieur soit chargé de faire un relevé des rues pavées ou des réparations nécessaires à ces rues en indiquant le coût de ces réparations dans ses estimés et ce pour chaque rue non assurées par l'entrepreneur.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les présidents des comités réguliers soient nommés comme suit:

Finances, l'échevin W. S. Larose

Rues et Améliorations, l'échevin E. Laramée

Aqueduc, l'échevin T. Wilson

Feu, Lumière et Alarme, l'échevin A. Beauchamp

Police, l'échevin J. Laverdure

Santé et Parcs, l'échevin E. Pelletier.

Affaires litigieuses, l'échevin J. B. Pharand

Publicité, l'échevin T. Moncion

Adopté.

18. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil ajourne à mercredi le 10 juin courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 42

SEANCE DU 10 JUIN 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mercredi le 10 juin 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Pelletier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Larose, Laverdure, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

ESTIMES DE LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL POUR L'ANNEE 1931-32

C O R P O R A T I O N

R E C E T T E S

1	Taxes Municipales	\$388,000.00
2	Taxes sur procédures judiciaires	3,868.15
3	Taxes sur amusements	6,800.00
4	Taxes sur les chiens	350.00
5	Taxes d'affaires	24,650.00
6	Licences des charretiers	1,250.00
7	Cour du Recorder	11,300.00
8	Divers	281.85
	Total	\$436,500.00

AQUEDUC

RECETTES

9 Taxes d'eau	\$163,500.00
Revenu total	600,000.00

C O R P O R A T I O N

DEBOURSES 1931-32

Fonds d'amortissement	\$35,447.92
Débentures en série	46,975.00
Intérêts sur débentures	157,993.63
Escoptes et intérêts	1,803.45
Imprévus	21,250.00
Département du Feu	
Salaires	43,600.00
Entretien	6,230.00
Département de Police	
Salaires	30,800.00
Entretien	3,325.00
Département de Lumière	
Salaires	4,700.00
Entretien	1,775.00
Département de Santé	
Salaires	4,200.00
Entretien	1,450.00
Assistance publique	25,400.00
Ligue d'Hygiène de Hull	2,000.00
Asiles, écoles de réforme et prisons	10,500.00
Ecole Technique de Hull	10,000.00
Salaires—Finances	16,525.00
Département de l'Evaluateur	800.00
Entretien de l'Hôtel-de-Ville	700.00
Entretien des parcs	575.00
Dépenses légales	2,000.00
Dommages	1,000.00
Papeterie et téléphones	1,350.00

Assurances	1,700.00
Système Hydro-électrique	
Salaires	2,200.00
Entretien de l'usine électrique	300.00
Entretien, bureau de l'Ingénieur	400.00
Entretien des trottoirs	500.00
Entretien des égouts	3,000.00
Entretien des barrières	1,100.00
Entretien des rues pavées	9,400.00
Comité de publicité	600.00
	<hr/>
	\$448,500.00
Moins - contribution de l'Aqueduc au service de la Corporation	12,000.00
	<hr/>
	Total
	\$436,500.00

AQUEDUC

DEBOUSES 1931-32

Intrérêts sur débentures	\$62,367.12
Fonds d'amortissement	12,146.80
Débentures en série	6,225.00
Escomptes et intérêts	1,821.58
Imprévus	8,150.00
Salaires, réguliers	28,925.00
Chlorination	5,000.00
Papeterie	1,350.00
Assurances	515.00
Entretien - château d'eau	3,800.00
Entretien des services	5,000.00
Entretien des bornes fontaines	5,000.00
Entretien des tuyaux principaux	1,500.00
Enlèvement de la neige	4,500.00

Arrosage des rues	4,700.00
Dégelage des services	500.00
.....
.....	\$151,500.00
Contribution au service de la Corporation	12,000.00
.....
Total	\$163,500.00

SALAIRES REGULIERS

DEPARTEMENT DES INCENDIES

Tessier Alphonse	Chef	2,100.00
Bond Emile	Sous-chef	1,600.00
Leblanc Zéphyr	Capitaine	1,350.00
Audette Adélard	"	1,350.00
Tremblay Gaudias	Lieutenant	1,250.00
Séguin Télesphore	"	1,250.00
Lalonde Grégoire	"	1,250.00
Lafrenière Paul	Sergent	1,200.00
Boucher Cléophas	"	1,200.00
Larouche Hormidas	"	1,200.00
Bélanger Joseph	"	1,200.00
Laurin F. X.	Mécanicien	1,250.00
Fournier Albert	"	1,250.00
Tremblay J. E.	"	1,200.00
Albert Wilfrid	Chauffeur	1,200.00
Boucher Napoléon	Pompier	1,200.00
Giroux Joseph	"	1,200.00
Parent Alfred	"	1,200.00
Laurin Joseph	"	1,200.00
Laurin Ubald	"	1,200.00
Raymond Ovila	"	1,150.00
Lafleur Napoléon	"	1,150.00
Boucher Albert	"	1,150.00
Lafleur Emmanuel	"	1,150.00
Roy Donat	"	1,150.00
Tessier Hormidas	"	1,150.00

Landriault Wellie	"	1,100.00
Saumure Albert	"	1,100.00
Tremblay Arsène	"	1,100.00
Payette René	"	1,100.00
Normand Alphonse	"	1,100.00
Charette Aldège	"	1,050.00
Dupuis René	"	1,050.00
Tremblay Lionel	"	1,050.00
Leblanc Joseph	"	1,050.00
Caron J. Emile	Secrétaire	1,150.00
	Total	\$43,600.00

DEPARTEMENT DE POLICE

Parent J. A.	Recorder	\$1,200.00
Groulx Joseph	Chef	2,000.00
Marengère Frédéric	Sous-Chef	1,600.00
Lusignan Ovila	Détective	1,400.00
Anderson Auguste	"	1,300.00
Racine Arthur	Sergent	1,300.00
Pelchat Hilaire	"	1,300.00
Rossignol Paul	Constable	1,200.00
Perron François	"	1,200.00
Simonneau Marcellin	"	1,150.00
Pelletier Georges	"	1,100.00
Phillion Adrien	"	1,150.00
Larabie Thomas	"	1,150.00
Joly Patrick	"	1,000.00
Robitaille Raoul	"	1,100.00
Chamberland Henri	"	1,100.00
Carpentier Wilfrid	"	1,100.00
Carpentier Emile	"	1,100.00
Lavergne Ernest	"	1,000.00
Beaudry Arthur	"	1,050.00
Marcel Fulcanio	"	1,050.00
Sanscartier Jos.	"	1,100.00
Labelle Paul	"	1,000.00

Normand Léopold	Secrétaire	
Secrétaire dépt. de Police		\$1,200.00
Percepteur taxes d'amusements		200.00
Honoraires dans causes à la cour		
du Recorder		200.00
		1,600.00
Lavigne Maxime	Assistant-secrétaire	
		1,050.00
	Total	\$30,300.00

DEPARTEMENT DE LUMIERE

Trudel Ferdinand	surintendant	\$2,100.00
Archambault Moise	Assistant	1,400.00
Lapensée Wellie	"	1,200.00
	Total	\$4,700.00

DEPARTEMENT DE SANTE

Isabelle Joseph	Médecin	2,400.00
Bourgeois Médéric	Inspecteur	1,800.00
	Total	\$4,200.00

Raymond Joseph	Trésorier	\$3,600.00
Falardeau Victor	Assistant	2,000.00
Godbout Hercule	"	1,500.00
Léonard Eugène	"	1,400.00
Carrière J. Eug.	"	1,300.00
Boulay Honoré	Greffier	2,500.00
Leblanc H. Léon	Assistant	1,500.00
Ste Marie J. W.	Aviseur légal	1,200.00
Bédard Edgar	Evaluateur	2,400.00
Roger René	Assistant	1,100.00
Madore Léon T.	"	1,100.00
Latour Wilfrid	Concierge	1,300.00
Latour Armand	Assistant	1,350.00

Lanctot Théo.	Ingénieur Civil	4,500.00
Larose Nelson	Secrétaire Bureau Ingénieur	1,300.00
Laferrière J. A.	directeur de publicité	1,500.00
Bisson Hector	contre-maitre	2,000.00
Auditeurs		1,200.00
Reviseurs et greffiers des reviseurs		300.00

		\$33,050.00
Moins 50% pour aqueduc		16,525.00

		\$16,525.00
--	--	-------------

USINE ELECTRIQUE

Bart Wilfrid	Surintendant	\$1,800.00
Chénier Jos. jr.	assistant	1,200.00
Larose Félix	"	1,200.00
Piché Cléophas	"	1,200.00
St-Laurent Octave	"	1,200.00
		\$6,600.00
Moins 2/3 pour part de l'Aqueduc		4,400.00

Balance	\$2,200.00
---------	------------

CHATEAU D'EAU

Barré Arthur	Chef-mécanicien	1,800.00
Thibault Romuald	Assistant	1,300.00
Pichette Joseph	"	1,200.00
Bessette J. Bte	"	1,200.00
Kirouack Joseph	"	1,200.00
Viau Ludger	tourne-clefs	1,300.00
Plus 2/3 de l'usine électrique		4,400.00
Plus 50% des Finances		16,525.00
		\$28,925.00

1. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que les estimés pour l'année 1931-1932 soient approuvés tels que soumis et lus à ce conseil, et que le trésorier soit autorisé à payer les salaires des employés réguliers au montant mentionné vis-à-vis chacun leurs noms respectifs, à commencer du 1er mai 1931.

Adopté,

2. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Moncion:

Que MM. Lucien Massé et Oscar Cousineau soient réengagés comme auditeurs pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 1932, au même salaire et conditions de l'an dernier.

Adopté,

3. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que le trésorier soit autorisé de charger dans le rôle des améliorations locales de l'égoût de la rue St. Laurent, M. A. Soucy, pour un montant de \$8.00 par année pour 30 ans tel que mentionné dans le rapport de l'ingénieur en date du 5 juin 1931.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Pharand:

Que M. Fred McLean, Jos. Caron et J. Bte. Michon soient nommés réviseurs du rôle d'évaluation pour 1931-1932, aux mêmes conditions que l'an dernier.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que des remerciements soient adressés à la Commission du district fédéral, à M. Stewart et J. Wilfrid Ste-Marie commissaires, pour le beau travail qu'ils ont fait exécuter en rapport avec l'embellissement du parc (ancien Lac Flora) et pour les réparations qui ont été faites aux allées sur le parc de l'Hôtel-de-Ville.

Adopté.

M. l'échevin Gauthier prend son siège.

6. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laramée:

Que le rapport de l'ingénieur sur les travaux de pavage exécutés par la Standard Paving Company suivant le règlement No. 283 soit accepté, et que le trésorier soit autorisé de payer à même les fonds du règlement 283 la somme de \$69,960.00.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Beauchamp:

Qu'une somme de \$350.00 soit mise à la disposition du département de l'ingénieur pour la fourniture et la pose de 1550' de tuyaux de 2½ pour la prévention des incendies au dépotoir public, les fonds devant être pris à même les imprévues.

Adopté.

8. Attendu que la cité de Hull, pour aider au chômage dans la cité, a obtenu une allocation de \$160,000.00 pour l'exécution de travaux d'intérêt public et spécialement pour la construction d'un égout collecteur, travail approuvé par le bureau provincial d'hygiène et par le comité du chômage.

Attendu que les dits travaux ont été commencés dans le courant du mois de mars dernier et ont été poursuivis depuis avec diligence;

Attendu que les dits travaux ne sont pas encore terminés et ne peuvent l'être au moins avant deux mois;

Attendu que la suspension des dits travaux serait la cause qu'une centaine d'hommes seraient privés d'ouvrage;

Attendu que dans la Cité de Hull il existe actuellement un très grand nombre de personnes sans ouvrage et que le chômage sévit d'une manière très prononcés;

Attendu qu'il est d'intérêt pour aider le chômage que ces travaux soient terminés;

Attendu que les dits travaux n'étant point terminés, ne sont d'aucune utilité;

Attendu que le temps prévu pour l'exécution des dits travaux, savoir, jusqu'au 1er juillet 1931, n'est pas assez long;

Attendu que la cité a encore à sa disposition des fonds disponibles pour continuer ces travaux;

Attendu qu'une demande a déjà été faite à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, en vertu d'une résolution adoptée à l'assemblée régulière du 4 mai 1931, pour prolonger le terme jusqu'au premier septembre;

Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Larose:

Qu'application soit faite par l'entremise du greffier au gouvernement de la Province de Québec pour une extension de délai pour l'exécution des travaux mentionnés dans le préambule de cette motion, jusqu'au 1er septembre 1931, dans le but d'aider la crise du chômage, et que le gouvernement soit prié de se faire l'interprète de la ville de Hull, auprès du gouvernement fédéral pour obtenir ce délai.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Laramée:

Que le trésorier soit autorisé de faire le changement suivant dans le rôle des améliorations locales du trottoir de la rue Lotbinière coté ouest entre les rues Montcalm et Carillon.

M. Skipworth devant être chargé pour 90' - 11.40 et la balance 9' à être chargé à la cité de Hull. \$1.14.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Que permis soit donné au département des Travaux Publics du Gouvernement Fédéral de construire un égout de 9" de diamètre sur le chemin de la montagne, à partir de l'égout existant, jusqu'à la rue Montpetit et sur cette dernière rue jusqu'à la bâtisse du laboratoire;

Ce permis est donné en autant que le département des travaux publics assume toute la responsabilité pour accidents ou dommages à la propriété durant le cours des travaux, et devra remettre la rue où l'excavation est faite, en bon état.

Ce permis est aussi donné à la condition que si le travail est exécuté soit par le gouvernement ou des entrepreneurs, au moins 95% de la main d'oeuvre ordinaire devra être des résidents de Hull et que l'échelle des salaires adoptée soit celle du gouvernement fédéral ou de la cité de Hull.

La construction de cet égoût ne dégage pas le gouvernement fédéral du paiement des améliorations locales pour autre égoût principal qui sera construit sur le chemin de la Montagne et la rue Montpetit.

11. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que le chèque en garantie de LaFrance Fire Engine Company en rapport avec leur soumission pour fourniture d'une pompe à incendie pour le département des incendies, soit retourné, soit \$650.00.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Qu'un montant de \$67.90 soit payé à M. A. Lavoie pour l'achat d'une partie de son terrain d'une lisière de terrain présentement occupé par la cité, étant la partie sud du lot 278 du quartier 5, sans préjudice.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un contrat à être préparé par le notaire Binet pour l'achat de cette partie de terrain; les fonds devant être pris dans les prévus.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Laverdure:

Que le montant du jugement et des fais dans la cause Vve Elizabeth Gaudreau vs Cité de Hull au montant de \$2643.35 et les intérêts à date soit payé.

O

Adopté.

14. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Laverdure:

Que l'ingénieur soit autorisé de changer les équipes d'hommes qui travaillent aux travaux de la construction d'égoûts construit en vertu du règlement à cet effet, en substituant trois équipes de sept heures de travail aux équipes actuelles.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Pharand:

Que ce conseil reconnaît que ce n'est pas dû au manque de compétence ou de dévouement de la part de l'échevin Gauthier si le changement dans la présidence du comité de police a été fait et ce conseil en profite pour exprimer à M. l'échevin Gauthier son entière confiance.

L'échevin Moncion donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un montant de \$125.00 soit employé pour annonces de la ville, les fonds devant être chargés aux estimés pour annonce.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE HULL.

District de Hull.

No. 43

SEANCE DU 15 JUIN 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 15 juin 1916 à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Pelletier, Gauthier, Boucher, Millette, Beauchamp, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que demande soit faite au gouvernement fédéral de bien vouloir accorder un délai de deux mois pour les travaux qui sont en marche en vertu de la loi contre le chômage et que copie de la lettre du Premier Ministre L. A. Taschereau en date du 11 juin et copie de la résolution du conseil adopté le 10 juin soit annexée à la copie de cette résolution.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Pelletier:

Que le Progrès de Hull soit chargé de publier une page d'annonce dans son édition spéciale, au prix de pas plus de \$125.00 suivant l'avis de motion donné par l'échevin Moncion. Ce montant devant être pris dans les fonds du département de publicité.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Laramée:

Que le greffier soit chargé de demander à Alfred Aubry président de la Gatineau Bus Lines, s'il serait prêt à signer un contrat avec la ville au sujet du transport des passagers dans Hull et qu'une réponse soit faite dans le plus court délai possible.

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION

Adopté.

Ajournement sine die.

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION

Adopté.

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION

État: MUSÉE DE LA CIVILISATION



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull, }
CITE DE HULL.

No. 44

SEANCE DU 30 JUIN 1931

À une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, mardi, le 30 juin 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Pelletier, Gauthier, Millette, Stanfield Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laramée:

Que la proposition de Browne & Urquardt Company, RE établissement d'une usine à gaz à Hull, soit approuvé; que les règlements 294 et 295, pour une franchise et commutation de taxes respectivement soient approuvés et que le 13 juillet soit le jour fixé pour les soumettre à l'approbation des électeurs; de plus, que les changements mentionnés dans la lettre en date du 26 juin soient reçus et approuvés en acceptant et substituer la lettre du 26 juin à celle du 19.

Que la publication de ces règlements soit faite dans le "Progrès de Hull".

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 45

SEANCE DU 6 JUILLET 1931

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 6 juillet 1931, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théo. Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Laverdure, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Millette:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Canadian International Paper Company; Edmond Boudreau; Canadian Legion recommandant un nommé Arthur Beaudry, 24 rue Iberville (pour licence de colporteur); Théo. Lévesque, application pour dégeler l'eau; Dame Louise Bélisle re taxe d'eau sur sa propriété angle des rues Laurier et Victoria; Commission des Chemins de Fer; Dame Rose Paradis; Avocat Alphonse Fournier; A. Lafleur, demande de licence de colporteur; de L'Hon. R. B. Bennett re déportation des étrangers; Ste-Marie J. W. remercie le conseil pour appréciations reçues, etc.; Canadian International re re-ouverture du moulin Gilmour; Canadian International re évaluation des usines Gilmour; Commission des Chemins de Fer au sujet des arbustes qui obstruent la vue; Union Nationale Catholiques re déportation des étrangers; Dame Achille Pelletier; St. Vincent de Paul, demande de \$2,493.82; Dame Jos. Joanette; Léo. Gratton re organisation de kermesse.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 juin 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Lavendure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

105	Isidore Michaud	(imprévus)	8.00
106	Ls. de G. Raby	(vente pour taxes)	472.50
107	J. E. Décosse	(vente pour taxes)	28.08
108	Le Progrès de Hull	(publicité)	131.50
109	J. W. Ste. Marie	(refonte de la charte)	513.50
110	Imprimerie Larose....	(refonte de la charte)	355.68
111	Le Droit	(Lumière)	5.25
112	Press Stationers	(Papeterie)	3.50
113	Burroughs Adding Machine	"	11.75
114	G. E. Gauvin	"	122.20
115	Evans & Kert Ltd.	"	4.00
116	P. A. Larocque	"	.70
117	D. Gestetner Ltd.	"	10.80
118	H. Lafleur	(Hôtel-de-Ville)	1.25
119	West Desinfecting Co.	"	47.20
120	Soubrier-Lepage	"	4.69
121	Woods Mfg. Co.	"	8.32
122	Kelly & Leduc.....	"	2.50
123	B. Patry	"	5.00
124	L. Vézina	"	2.00
125	Marian Tomaro	"	35.00
126	H. Godbout	(règ. 291)	12.00
127	E. Léonard	"	12.00
128	L. Leblanc	"	12.00

129	I. W. Smith	(évaluateur)	2.00
130	Réné Roger	"	2.30
131	Leon Madore	"	3.70
132	Joseph Charron	"	2.00

Que le rapport de l'évaluateur Bédard, en date du 30 juin 1931, concernant les changements au rôle d'évaluation de la cité de Hull soit approuvé tel que lu.

W. S. Larose	J. Laverdure
P. Chénier	E. Millette
E. Laramée	E. Pelletier
A. Beauchamp	Z. Boucher
T. Wilson	J. Chénier
F. Tremblay	

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 6

Hôtel-de-Ville, Hull, 30 juin 1931.

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de juin 1931.

QUARTIER VAL TETREAU(1)

1751 Substituer Augustine Sicard à Boucher Télesphore.

172-173 Substituer J. N. Fortin à Léo Laroche, lot 28-29.

635-636 Substituer Melle Juliette Rochon à Olivier Asselin, lots 255-345-346. Adresse:— Melle Juliette Rochon, 188 rue St-Rédempteur.

1475-1476 Substituer Mrs. J. Jerry Newton à Newton Jerry.

1005-1006 Substituer Josaphat Meilleur à L. Bissonnette et envoyez comptes à J. Meilleur, Ferme Expérimentale, Ottawa.

1512 Incrire Meilleur Jos. comme propriétaire laissant Ovila Boucher, comme occupant, 34 rue Desjardins.

196 Incrire un service d'eau au lieu de 2 à 53 Lanaudière à partir du 1er mai 1931.

877-878-885-1372-1373 Substituer Vve Adelaide Benoit à Jos. Benoit.

272-A Incrire Rose Anna Ouellette pour la partie Ouest du lot 87 avec \$75.00 d'évaluation.

272 Substituer Est du lot 87 à 87 et \$75.00 d'évaluation à \$150.00.

803-804-804-A Substituer Edward Byers à Laurin Alex, Adresse: E. Byers, 387 rue Chapel, Ottawa, Ont.

284 Substituer Laberge Hormidas à Fred. Murray, lot 98, adresse:- Laberge H., 34 rue Coallier, Hull.

273 Substituer Napoléon Charron à St-Louis Georges, adresse:- Charron Nap. 19 rue St-Florent, Hull.

QUARTIER WRIGHTVILLE (1-A)

3425-3426-3487 Substituer Robert Sanders à Robert Saunders.

3445 Substituer Mrs. Wm. Maxwell à Wm. Maxwell.

2030 Retrancher un service d'eau n'en laissant qu'un à 225 rue Montcalm depuis mai 1931.

2883-2884 Substituer Wilfrid Leblanc à Jos. Tremblay.

2152 Substituer 100 cordes de bois à 200 cordes.

3816 Substituer Madame Gonzague Desormeaux à Emilia Thibert et M.

2344 Retrancher le nom de Odilon Proulx laissant seul André Proulx propriétaire.

4130 Retrancher le nom de Odilon Proulx laissant seul André Proulx propriétaire.

2986-2987-3080-3081 Substituer Ferdinand et Napoléon Millette à Félix Millette.

Adresse:- Ferdinand Millette, 167½ rue Laval.

1856 Incrire Rainville Aristide comme occupant laissant Edgar Bédard, Eugène Léonard, Victor Falardeau comme propriétaire.

1862 Substituer Oscar Villeneuve à Laroche Victor, 59 rue Rouville, Adresse O. Villeneuve, rue St-Antoine, Pointe-Gatineau.

4104-A Substituer Dolphis Charron à H. Charland, 283 Boulevard St-Joseph.

2905-2906-2907 Substituer H. P. Anderson, à H. R. Anderson
Adresse:- H. P. Anderson, 146 Ave. Huron Ottawa.

2276 Retrancher un cheval pour les années 1930-31, 1931-32
à Joseph Emery, 175 rue Amherst.

3961-3962-3964-3965-3966-3967-3968-3969-3970-3973 Incrire
L'Allumière Canada Limitée comme occupant laissant J. G. Butter-
worth comme propriétaire et substituer \$63.00 à \$250.00 dans la
colonne taxable et inscrire \$187.00 dans la colonne exemptée par
règlement depuis mai 1931.

3971 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant lais-
sant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$57.00 à
\$225.00 dans la colonne taxable et inscrire \$168.00 dans la colonne
exemptée par règlement depuis mai 1931.

3972 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant lais-
sant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$31.00 à
\$125.00 dans la colonne taxable et inscrire \$94.00 dans la colonne
exemptée par règlement depuis mai 1931.

3974 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant lais-
sant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$438.00
à \$1750.00 dans la colonne taxable et inscrire \$1312.00 dans la colonne
exemptée par règlement depuis mai 1931.

3975 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant lais-
sant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$113.00 à
\$450.00 dans la colonne taxable et inscrire \$337.00 dans la colonne
exemptée par règlement depuis mai 1931.

3976 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant lais-
sant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$69.00 à
\$275.00 dans la colonne taxable et inscrire \$206.00 dans la colonne
exemptée par règlement depuis mai 1931.

3180 Substituer Edmond Pelletier à Cie Immobilière lot 244-
300.

3692 Substituer Joseph Garneau à Jos. Germain, adresse:-
Jos. Garneau, 44 rue St-Hyacinthe, Hull.

2630-2631 Substituer Aurélien Gauthier, à A. Dompierre.

2843 Retrancher \$400.00 laissant \$250.00 d'évaluation seule-
ment pour lot vacant maison démolie depuis 1er mai 1931.

2877 Substituer Piché Jacques à John Joanisse, lot 245-85.

2878 Substituer René Ouellette à John Joanisse, lot 245-85.

2958 Retrancher fonds de commerce soit \$100.00 depuis 1er mai 1931.

3007 Retrancher \$100.00 laissant \$250.00 d'évaluation seulement pour lot vacant, hangar démolî depuis mai 1931.

3019 Substituer Gauthier, Nap. Ed. à Lafleur Peter S. comme occupant et inscrire Peter S. Lafleur comme propriétaire.

3034-3035 Substituer Christie Flemming à Madame Margaret Flemming, 8 rue Nicolet.

3004 Substituer St-Amour Solomon à Hawlin W. comme occupant et inscrire J. Pharand comme propriétaire.

3005 Incrire St-Amour Solomon comme occupant laissant J. Pharand comme propriétaire.

2334-2335-2336-2337 Substituer Jos. Cousineau à Baillot Alphonse.

2687 Substituer Gauthier Aurélien à Richard Eugène 50-52 rue Brodeur.

3485 Substituer Ernest M. Berry à Cie Immobilière de Hull

3051 Substituer Rose Omer à Thomas Amyot comme occupant et inscrire J. Pharand comme propriétaire.

3052 Incrire Engène Richard comme occupant laissant Jos. Pharand comme propriétaire

3063-3062 Substituer Korsos Nice à Eugène Rodier comme occupant laissant Jos Pharand comme propriétaire

3080 Retrancher maison évaluée à \$10.00 démolie depuis 1er mai 1931.

3106 Retrancher maison évaluée à \$2400.00 démolie depuis mai 1931 laissant \$400.00 pour terrain vacant seulement.

4308 Substituer Wilfrid Leblanc à Larose Domina, 41 rue Dufferin.

QUARTIER MONTCALM (2)

5482 Substituer Antonio Pouliot à H. Laframboise, 19 rue Papineau.

5548 Substituer Geo. D. Graham à C. K. Graham.

5416 Substituer Aimé Guérin à Oscar Godreau, 41 rue Iberville, adresse:- Aimé Guérin, 30 rue Leduc, Hull.

5347-A Substituer F. A. Gauthier, à Dame Eliza Charpentier, 13 rue Taché, adresse F. Gauthier, 24 rue York, Ottawa.

5668-5669-5670-5672-5673-5674-5677-5678 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$63.00 à \$250.00 et inscrire \$187.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5671 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$69.00 à \$275.00 dans la colonne taxable et inscrire \$206.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5675 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer lot 340-10 à 340-10-11 et substituer \$31.00 à \$375.00 dans la colonne taxable et inscrire \$94.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5676 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire avec le lot 340-11 et évaluation de \$63.00 dans la colonne taxable et \$187.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5679 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer 346-14 à 346-Pt-15 et substituer \$63.00 à \$1100.00 dans la colonne taxable et inscrire \$187.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5680 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant avec J. G. Butterworth comme propriétaire avec le lot Pt-5 et une évaluation de \$213.00 au lieu de \$850.00 dans la colonne taxable et de \$637.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5682 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$9,750.00 à \$39,000.00 dans la colonne taxable et inscrire \$29,250.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5683 Incrire l'Allumièrre Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$100.00 à \$400.00 dans la colonne taxable et inscrire \$300.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5684 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$150.00 à \$600.00 dans la colonne taxable et inscrire \$450.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5685 Incrire l'Allumière Canada Ltée comme occupant laissant J. G. Butterworth comme propriétaire et substituer \$400.00 à \$1600.00 dans la colonne taxable et inscrire \$1200.00 dans la colonne exemptée par règlement depuis mai 1931.

5461 Substituer Aurèle Gagné à Henri Blackburn pour lot 96-E-4.

5229-5230 Substituer Dame Louis Bertrand à Mde. J. R. Bélisle.

5156 Substituer Georges Cayer à J. Bte. Lacasse, 34 rue Carillon.

QUARTIER LAFONTAINE (3)

6028 Substituer Mde. Wong Shee ux Joe Sim à Joe Sim.

6437 Substituer Melle Aline Reine Leduc à Dame Azilda Leduc, adresse:- Melle A. R. Leduc, 269 rue Clarence, Ottawa, Ont

6071 Substituer Stanfield de Repentigny et Laura Ménard ux Oscar Ménard à Joseph Barnabé, 123 rue Wellington.

6091 Substifuer Maurice Bédard à Dame Vve Barnabé de Repentigny.

6322 Substifuer Danis Maxime à Rancourt Joseph, 94-92 St-Jacques.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8170 Retrancher un service d'eau du 1er mai 1931, 17 rue Salaberry.

8511 Substituer J. A. Bernier à Labelle et Desrosiers et inscrire 9 pieds de frontage pour améliorations locales pour égout seulement il n'y a pas de trottoir.

QUARTIER LAURIER (5)

9589 Substituer Mde Charron Philias à H. Goyette.
9594 Substituer Mde. Vve H. A. Goyette à H. A. Goyette.
9933-9934 Substituer Mde. Vve H. A. Goyette à H. A. Goyette
9852-A Retrancher fonds de commerce soit \$500.00 de stock
depuis 1er mai 1931 à Dolphis Mailloux, 88 rue St-Laurent.
9138 Substituer A. W. Monette à P. Emile Girouard, 228 rue
Kent.
9673 Substituer Ernest Morissette à Dame H. Angrignon,
204 rue Notre-Dame.
9105 Substituer Vve Frs. Boucher à Frs. Boucher.
9784 Substituer Vve H. A. Goyette à Barette R. A., 166 rue
Laurier.
9664 Substituer Mde. Vve Henri Aubin à H. Aubin, 228 rue
Notre-Dame.

QUARTIER FRONTENAC (3-A)

7086 Substituer Vve Joseph Béclair à Jos. Béclair.
6871-A Incrire fonds de commerce à \$200.00 au lieu de
\$700.00.
7245 Substituer Madame Gonzague Désormeaux à Emilia
Thibert.
7572 Substituer Ferdinand et Napoléon Millette à Félix
Millette.
6814 Substituer Auguste Régimbald à Simard Rosario,
adresse Auguste Régimbald, 204 rue St-Rédempteur.
7446 Substituer Edouard Roy à Jetté René et Arthur, 21 rue
Guertin, adresse :- Edouard Roy, 14 rue Guertin, Hull.
7072 Substituer Succession Donat Dupuis à Donat Dupuis
comme propriétaire et substituer Ephrem Osias Laflamme à Cou-
sineau Lorenzo comme occupant à 121 rue St-Hyacinthe.
7157 Substituer Ernest Roy et Estate Marston, Monsieur
Ernest Roy est maintenant propriétaire du terrain et de la
bâtisse, 85 rue St-Henri.

7308 Substituer Charron Elzéar à Vve Pierre Gagnon.

7297 Retrancher le nom de Magloire Carrière et Jos. Laflamme laissant seul propriétaire du terrain et de la bâtie le Collège d'Otawa.

QUARTIER LAURIER (5) (suite)

9084 Substituer Vve Nap. Tessieur à Samuel Gauthier, père, 135 rue Kent, Adresse, Vve Nap. Tessier, 158 rue Kent, Hull.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Par: René Roger

Evaluateur

2. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que le 2ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 juin 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	United Typewriter	(Ingénieur)	\$5.00
2	R. Carrière	(rues pavées)	21.25
3	Moise Galipeault	(règ. 283)	308.50
4	A. Amyot	"	7.38
5	Z. Miron	"	7.75
6	E. Sarazin	"	.25

7	J. Sarazin	6.00
8	A. Gratton	(règ. 291) 3.75
9	Charles Donaldson	8.40
10	A. Champagne	63.01
11	Betcherman Iron & Metal Co.	571.05
12	St. Louis Machine Shop	72.70
13	Crabtree Ltd.	1.41
14	Canadian Pacific Ry.	238.92
15	Trucks & Tractors of Ottawa Ltd	44.88
16	Mahoney & Rich Ltd.	88.00
17	M. Viau	20.96
18	J. Pilon Ltée	15.14
19	Hector Bisson	6.00
20	H. Dupuis & Fils Ltée	558.13
21	Jules Baillot	331.70
22	Dépt. des incendies	537.68
23	Kelly & Leduc	470.49
24	Nap. Tremblay	1686.12
25	Aimé Guertin & Cie	1102.83
26	Hull Coal Company	70.57
27	Chs. Donaldson	9.12
28	Wright Builders Supply	2525.50
29	M. Palmer	142.60
30	Limoges & Frères	390.64
31	Bell Telephone Co.	201.77
32	Soublière-Lepage Ltée	2.05
33	Gen'l Supply Co. of Canada	137.39
34	Charron-Ménard	28.25
35	Armand Tellier	13.50
36	Imperial Oil Ltd	102.15
E.	Laramée, président	J. Laverdure
P.	Chénier	E. Millette
A.	Beauchamp	E. Pelletier
T.	Wilson	Z. Boucher
F.	Tremblay	W. S. Larose

3. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin Joseph Chénier dissident.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull,

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 juin 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Pelletier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

37	Graham Bros. Ltd.	(parcs)	11.20
38	R. H. Wright Ltd.	"	397.56
39	Marion Tomaro	(santé)	30.00
40	Eug. Therrien	"	28.45
41	Dr. J. Isabelle	(Assistance publique)	150.00
42	National Drug Company	"	137.00
43	Hull Medical Hall	"	30.75
44	R. Picard	"	10.40
45	Edgar Beauchamp	"	48.00

Que le Dr. J. Isabelle soit autorisé de faire la vaccination des enfants, à raison de \$0.75 de la vaccination, et à se procurer le vaccin nécessaire, tel que prévu dans les estimés de l'année.

E. Pelletier, président	F. Tremblay
P. Chénier	J. Laverdure
E. Laramée	E. Millette
A. Beauchamp	Z. Boucher
T. Wilson	W. S. Larose

4. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Boucher:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin Joseph Chénier dissident.

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 juin 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin T. Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

76	Hugh McClean Publication	(Ingénieur)	3.00
77	E. R. Bisson	(Règ. 283)	15.00
78	The People's Gas Supply Co.	"	3.50
79	Canadian Cotton & Wool Waste Co	"	56.00
80	Hull Medical Hall	(Règ. 291)	3.85
81	I. Ducharme & Fils	"	42.00
82	P. A. Larocque	Règ. 291) usine élec.	14.10
83	J. A. Frazer	Règ. 291) rues	2.50
84	M. Zagerman & Co. Ltd.	(Règ. 291) imprévus	546.45
85	E. Groulx	(Règ. 291) b. fontaines	25.15
86	Thos. Lawson & Sons Ltd	(Règ. 283)	188.49
87	Gatineau Electric Light	(bornes fontaines)	4.68
88	Chelsea Service Station	"	.95
89	A. Champagne	(Château d'eau)	47.90
90	Gatineau Electric Light Co.	"	149.75
91	Ludger Viau	(rép. services)	5.00
92	J. P. Laurin	(règ. 274)	3.50

93	St. Louis Machine Shop	"	147.25
94	Brulé & Frères	"	8.00
95	Marchand Electrical Co.	"	5.00
96	Evans & Kert Ltd.	"	16.00
97	M. Levitan	(rég. 291)	1427.60
98	J. C. Bélair	"	59.94
99	Bedford Tool Steel Co.	"	415.90
100	Le Progrès de Hull Ltée	(rég. 283)	129.68
101	Langelier Ltée	(rég. 258)	36.45
102	Neptune Meter Co.	"	95.76
103	R. H. Wright Ltd.	(Château d'eau)	89.75
104	Can. Industries Ltd.	(Chlorination)	1165.27
	Can. Industries Ltd.	"Notes de crédit"	1320.00

T. Wilson, président. J. Laverdure
P. Chénier E. Millette
E. Laramée E. Pelletier
A. Beauchamp Z. Boucher
F. Tremblay W. S. Larose

5. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Tremblay:

5. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Tremblay:

Que le 2ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 juin 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

67	R. Carrière	3.25
68	B. Patry	120.00
69	Charron-Ménard	.45
70	Campbell Motor Sales	.49
71	Pritchard-Andrews Co. of Ottawa	3.15
72	P. A. Larocque	5.55
73	Kelly & Leduc	3.15
74	Dépt. des Incendies	34.22
75	Hull & Ottawa Battery Station	5.75

Que le chef Groulx soit autorisé à acheter des marchands de la cité de Hull les articles suivants:— 4 Coloniaux, bleus; 2 coloniaux, blanches; 2 paires de Menottes "Peerless"; 2 revolvers "Colt", 2 pouces de canon; 2 étuis pour revolver; 6 képis; 5 gallons de peinture jaune pour zones de sûreté.

J. Laverdure, président.	Ad. Beauchamp
E. Millette	T. Wilson
E. Pelletier	F. Tremblay
Z. Boucher	P. Chénier
W. S. Larose	E. Laramée
J. Chénier	

6. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Larose:

Que le 2ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET

ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 juin 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore

Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

46	A. Champagne	3.63
47	Capital Motors of Ottawa	.50
48	Can. Gen'l Electric Co.	18.00
49	The E. B. Eddy Co. Ltd	13.48
50	Federal Typewriter Co.	12.74
51	Hull Coal Company	.57
52	Imperial Oil Ltd	937.30
53	Kelly & Leduc	4.48
54	Keyes Supply	4.71
55	F. Laroche	4.00
56	Pritchard-Andrews Co.	.96
57	McMullen-Perkins Ltd.	1.82
58	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd.	47.90
59	J. Pharand	48.31

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

60	Dépt. des Incendies	12.63
61	Campbell Motor Sales	.34
62	Ottawa Electric	2.50
63	Charron-Ménard	996.00
64	Hull Coal Company	3.38
65	Hull Medical Hall	.35
66	Charron-Ménard	8.70

Que le chef Tessier soit autorisé de demander des soumissions pour le changement des roues et pneus de la pompe No. 2, tel que prévu dans les estimés.

Que le chef Tessier soit autorisé de demander des soumissions pour l'achat de 500 pieds de boyaux de $2\frac{1}{2}$ pouces, tel que prévu dans les estimés.

Ad. Beauchamp, président	E. Millette
P. Chénier	E. Pelletier
E. Laramée	Z. Boucher
T. Wilson	W. S. Larose
F. Tremblay	J. Chénier
J. Laverdure	

7. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que le 2ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés à escompter et renouveler à la banque Provinciale du Canada des billets jusqu'à concurrence d'un montant de \$75,000.00 en attendant le produit des débentures du règlement No. 283.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que, pour faire suite au rapport du trésorier en date du 2 juillet, le greffier soit autorisé à demander au ministre des affaires municipales d'emprunter à un taux d'intérêt de $4\frac{1}{2}$ au lieu de 5% prévu par le règlement No. 283.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Larose:

Que le greffier soit chargé d'écrire à Mr. Fuller architecte du département des travaux publics, lui disant que le conseil accepte de faire les travaux de construction dun égout de 9" sur le chemin de la Montagne et la rue Montpetit aux mêmes conditions que lors des premiers travaux en 1926, et que le coût des travaux ne dépassera pas \$9,200.00. Sur acceptation de ces conditions que le maire et le greffier soient autorisés à préparer et signer un contrat à cet effet, suivant les mêmes conditions que celui préparé en 1926 pour les mêmes fins.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Wilson:

Que le trésorier soit autorisé de retourner à la Canadian Fairbanks Morse le cheque de \$1200.00 qui accompagnait la soumission de cette compagnie pour la fourniture et l'installation des pompes au château d'eau.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Wilson:

Que l'ingénieur soit autorisé de procéder aux réparations des trottoirs en ciment dans les différentes parties de la ville.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Pelletier:

Que le compte des conférences St. Vincent de Paul pour couvrir le déficit d'avril 1931, au montant de \$2493.82 soit payé.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Wilson:

Qu'un montant de \$150.00 soit employé pour réparation de certaines rues dans Val Tétreau suivant avis de motion en date du 30 juin 1931 pour être chargé aux imprévues.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Wilson:

Que le règlement No. 293 amendant le règlement No. 244 à la section 10, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Qu'un montant de \$100.00 soit voté aux syndicats catholiques pour défrayer les dépenses pour la prochaine visite d'un délégué français qui donnera une conférence dans la Cité de Hull le 28 juillet prochain suivant avis de motion donné précédemment. Les fonds devant être pris à même ceux du département de publicité.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Que la police en garantie des travaux de pavage exécutés par The Standard Paving Company fournie par cette dernière pour remplacer le dépôt en garantie entre les mains du trésorier soit acceptée et que le montant de \$7773.38 soit retourné à la dite Compagnie.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Larose:

Que Son Honneur le Maire et l'aviseur légal soient chargés d'aller représenter la Cité de Hull, devant la Commission des Chemins de Fer en rapport avec l'application de la Hull Electric pour permission d'élever leur tarif de passagers et s'opposer à toute augmentation tant que la compagnie n'aura pas signé le contrat à intervenir entre la Cité de Hull et la Hull Electric.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin Chénier Joseph, secondé par l'échevin Pharan: ~~INFO~~ ~~INFO~~

Que permis soit accordé à M. Edmond Boudreau d'opérer une salle de tables de pool, billard, etc., dans son établissement au coin des rues Laurier et St. Laurent. Que tous les autres établissements du même genre soient requis d'en demander la permission au conseil avant la mise en opération de ces sortes d'établissements.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin Laroche, secondé par l'échevin Laverdure: ~~INFO~~ ~~INFO~~

Que ce conseil ajourne à jeudi le 9 courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE HULL

District de Hull.

No. 46

SEANCE DU 9 JUILLET 1931

Adopté.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, jeudi le 9 juillet 1931, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, J. Chénier et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que la résolution No. 1 de l'assemblée spéciale du 30 juin soit rescindée et remplacée par la suivante:

Que la proposition de Browne, Urquhart & Company en rapport avec l'établissement d'une usine à gas à Hull soit approuvée;

Que le règlement No. 294 pour une franchise soit aussi approuvé et que le 20 juillet prochain soit le jour fixé pour le soumettre à l'approbation des électeurs. De plus que les changements mentionnés dans la lettre en date du 26 juin 1931 soient reçus et approuvés étant substitués à la lettre du 19 juin. Que publication de ce règlement soit faite dans le Progrès de Hull.

Adopté.

L'échevin J. B. Pharand prend son siège.

2. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que la soumission de Dunlop Tire & Rubber Goods Company Ltd au montant de \$712.47 pour le changement des roues de la pompe American LaFrance soit acceptée comme étant la plus basse.

Adopté.

L'échevin J. E .Gauthier prend son siège.

3. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que l'ingénieur soit autorisé à faire réparer le trottoir sur le chemin du cimetière, suivant son estimé au montant de \$75.00 à être chargé aux appropriations pour trottoirs.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin T. Wilson, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Qu'un permis gratuit de colporteur, avec une seule voiture, soit accordé à MM. Aldège Monette, 3 rue Bréboeuf et Arthur Beaudry, 24 rue Bienville;

Que le chef de police soit autorisé de faire la perception de la licence de M. Wm. Cyr, 205 rue Laval, à raison de \$15.00 par mois, pour une voiture seulement.

Ces permis et licence sont sujets à être cancellés sans avis.

Adopté.

L'échevin T. Moncion prend son siège.

5. Proposé par l'échevin J. B .Pharand, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. B. Pharand:

Que ce conseil lève l'assemblée, rapporte progrès et procède aux affaires.

7. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que ce conseil ajourne à vendredi, le 10 juillet courant.

Adopté.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.

District de Hull.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 9ième jour du mois de juillet 1931, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, écuyer, et les échevins Frs. Tremblay, Thomas Wilson, Ernest Pelletier, Zénon Boucher, Adélard Beauchamp, Elzéar Millette, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil;

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 294

Accordant une franchise à la
Maison Browne, Urquhart et Compagnie,
ses successeurs et ayant cause.

ATTENDU que la maison Browne Urquhart et Compagnie sollicite de la Corporation, le privilège pour une période de dix années, d'établir une usine à gaz et un système de lumière et de chauffage au gaz, dans les limites de la cité;

Attendu que ce conseil a jugé à propos qu'il est dans l'intérêt des citoyens d'accorder cette demande;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT déclaré, statué, ordonné et décrété comme suit;

La corporation de la Cité de Hull, accorde à la maison Browne, Urquhart et Compagnie, ses successeurs et ayant cause, le droit et la franchise, pour dix années à partir du 1er mai 1931, d'installer, de maintenir et d'exploiter, dans les limites de la cité, une usine et un système d'éclairage et de chauffage au gaz et en conséquence, de poser et maintenir dans les chemins, rues et places publiques, des conduits de distribution du gaz, et de fournir au public dans la municipalité le gaz pour fin d'éclairage et de chauffage et autres fins;

Le Maire et le Greffier sont par les présentes autorisés, pour au nom de la cité, d'exécuter à cette fin, le contrat avec la dite maison, déposé actuellement avec le greffier de la cité;

Le présent règlement aura force et effet aussitôt qu'il aura été approuvé suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus.

H. BOULAY,

Greffier

THEO. LAMBERT,

Maire.

002001



VILLE DE HULL CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 47

SEANCE DU 10 JUILLET 1931

A une assemblée régulière ajournée, tenue le 10 juillet 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Laverdure, Joseph Chénier, Pierre Chénier, J. B. Pharand, Zénon Boucher, Millette, formant quorum du dit conseil.

Le conseil siège en comité général pour considérer la question de la signature du contrat entre la cité et la Compagnie Hull Electric. L'assemblée n'ayant pas été ouverte, le conseil s'ajourne sine die.

H. BOULAY,
Greffier.

100\$00



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 48

SEANCE DU 20 JUILLET 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 20 juillet 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Larose, Laverdure, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Millette:

Que permission soit donnée à la Société de Bienfaisance de Hull, de tenir une loterie, bazar ou kermesse pour l'oeuvre de la société qui en est une de charité dans les limites de la Cité de Hull, pourvu que les articles ou effets donnés en prime n'excèdent pas une valeur de \$50.00.

Adopté unanimement.

2. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Pharand:

Que ce conseil siège en comité général pour considérer le contrat à intervenir entre la Cie Hull Electric et la Cité.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que ce conseil lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

4. Proposé par l'échevin Pierre Chénier, secondé par l'échevin Wilson:

Que le projet de contrat au sujet du transport par tramways et autobus dans la cité et jusqu'à Ottawa, avec amendements apportés par le conseil aux cédules de service, préparés par la compagnie Hull Electric soit soumis à la compagnie pour acceptation; que le Maire et le Greffier soient autorisés à le signer devant le notaire F. A. Labelle, et qu'à défaut par la compagnie de l'accepter d'hui à vendredi soir, le vingt-quatre juillet courant, les propositions y contenus soient considérées comme nulles et non avenues; que toutes les motions antérieures de ce conseil au sujet de la Hull Electric Company, et spécialement la motion se rapportant au contrat préparé par le notaire F. A. Labelle, adoptée par le conseil à l'assemblée du 22 avril 1931, pour franchise d'un service de tramways seulement sont par les présentes déclarées rescindées et le dit contrat nul.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull }
CITE DE HULL.

No. 49

SEANCE DU 30 JUILLET 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, jeudi le 30 juillet 1931, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Pelletier, Gauthier, Boucher, Beauchamp, Millette, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Boucher, :

Que le contrat entre la Cie Hull Electric et la Cité de Hull, préparé par le notaire F. A. Labelle et qui vient d'être soumis soit signé par le Maire et le Greffier de la Cité, avec les cédules attachés, pourvu qu'il soit aussi signé par la compagnie Hull Electric d'ici huit jours.

Adopté.

Monsieur l'échevin Joseph Chénier dissident.

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Pelletier:

Que la Cie. Hull Electric soit avertie par le Greffier de faire arrêter ses tramways de la ligne principale (rue Main), du côté ouest de la rue du Pont vis-à-vis la gare de The Ottawa Electric Company et de l'Ottawa House, et qu'elle s'entende avec l'ingénieur de la Cité pour le terrain et la construction d'un débarcadère, ces dépenses devant être payées par la Compagnie. Tel débarcadère devra être installé dans les 30 jours du 1er septembre 1931.

Adopté.

Ajournement sine die.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull. } CITE DE HULL

No. 50

SEANCE DU 3 AOUT 1931

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 3 août 1931, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :— J. Bertrand, avocat, au nom d'Edouard Alarie, 153 rue St-Laurent; MM. Albert Bolduc, Henri Quevillon, A. Beaudin et Henri Lorrain; L. Leblanc, 158 rue Laval; Frs. Caron, avocat, re réclamation Sagala; Labelle & Desrosiers, notaires; demandes de remises de taxes par des personnes indigentes; Ed. Pelletier, 154 Blvd. St-Joseph; Ernest Pilon, rue Taché; Joseph Guitard; E. R. Bisson.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 8 juillet 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Isidore Michaud	(imprévues)	\$ 8.00
2	F. A. Binet	(règ. 283)	22.00
3	P. A. Lanthier	(Hôtel-de-Ville)	3.00
4	W. D. St. Cyr	"	17.35
5	H. L. Leblanc	(règ. 291)	6.00
6	E. Léonard	"	6.00
7	H. Godbout	"	6.00
8	P. A. Larocque	(évaluateur)	2.70
9	Réné Roger	"	1.85
10	Léon Madore	"	2.70
11	Soublière-Lepage Ltée	"	1.10
12	Burroughs Adding Machine	(règ. 291)	247.45
13	A. Pepin	(Affaires litigieuses)	7.75
14	Eug. Décosse	(Papeterie)	1.82
15	Evans & Kert Ltd.	"	1.75
16	Soublière-Lepage Ltée	"	.20
17	P. A. Larocque	"	27.45
18	G. E. Gauvin	"	94.12
19	Le Progrès de Hull Ltée	(règ. 291)	110.25
20	Evans & Kert Ltd.	(évaluateur)	12.50
21	Gouvernement de la Province de Québec		
		(Assistance publique)	26,573.91

Que le trésorier soit autorisé de payer à Farley, Cassels et Dessaint la somme de \$900.00 pour les plans détaillés d'une partie du quartier No. 5 de la cité de Hull, suivant leur lettre du 28 juillet 1931. Cette somme à être chargée aux appropriations pour imprévus.

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 29 juillet 1931 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 28 juillet concernant le règlement No. 251 de la cité de Hull accordant une

commutation de taxes à la Laiterie de Hull soit approuvé et que le trésorier et le greffier de la cité soient autorisés à faire les changements y mentionnés.

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 28 juillet 1931 concernant l'évaluation du moulin de la compagnie International Paper, quartier 5, soit approuvé et que le trésorier et le greffier de la cité soient autorisés à faire les changements recommandés.

Que la soumission de British American Bank Note Company Ltd, au montant de \$209.25, pour l'impression des débentures du règlement 283, soit acceptée.

SALAIRES:— Paies Nos. 29 et 3 à 14 inc. mois de mai,
juin, et juillet

Parc et Hôtel-de-Ville	\$124.58
Vente pour taxes	52.50

W. S. Larose, président.	E. Laramée
J. Chénier	J. Laverdure
E. Pelletier	Z. Boucher
P. Chénier	T. Moncion
T. Wilson	

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Hôtel-de-Ville, Hull 29 juillet 1931

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de juillet 1931.

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

138 Substituer Miss Mary G. Brennan à C. M. Doyle, adresse Miss Mary G. Doyle c-o Mrs. P. J. Sullivan, 254½ Slater St., Ottawa

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8271 Substituer William Laroche à Wilfrid Montreuil.

8347 Retrancher Graham & Maybury laissant seul Wm. Laroche, propriétaire du lot et de la bâtie, 165 Main.

8188 Retrancher le nom de Arthur St-Amand laissant seul Vve Joseph St-Amand, 78 rue Laval.

8373 Substituer Gédéon Lafond à J. B. Laroche, 54-56 rue Maisonneuve.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9547 Substituer Edouard Laurin à Eddie Laurin.

9676 Substituer Aldéric Roy à Vve Thomas Wilson.

9322 Substituer Chas. Aug. Goulet à Antoine Laurin, adresse Chas. Aug. Goulet, 382 rue Champlain, Hull.

QUARTIER No. 1-A (Wrightville)

2087 Retrancher cette entrée soit \$1,000.00 pour glissoire démolie pour les années 1929-30, 1930-31, 1931-32.

2269-2270-2271 Substituer Mde. Réal Huot à Réal Huot.

3168 Substituer Dan Last à Cie Immobilière de Hull pour le lot 244-268 (et inscrire aux écoles dissidentes)

3468 Substituer Mde Vve Moise Miljours à Moise Miljours.

3662-3663 Substituer Nelson Larose à Cie Parc Lamontagne.

3380 Substituer Mde Hedwidge Cloutier à H. Cloutier.

3616-3617 Substituer Jean Charles Paris à H. Ranger.

3244 Substituer Oscar Giroux à Tessier Stanislas, lot 244-117 adresse Oscar Giroux, 135 Main, Hawkesbury, Ont.

4010 Substituer Belhumeur Pierre Narcisse à Bellehumeur P. N.

4475 Substituer Flora Legault à Armand Legault, lot 247-463, adresse:—Flora Legault, 95 rue Nicolet.

4551 Substituer Laurent Lapointe à B. Delangis, lot 247-489.

2952 Substituer Joseph Thibodeau à Loyola Larocque, adresse Joseph Thibodeau, 114 Sherwood St., Ottawa.

4215 Substituer Vve Grégoire Sirois à Mde. G. Sirois.

4238-4239 Substituer Albert Sabourin à Arthur Bernard.

4264 Incrire Berthiaume Oswald comme occupant laissant
Mde Rachel Faribault de Salaberry comme propriétaire.

3477 Substituer Whelan Thomas à Ferris Georges.

4063-A Retrancher \$250.00 d'évaluation pour pompe à gaz
à Léon Ricard, 500 Boulevard St-Joseph.

Respectueusement, soumis,

J. E. BEDARD,

Par: René Roger, Evaluateur.

HULL, Qué., le 28 juillet 1931

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Suivant la demande du Conseil à son assemblée du 6 juillet, en réponse à la lettre de la International Paper, concernant les machineries enlevées de leur moulin dans le quartier 5, j'ai l'honneur de faire rapport qu'une diminution de \$22,000.00 doit être accordée sur l'évaluation pour machines au numéro du rôle 9744.

Vous voudrez bien autoriser votre trésorier à accorder à la compagnie une réduction de taxes, basée sur la dite diminution d'évaluation de \$22,000.00 pour l'année fiscale 1931-32, aussi que le greffier inscrive au rôle la dite diminution d'évaluation.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

HULL, Qué., le 28 juillet 1931

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

J'ai l'honneur de soumettre à votre conseil le cas suivant:—

Suivant le règlement numéro 251, règlement intervenu entre la cité de Hull et la compagnie Laiterie de Hull, une exemption de

taxes municipales est accordée en tant que la compagnie ne cessera pas ses opérations.

Dans mon travail annuel d'évaluation et de recensement, j'ai constaté que la dite compagnie avait fermé ses portes, en tant que laiterie et comme le règlement l'exige pour avoir droit à la dite exemption de taxes.

En conséquence votre conseil, voudra bien autoriser son greffier à faire les changements au rôle d'évaluation de 1931-32, en inscrivant toutes les évaluations de la dite compagnie dans la colonne taxable, et aussi son trésorier d'avoir à calculer les taxes d'après ce dit changement au rôle.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. E. BEDARD,

Evaluateur.

2. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure

Que le 3ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté,

3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi, le 28 juillet 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

73	R. Carnière	\$19.75
74	Dépt. des Incendies	37.57
75	Dr. E. Laverdure	20.00

76	Le Progrès de Hull Ltée	1.04
77	Harry K. Martin	120.00
78	Uniform Cap Co.	12.48
79	Kelly & Leduc	3.50
80	Hull & Ottawa Battery Station	6.25
81	Hull Medical Hall	.50
82	Caisse	10.68

Que le chef Groulx soit autorisé de faire faire 25 livres pour les magasins de seconde main, par la maison A.A. Laflamme, au prix de \$50.00.

Que le chef Groulx soit autorisé de faire l'achat d'un pneu pour la voiture-patrouille.

Que le chef Groulx soit autorisé de faire placer deux enseignes défendant de stationner devant la propriété portant les nos. civiques 8-10-12, rue Langevin.

SALAIRES:— Paies Nos. 29 et 3 à 14 inc.
(mai, juin et juillet)

Police 34.20

J. Laverdure, président.	T. Wilson
J. Chénier	E. Laramée
W. S. Larose	Z. Boucher
E. Pelletier	T. Moncion
P. Chénier	

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le 3ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi, le 28 juillet 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin T. Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les

échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

102	Le Droit	5.00
103	Gatineau Electric Light Co.	143.75
104	Morrison Brass Mfg Co. Ltd.	24.70
105	A. Champagne	19.00
106	G. H. Wood & Co. Ltd.	15.01
107	Imperial Oil Ltd.	47.02
108	M. Viau	31.00
109	Langelier Ltée	2.81
110	M. Palmer & Son	46.18
111	Ottawa Electric Co.	74.35
112	Ludger Viau	5.00
113	General Supply Co of Canada	43.67
114	Bélanger Frères & Cie Ltée	75.68
115	A. Loyer	36.00
116	J. C. Bélaire	23.83
117	Betcherman Iron & Metal Co., Ltd.	546.00
118	Boily Shoes Repair	13.05
119	Godin Frères	36.24
120	Albert Gratton	1.45
121	T. Lawson & Sons Ltd.	75.21
122	Le Progrès de Hull Ltée	67.60
123	H. Dumontier	2.50
124	Marchand Electrical Co.	35.52
125	D. O. Laviolette	7.00
126	E. R. Bisson	15.00
127	A. Champagne	26.31
128	Evans & Kert Ltd.	19.60
129	Chs. Donaldson	4.36
130	Hull & Ottawa Battery Station	34.95
131	J. Sarazin	6.00

132 Trucks & Tractors of Ottawa Ltd. 200.16
133 Canadian Industries Ltd (Chlorination) 1109.50

SALAIRE :— Paies Nos. 29 et 3 à 14 mc.

(mai, juin, juillet)

Réparations des services \$2052.15

Bornes Fontaines 283.15

Tuyaux Principaux 174.96

Arrosage 285.00

Château d'eau 1456.89

T. Wilson, président.

P. Chénier

J. Chénier

W. S. Larose

J. Laverdure

E. Laramée

E. Pelletier

Z. Boucher

T. Moncion

4. Proposé par l'échevin T. Wilson, secondé par l'échevin Frs. Tremblay:

Que le 3ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi, le 28 juillet 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A .Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E .Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DE FEU

83 A .Champagne 2.50
84 Dunlop Tire & Rubber Goods Ltd. 712.47
85 Hull Coal Company 15.50

86	Dominion Rubber Company Ltd.	8.45
87	A. R. Farley	8.85
88	Imperial Oil Ltd.	560.55
89	Keyes Supply Co., Ltd.	1.82
90	P. Leroux	180.00
91	C. H. Petch	11.44
92	St-Louis Machine Shop	4.15
93	Truck & Tractors of Ottawa Ltd.	1.25
94	Kelly & Leduc	1.23
95	Marchand Electrical Company	43.22

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

96	Dépt. des Incendies	14.52
97	Campbell Motor Sales	1.00
98	Ottawa Electric Co.	5.50
99	Gatineau Electric Light Co. Ltd.	7.50
100	Marchand Electrical Company	13.00
101	Z. Miron	3.50

Que le chef Tessier soit autorisé de faire faire les réparations nécessaires aux bouilloires des postes 1 et 8, suivant son rapport en date du 28 juillet 1931.

Que le chef Tessier soit autorisé de demander des soumissions pour le charbon pour la saison d'hiver.

Que permission soit accordée au chef Tessier de prendre part à la convention des chefs de pompiers qui aura lieu prochainement à Shawinigan Falls, P.Q.

J. Chénier	T. Wilson
J. Laverdure	E. Laramée
E. Pelletier	Z. Boucher
W. S. Larose	T. Moncion
P. Chénier	

5. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 28 juillet 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

22	J. A. Frazer	(Règ. 291)	25.26
23	Nap. Tremblay	"	1575.21
24	Hector Bisson	"	5.50
25	Geo. Burke	"	100.00
26	Bell Telephone Co.	"	15.90
27	J. A. Fortin	"	10.00
28	E. Groulx	"	12.85
29	Kelly & Leduc	"	414.45
30	The Peoples's Gas Supply Co.	"	3.00
31	J. Pilon Ltée	"	46.97
32	Dépt. des Incendies	"	605.28
33	Wright Builders Supply Ltd.	"	2120.31
34	Jules Baillot	"	285.87
35	Crabtree Ltd	(règ. 283)	13.57
36	Aimé Guertin & Cie	"	1320.60
37	Ontario Hughes-Owen Ltd.	"	5.13
38	H. Dupuis & Fils Ltée	"	504.72
39	H. P. Dupuis	"	334.75
40	Moise Galipeau	"	15.00
41	Imperial Oil Ltd	"	40.15
42	Amédée Lefebvre	"	55.00
43	M. Levitan	"	986.75
44	P. A. Larocque	"	15.15
45	Wright Builders Supply Ltd	"	3993.90

46	M. Scantland	5.25
47	R. Carrière	39.65
48	Standard Paving Ltd.	812.85
49	Cuzner Hardware Co., Ltd.	1.25
50	Canadian Pacific Ry.	(barrières) 72.56
51	Gatineau Electric Light Co.	(rues) 19.80
52	Le Progrès de Hull	(imprévus) 5.00
53	W. D. St. Cyr	" 50.29
54	J. E. Décosse	(ingénieur) 6.50
55	G. E. Gauvin	(rues) 4.16
56	Hull Coal Company	(trottoirs) 654.02

SALAIRES:— Paies Nos. 29 et 3 à 14 inc. (mai, juin, juillet 1931)

Rues	\$938.79
Egoûts	922.45
Trottoirs	897.00
Rues pavées	5834.85
Règ. 258	2630.85
Règ. 283	30,945.58
Règ. 291	36,372.12
Règ. 289	265.60
Règ. 274	17.00

E. Laramée, président

P. Chénier

J. Chénier

W. S. Larose

J. Laverdure

T. Wilson

J. Laverdure

Z. Boucher

E. Pelletier

T. Moncion

6. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin

E. Gauthier:

Que le 3ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi, le 28 juillet 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin

E. Pelletier, président Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

57. Soublière-Lepage	(Parcs)	\$54.82
58. Eug. Therrien	(Santé)	36.00
59. E. Ouellette	(assistance publique)	15.00
60. Romuald Picard	"	29.85
61. W. T. Shirreff	"	25.00
62. Pharmacie Wrightville	"	2.00
63. J. Pharand	"	2.98
64. Woodburn's Funeral Home	"	5.00
65. Pharmacie (Union)	"	10.60
66. Dr. J. Isabelle	"	65.00
67. Strathcona Hospital	"	53.00
68. Strathcona Hospital	"	159.00
69. Strathcona Hospital	"	48.00
70. Hopital St. Vincent	"	136.50
71. Soeurs de Miséricorde	"	731.90
72. Orphelinat St. Joseph	"	1772.40
73. Hospice St. Charles	"	2859.85

SALAires:— Paies Nos. 29 et 3 à 14 inc.
(mai, juin, juillet)

Santé

\$97.00

E. Pelletier, président	J. Laverdure
J. Chénier	E. Pelletier
T. Wilson	P. Chénier
E. Laramée	W. S. Larose
T. Moncion	Z. Boucher

7. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé. *Adopté*

8. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de McLeod, Young, Weir & Company Limited pour l'achat de \$283,500.00 de débentures du règlement No. 283, échéant en série du 1er novembre 1933 au 1er novembre 1970, au taux de 94.44% et les intérêts accrus à la date de livraison soit acceptée. Les débentures porteront intérêt au taux de 4 1/2 payable semi-annuellement.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de la compagnie Dunlop Rubber pour la fourniture de 500 pieds de boyaux "Redflex", à raison de \$1.20 du pied, soit acceptée.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin Wilson:

Que la soumission de R.Q. Morris pour l'achat d'un camion auto de 1/2 tonne au prix de \$645.00 soit acceptée et que les fonds pour cet achat soient répartis comme suit: Règlement No. 283 \$300.00 et Règlement No. 258 \$345.00.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin T. Moncion, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un montant de \$50.00 soit voté comme participation de la cité de Hull à la réception qui sera donnée aux délégués de la semaine sociale, jeudi le 28 août. Que ce montant soit pris à même les fonds du comité de publicité.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que l'évaluateur soit chargé de rectifier l'évaluation de la propriété Trudel, rue Principale, dont les bâtisses ont été incendiées le 24 février 1931.

Adopté.

13 Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire faire les réparations entre les voies de la compagnie Hull Electric, pour sa partie, aussitôt que cette dernière aura signé son contrat avec la ville. Ces réparations devront être faites par la Standard Paving Company aux mêmes conditions que pour les réparations faites aux rues pavées.

Adopté.

14. Etant donné que de nombreuses requêtes ont été soumises au conseil pour le pavage des routes St-Rédempteur, Blvd. Montclair et chemin de la Montagne;

Etant donné que ces routes sont les principales artères dans la cité de Hull reliant les quartiers du centre au quartier Wrightville;

Etant donné que ces routes conduisent directement au cimetière St-Rédempteur situé dans les limites nord ouest de la cité;

Etant donné que plusieurs mille dollars ont été dépensés pour l'entretien de ces chemins;

Etant donné qu'il faudra dépenser encore cette année un montant de \$2,500.00 pour leur entretien;

Etant donné que ces dépenses sont faites pour des routes macadamisées seulement;

Etant donné que l'intérêt et le fonds d'amortissement pour la part de la cité sur le coût du pavage permanent de ces routes n'est que de \$1,195.60 par an;

Etant donné que le conseil ne peut préparer de règlement pour améliorations locales maintenant,

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que la cité de Hull fasse application au ministre des affaires municipales pour obtenir l'autorisation de faire urgentement le pavage permanent des routes chemins de la Montagne, blvd. Montclair et

St-Rédempteur dont les estimés approximatifs sont de \$42,000.00. Le coût de ce pavage devant être inclus dans le premier règlement pour améliorations locales à être soumis aux contribuables pour approbation.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Chénier, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que le président du comité des rues et améliorations soit autorisé à rencontrer le député-ministre des affaires municipales pour appuyer le projet du pavage des routes chemin de la Montagne, blvd. Montclair et St-Rédempteur, et en donner les détails si nécessaires. Que le trésorier de la cité soit autorisé à lui fournir les fonds nécessaires à cette fin.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire poser un puisard en face du No. 32 rue Iberville au coût de \$50.00 suivant avis de motion donné à l'assemblée régulière du 6 juillet courant. Les fonds pour ce travail devant être pris à même les appropriations pour égouts.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin T. Moncion, secondé par l'échevin J. Chénier:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et des échevins T. Wilson et J. Laverdure, soit dorénavant chargé de l'administration du département de la police et que les décisions prises par ce comité soient renversées que par les deux tiers des membres du conseil.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Pelletier:

18. Que les comptes des différentes sociétés St-Vincent de Paul de cette ville soient approuvées et payées, après vérification faite. Le montant total de ces comptes est de \$1,605.93 à être chargé aux appropriations pour imprévus.

meilleur que
Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Gauthier:

Que ce conseil reconnaissse le retour d'un chèque de \$100.00 qui avait été voté au syndicat des faiseurs de pulpe et papier pour la réception d'un conférencier de France.

Adopté.

HULL, le 28 juillet 1931.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'une somme de \$50.00 soit appliquée aux fins de la réception des délégués de la semaine sociale. Les fonds étant pris aux estimés de publicité.

(Signé) T. MONCION,
Echevin

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull. }
No. 51

SEANCE DU 13 AOUT 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, jeudi, le 13 août 1931, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil et les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Pelletier, Boucher, Millette, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité de Hull, à huit heures du soir, jeudi le treizième jour du mois d'août 1931, à laquelle assemblée sont présents:

Son Honneur le Maire Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins Tremblay, Edmond Laramée, Thomas Moncion, Ernest Pelletier, Zénon Boucher, W. S. Larose, J. Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire;

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté;

REGLEMENT No. 296
AUTORISANT UN EMPRUNT DE \$5,000.00
POUR REMEDIER AU CHOMAGE DANS
LA CITE.

ATTENDU que cette Corporation a été autorisée par le Ministre des Travaux Publics et du Travail à faire des travaux pour une somme de \$10,000.00 aux fins de remédier au chômage dans la Cité;

ATTENDU que ce Conseil a jugé à propos de faire des travaux au système d'égoût, dans la cité; et que d'après le rapport de l'Ingénieur de la Cité, le coût de tels travaux sera de \$10,000.00.

ATTENDU que 50% de ce montant, soit \$5,000.00 sera payé par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, et que 50% soit \$5,000.00 doit être payé par la Corporation;

ATTENDU qu'en vertu de la "Loi de l'aide aux chômeurs, 1930" (21 George V, Chapitre 2), cette corporation peut contracter un emprunt jusqu'à concurrence de cette somme;

A ces fins, il est par le présent règlement statué et décreté comme suit:—

1. La Cité de Hull est autorisé à emprunter temporairement, selon les besoins et en attendant le paiement de la part des gouvernement fédéral et provincial, une somme totale n'excédant pas \$5,000.00. Cet emprunt pourra être fait au moyen d'un ou plusieurs billets, signés par le maire et contresignés par le trésorier de la Cité. Le ou les dits billets devront être payés avec les sommes qui seront reçues des gouvernements fédéral et provincial comme étant la part des dits gouvernements dans le coût de ces travaux d'aqueduc;

2. La Cité de Hull est autorisée à emprunter temporairement, pour ces dits travaux d'égoût, par billets signés par le Maire et contresignés par le trésorier de la cité, une somme n'excédant pas la part de la Cité, soit \$5,000.00 en attendant la perception du produit de la vente des obligations à être émises en vertu du pré-

sent règlement. Les dits billets devront être remboursés avec le produits de la vente des dites obligations et dès la perception du dit prix de vente, les dits billets devant cependant dans tous les cas, être remboursés avant le 30 octobre, 1932.

3. Un taux d'intérêt n'excédant pas 6% (six pour cent par année sera payé sur les billets à être émis en vertu des paragraphes premier et deuxième ci-dessus. S'il est impossible d'emprunter les sommes requises à un taux d'intérêt inférieur ou égal à 6% le conseil devra faire déterminer par le ministre des Affaires Municipales le dit taux d'intérêt. Cet intérêt sera payé à même les fonds généraux de la Corporation;

4. La Cité de Hull est autorisée à effectuer un emprunt, au moyen d'obligations, jusqu'à concurrence de la somme de \$5,000.00.

5. Ces obligations seront de la dénomination de \$100.00 ou des multiples de \$100.00, ou des multiples de \$100.00, seront datees du premier novembre 1931 et devront porter le certificat de légalité du Ministre des Affaires Municipales.

6. Un intérêt au taux de 5% (cinq pour cent) l'an sera payé semi-annuellement, le premier mai et le premier novembre de chaque année.

7. A chacune de ces obligations seront attachées des coupons représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission jusqu'à son échéance.

8. Ces obligations seront signés par le Maire et le Greffier de la Cité; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt;

9. Ces obligations seront faites payables, au cours légal, au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, au bureau principal de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, à Québec ou à sa succursale à Hull, au choix du porteur. Les coupons d'intérêt seront payables au porteur, aux mêmes endroits que le capital;

10. Le présent règlement sera fait pour un terme de 20 ans, à compter du premier mai 1932, et les obligations seront remboursées par séries de la manière indiquée au tableau ci-dessous;

Année Year	Capital Capital	Intérêts Interests	Total Yearly Total	Annuel Total
1932	\$100.00	\$250.00		\$350.00
1933	200.00	245.00		445.00
1934	200.00	235.00		435.00
1935	200.00	225.00		425.00
1936	200.00	215.00		415.00
1937	200.00	205.00		405.00
1938	200.00	195.00		395.00
1939	200.00	185.00		385.00
1940	200.00	175.00		375.00
1941	200.00	165.00		365.00
1942	200.00	155.00		355.00
1943	300.00	145.00		445.00
1944	300.00	130.00		430.00
1945	300.00	115.00		415.00
1946	300.00	100.00		400.00
1947	300.00	85.00		385.00
1948	300.00	70.00		370.00
1949	300.00	55.00		355.00
1950	400.00	40.00		440.00
1951	400.00	20.00		420.00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$5,000.00	\$3,010.00		\$8,010.00

11. Il est par le présent règlement imposé sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité une taxe annuelle suffisante, suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des montants dûs chaque année suivant le tableau ci-dessus;

12. Le produit du présent emprunt par obligations, ainsi que le montant de \$5,000.00 qui sera versé par les gouvernements fédéral et provincial devront être employés exclusivement aux fins de remédier au chômage dans la cité, le tout conformément au contrat intervenu entre la municipalité et les gouvernements fédéral et provincial;

13. Le présent règlement entrera en vigueur le jour de son approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

THEO. LAMBERT **H. BOULAY,**
Maire Greffier.

1. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laramée:

Que le règlement No. 296 autorisant un emprunt de \$10,000.00 en vertu de la loi du chômage, lequel a été lu soit approuvé; que le dit règlement soit transmis immédiatement au comité du secours du chômage pour approbation et obtenir l'autorisation de commencer les travaux le plus tôt possible.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Pierre Chénier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que demande soit faite au Premier Ministre, à M. L. Guimond, sous-directeur du comité de secours contre le chômage, ainsi qu'à l'Honorable G. Robertson, Ministre du Travail au Gouvernement Fédéral à Ottawa, d'un octroi de \$50,000.00 pour la période du 1er septembre au 30 avril 1932;

Que le rapport de l'ingénieur en date du 13 août 1931 recommandant l'exécution de travaux d'améliorations locales, au montant de \$730,000.00 soit approuvé et envoyé aux autorités, dans le but de donner de l'ouvrage à nos chômeurs.

Adopté.

Ajournement sine die.

LE 20 JUIN 1931
CANADA, la province de Québec, la Cité de Hull
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Hull, à huit heures du soir, lundi le sixième jour du mois de juillet 1931, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire, Théo. Lambert, au fauteuil et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier, formant quorum du dit conseil:

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 293

Pour amender le règlement No. 244 concernant

le trafic des véhicules dans les limites

de la cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce conseil;

IL EST par le présent règlement ordonné et statué comme suit:

1. Le règlement numéro 244 est par les présentes amendé comme suit, savoir: En ajoutant après la clause dix de l'article deux, la clause suivante:—

“Boulevard St-Joseph, côté Est, vis-à-vis le lot portant le numéro cadastral 257, parties 8 et 9 et numéros civils 146-150.”

Le présent règlement viendra en force et effet immédiatement.

(Signé) H. BOULAY,

Greffier

(Signé) THEO. LAMBERT,

Maire



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
CITE DE HULL

District de Hull

No. 52

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 1931

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi, le 8 septembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Wilson, Laramée, Moncion, Gauthier, Pelletier, Boucher, Beauchamp, Millette, Laverdure, J. Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celle de Wm. Shean, 241 rue Maisonneuve se plaignant du mauvais état de la rue à l'angle sud des rues Maisonneuve et St. Bernard; Robert Pink, Chemin de la Montagne, désire connecter un égoût avec lui du chemin de la Montagne; Victor Laviolette, 8 rue Charlevoix; G. Duncan Graham, pour réajustement d'évaluation du lot 101 bloc 96; Roch Aubry, re 1er versement de \$1000.00 au dispensaire; Fournier Ovila, 82 rue Charlevoisx, RE réajustement d'évaluation; Chauffeur de taxis demandant réduction de licence de \$10.00 à \$2.00; O. Morn, Sous-Ministre des Affaires Municipales, permission d'emprunter à 4½% au lieu de 5%; Demande de remise de taxes; Wright & Dowd re Décharge de l'égoût collecteur dans la crique Brewery; Madame Amanda L. Langevin re tapage de flaneurs; Soumissions pour impression de débentures; Gatineau Bus Line; Médecins Hygiénistes;

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Laverdure:

Que l'enrôlement des chômeurs soit commencé jeudi matin le 10 courant et qu'avis en conséquence soit publié dans les journaux "Le Droit et le Citizen; l'enregistrement comprenant tous ceux qui désiraient s'établir sur des fermes.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des FINANCES dûment assemblé en chambre, mardi le 1er septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1 St. Vincent de Paul de Notre-Dame

(Assistance Publique) 581.50

2 St. Vincent de Paul de St. Rédempteur

(Assistance Publique) 297.95

3 René Roger (évaluateur) 1.85

4 Léon Madore " 3.60

5 Soublière-Lepage Ltée " 1.75

6 P. A. Larocque " 4.20

7 Eug. Léonard (Rég. 291) 10.00

8 H. L. Leblanc " 10.00

9 H. Godbout " 10.00

10 Soublière-Lepage Ltée (papeterie) 30

11 The Financial Post " 5.00

12 Burroughs Adding Machine Co. " 6.75

13 Evans & Kert Ltd. " 15.00

14 D. Gestetner Ltd. " 4.75

15 G. E. Gauvin " 370.65

16 Office Specialty Co. " 5.89

17	F. A. Binet	(Imprévus)	10.00
18	P. A. Larocque	(Papeterie)	1.75
19	British American Bank Note	(rég. 283)	217.62
20	W. D. St. Cyr	(Hôtel-de-Ville)	65.40
21	M. Galipeau	"	7.00
22	Soublière-Lepage Ltée	"	6.23
23	H. Lafleur	"	.75
24	H. Lafleur	"	.25
25	Kelly & Leduc	"	2.55
26	J. R. Séguin	"	3.00
27	Hospice St. Charles d'Ottawa	(Assistance publique)	850.50

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 1er septembre 1931 concernant certains changements au rôle d'évaluation de la cité de Hull soit approuvé.

Que le rapport de l'évaluateur Bédard, en date du 1er septembre, concernant l'évaluation de la propriété Trudel, rue Principale, quartier 3, soit approuvé.

E. Pelletier
E. Millette
Z. Boucher
J. Chénier
A. Beauchamp
E. Laramée
T. Wilson
T. Moncion
J. Laverdure
J. E. Gauthier

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Hôtel-de-Ville, Hull 1er Sept. 1931

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de septembre 1931.

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

1761 Substituer Mde Vve Hector Bond à Hector Bond.
38 Retrancher un service d'eau pour les années 1929-30, 1930-31 à Joannette Cyprien, 345 Chemin d'Aylmer.

QUARTIER No. 1-A (Wrightville)

3861 Substituer Charles Sperman à Charles Rochon, 138 rue Lois.
4475 Incrire Paquette Maurice comme occupant laissant C. W. Ross, propriétaire.
4476 Substituer C. W. Ross à Paquette Raoul.
1859 Retrancher cette entrée maison démolie depuis mai 1931
1959-A Substituer 154-185 à 254-Pt-185 et inscrire \$200.00 d'évaluation pour terrain au lieu de \$100.00 formant un total de \$400.00 à 53 rue Rouville.
4265 Substituer Larose Domina à Geo. W. Walker
2166 Substituer Aimé Morrissette à Isaac Smith, lot 247-21, adresse: A. Morrissette, 9 rue Scott.
4204 Substituer Geo. Walker à Lemire Eug.
3662-3663 Incrire Stanfield Larose comme propriétaire, laissant Nelson comme occupant.
1906-1907 Retrancher le nom de Nap. Carrière laissant W. A. Cole seul propriétaire.

4204 Pour fins d'améliorations locales ne chargez que \$7.04 pour trottoir au lieu de \$7.26 et \$39.04 pour égoût au lieu de \$40.10 pour les années 1929-30, 1930,31, 1931-32, ce lot n'a que 64' au lieu de 66' et faire remise de taxe de \$3.84 étant la différence de ces trois années.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5687-5686-5688 Substituer J. R. Charbonneau à Thomas Flemming, adresse:— J. R. Charbonneau, 426 rue Queen, Ottawa, Ont.
5521 Substituer Vye Basile Dorion à Basile Dorion, 58 rue Garneau.

5603 Substituer Tremblay Jos. à St-Jean, Télesphore, 183 rue St-Laurent.

5624 Substituer Mrs. W. F. Maybury à Octave Frappier.

5103 Substituer S-166 à 166 (66' x 668) et inscrire terrain à \$425.00 au lieu de \$650.00 formant un total de \$1700.00 avec la bâisse, depuis le 1er mai 1931.

5103-A Incrire Graham G. D. avec le lot N-166 (28' rue St-Rédempteur x 66 rue Burke), avec évaluation de \$225.00 depuis 1er mai 1931.

5548 Substituer Geo. D. Graham à C. K. Graham.

QUARTIER N°. 3 (Lafontaine)

6164 Substituer Vve Jos. Oct. Dubois à Jos. Oct. Dubois.

6214 Substituer Eugène Jolicoeur à J. Bte Jolicoeur et Eug. et Vve Hil.

6484 Substituer L. Bissonnette à Nicolo Charlotte.

Substituer Capital Trust Corp. à Chas. Aug. Laroche, 87 rue Dupont.

QUARTIER N°. 3-A (Frontenac)

7817 Substituer Armand Riendeau à Dame Arsène Riendeau, 128-130 rue St-Laurent.

7071 Substituer Fortin & Gravelle à Albert Tremblay et D. Dupuis lot 9-35 rue St-Hyacinthe.

7388 Retrancher un cheval depuis mai 1930.

7090 Retrancher maison évaluée à \$450.00 laissant une évaluation de \$500.00 pour terrain seulement depuis 1er mai 1931.

7108 Retrancher fonds de commerce depuis mai 1931.

7922 Substituer Hormidas Caron à F. Perchard.

7923 Substituer Patrick Périard à F. Perchard.

7249 Substituer Vve Auguste Pelletier à Auguste Pelletier.

6994 Substituer J. Antoine Paquette à Alfred Paquette.

7389 Substituer Vve Samuel Dinelle à Samuel Dinelle.

7807 Substituer Vve Ovila Cadieux à Pharand J. Bte. et Ovila Cadieux, adresse:— Vve Ovila Cadieux, 162 rue Notre-Dame.

6207-A Retrancher évaluation pour machines \$300.00 celles-ci ont été enlevées depuis février 1931.

7116 Retrancher fonds de commerce à Alphée Bertrand ne tient plus commerce pour les années 1929-30, 1930-31, 1931-32. et faire remise de taxe.

7268 Substituer Royal Trust Co. à H. P. Dupuis.

7269 Substituer Hormidas Dupuis comme occupant à H. P. Dupuis et inscrire Royal Trust Co. comme propriétaire du terrain.

7902 Inscrire Royal Trust Co. comme propriétaire et H. Dupuis comme occupant.

7903 Substituer Royal Trust Co. à H. P. Dupuis.

7418 Retrancher un cheval depuis mai 1929.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8012 Substituer Vve Roméo Lafond à Roméo Lafond et Mde R.

8015 Substituer Vve Alvin Coté à Succ. A. Coté.

8361 Substituer Willie et Ernest St-Denis à Geo. D. Graham.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9021 Retrancher le stock soit \$150.00 depuis octobre 1930.

Respectueusement soumis,

J.E. BEDARD,

Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que le 4ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur

l'échevin E. Pelletier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

28	Kelly & Leduc	(Parcs)	.75
29	Le Droit	(Santé)	10.00
30	Eug. Therrien		24.50
31	O. Lusignan	(Assistance publique)	75.00
32	Pharmacie Simard	"	7.70
33	Pharmacie de Wrightville	"	8.60
34	Romuald Picard	"	17.25
35	Strathcona Hospital		29.00
36	J. Isabelle, M.D.	(Santé)	693.75

Que le Dr. J. Isabelle soit autorisé d'assister au Congrès de l'American Public Health Association qui se tiendra à Montréal du 14 au 17 septembre prochain et que le trésorier soit autorisé à lui fournir la somme de \$75.00, à être chargée aux appropriations du département de santé.

E. Pelletier
E. Millette
Z. Boucher
A. Beauchamp
T. Wilson
E. Laramée
T. Moncion
J. Laverdure
J. E. Gauthier

4. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Millette:

Que le 4eme rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4^{me} RAPPORT DU COMITÉ DE L'AQUEDUC
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi, le 1^{er} septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Thomas Wilson, président, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Thos. Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

57	Thornton & Truman Shop	65
58	St. Louis Machine Shop	54.65
59	M. Palmer & Sons	54.30
60	The People's Gas Supply Co. Ltd.	9.50
61	Z. Miron	22.60
62	Imperial Oil Ltd.	71.12
63	J. O. Laflèche	2.10
64	Bell Telephone Co.	5.70
65	Gatineau Electric Light Co.	167.75
66	Victoria Foundry Co. Ltd.	13.00
67	Nelson Larose	65.00
68	The General Supply Co. of Canada	3610.45
69	Mueller Limited	291.13
70	M. Levitan	1379.25
71	Dominion Rubber Co. Ltd.	32.29
72	Taxi Henri	1.00
73	St. Denis Service Station	2.25
74	St. Louis Machine Shop	25.40
75	Imperial Optical Co.	2.00
76	St. Louis Machine Shop	1.00
77	P. Leroux	139.25
78	Soeurs de la Providence	39.90
79	M. Viau	2.00
80	E. R. Bisson	15.00
81	I. Viau	5.00

82	Crane Limited	Hull 1931	61.53
83	J. Berniquez	Hull 1931	.75
84	Godin Frères	Hull 1931	36.74
85	A. Guertin & Cie	Hull 1931	1683.14
86	Canadian Industries Ltd.	Hull 1931	1164.43
	Canadian Industries Ltd. "Note de Crédit"		1300.00
87	L.L. & W. H. Chapman		24.48

T. Wilson
E. Pelletier
E. Millette
Z. Boucher
Ad. Beauchamp
J. Chénier
T. Moncion
J. Laverdure
E. Laramée

5. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Laramée:

Que le 4ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

88	Dépt. des Incendies		41.06
89	R. Carrière		8.55
90	Kelly & Leduc		22.93
91	Caisse Police		12.25
92	W. F. Vilas Co. Ltd.		28.08

93	Le Progrès de Hull	31.20
94	M. Viau	9.05
95	Chs. E. Smith	2.00
96	P. A. Larocque	2.00
97	Le Progrs de Hull Ltée	16.64

E. Pelletier
E. Millette
Z. Boucher
J. Chénier
A. Beauchamp
T. Wilson
J. Laverdure
T. Moncion
E. Laramée
J. E. Gauthier

6. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que le 4ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

98	A. Couture & Cie	2.50
99	Octave Emery	21.05
100	McMullen-Perkins Ltd	4.80
101	E. Groulx	26.30

102	M. Viau	7.80
103	P. A. Larocque	9.00
104	J. C. Bélair	28.45
105	Le Progrès de Hull Ltée	20.70
106	Chs. Donaldson	1.44
107	Hull Medical Hall	7.65
108	Kelly & Leduc	443.60
109	Standard Paving Ltd.	474.62
110	Dépt.duFeu	785.31
111	Aylen & Aylen	100.00
112	F. Laroche	1.50
113	G. E. Gauvin	5.46
114	Charron-Ménard	21.10
115	Bélanger Frères & Cie Ltée	50.45
116	Betcherman Iron & Metal Co.Ltd.	399.25
117	Donat Bélanger	3.85
118	Hull Coal Company	46.28
119	Geo. Burke	40.00
120	Amédée Lefebvre	98.00
121	Désiré Gagnon	10.50
122	Soublière-Lepage Ltée	17.80
124	Morris Motor Sales	645.00
125	Trucks & Tractors of Ottawa Ltd.	122.51
126	Limoges & Frères	389.81
127	Nap. Tremblay	1831.84
128	J. Pilon Ltée	140.37
129	M. Galipeau	199.00
130	J. Sarazin	6.00
131	R. Carrière	4.85
132	The Montreal Association for the Blind	9.36
133	Wright Builders Supply Ltd.	5644.91
134	H. P. Dupuis	44.20
135	H. Dupuis & Fils Ltée	1724.79

136	Andrew Stafford	78.00
137	Dunlop Tire & Rubber Goods	297.36
138	A. Baillot & Fils	145.80

139	E. Laramée	10.00
140	E. Pelletier	10.00
141	E. Millette	10.00
142	Z. Boucher	10.00
143	J. Chénier	30.00
144	A. Beauchamp	60.00
145	T. Wilson	60.00
146	T. Moncion	60.00
147	J. Laverdure	10.00
148	J. E. Gauthier	20.00

7. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion:

Que le 4ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET

ALARME

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

37	P. D'Aoust & Cie	17.00
38	Imperial Oil Ltd	935.52
39	W. D. St. Cyr	277.67
40	M. Viau	1.41
41	J. L. Pichette	12.00

42	Trucks & Tractors of Ottawa Ltd.	.25
43	J. Pharand	7.82
44	McMullen-Perkins Ltd.	1.85
45	F. Laroche	.60
46	A. Laporte	.60
47	Kelly & Leduc	1.22
48	Keyes Supply Co. Ltd.	1.46
49	Dominion Rubber Co. Ltd.	6.17
50	Chez Ernest	4.20
51	Charron-Ménard	15.85
52	Dunlop Tire & Rubber Goods Co. Ltd.	588.00

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

53	Dépt. des Incendies	18.12
54	Gatineau Electric Light Co.	29.40
55	Charron-Ménard	2.54
56	R. O. Morris	4.00

Que la soumission de Bélanger Frères & Cie Ltée pour la fourniture de 45 tonnes de charbon Welsh Buckwheat No. 1 à \$11.75 la tonne et 80 tonnes de charbon Américain Buckwheat No. 1 à \$10.00 la tonne soit acceptée

Que le soumission de Hull Coal Company pour la fourniture de 175 tonnes de charbon Bitumineux $\frac{3}{4}$ Lump à raison de \$8.90 la tonne soit acceptée.

A. Beauchamp
E. Pelletier

E. Millette
Z. Boucher

J. Chénier
T. Wilson

T. Moncion
J. Laverdure

Ed. Laramée
J. E. Gauthier

8. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que le 4ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Laramée:

Que la Cie Lucien Massé soit autorisée d'établir un système de comptabilité pour le bureau de l'ingénieur et aux magasins de la Corporation. Le coût de ce travail ne devant pas excéder trois cents dollars. Ce système de comptabilité devant être approuvé par les membres du conseil avant d'être mis en pratique. Les fonds devant être pris à même les dépenses imprévues.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Pelletier:

Que l'ingénieur soit autorisé de prendre les arrangements nécessaires pour continuer avec la Cie. "La Prévoyance" la police d'assurance contre les accidents pour les employés des travaux publics, et que le trésorier soit autorisé de payer la prime initiale de \$200.00.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que Son Honneur le Maire et le trésorier soient autorisé à escompter et renouveler un billet au montant de \$50,000.00 suivant le rapport du trésorier en date du 3 septembre 1931.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que M. J. A. Laferrière soumette à la prochaine assemblée du conseil un questionnaire aussi complet que possible pour procéder sérieusement et équitablement à l'enregistrement des chômeurs de la ville.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que l'ingénieur soit autorisé à préparer un estimé approximatif pour faire un raccordement d'égoût sur la rue Dollard, en remplacement d'un raccordement existant actuellement sur la rue Victoria étant donné que ce dernier égoût est surchargé et se déverse plusieurs fois par an dans la cave d'une propriété située au No. 33 rue Victoria.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Que l'ingénieur soit autorisé de demander par la voix des journaux des soumissions pour le pavage du chemin de la Montagne, Boulevard Montclair, et rue St. Rédeempteur pour lundi le 14 courant, le conseil ne s'engageant pas d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que le surintendant de la lumière soit autorisé de poser des lampes de rues aux endroits suivants: Rue Montmorency centre, rue Chateauguay et Garneau, Joffre, avenue Laurier rue Notre-Dame entre les rues Verdun et ligne de division le coût étant de \$140.00 tel montant devant être chargé au compte des imprévues.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par tout le conseil:

Que les sincères sympathies de ce conseil, soient adressées à M. l'échevin Pierre Chénier et son épouse à l'occasion de la mort de l'un de ses enfants, et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille.

Adopté debout.

17. Attendu que dans le règlement d'emprunt portant le numéro 283, lequel a été approuvé par le conseil et les contribuables de la cité, l'intérêt était de 5% par an;

Attendu qu'en demandant des soumissions pour la vente des débentures à être émises en vertu du dit règlement, un offre a été fait à la Cité, sur un intérêt de 4½% par an;

Attendu que le dit offre est plus avantageux à la cité que les autres;

Atendu que demande a été faite à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales dans le but d'amender le dit règlement en réduisant l'intérêt sur le dit emprunt par le dit règlement à 4½%.

Attendu que telle autorisation a été donnée ainsi qu'il appert à une lettre du Sous-Ministre M. Oscar Morin, en date du 10 août courant;

Vu la loi à cet effet:

Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Gauthier:

Que le règlement No. 283, de la Cité de Hull concernant un emprunt au montant de \$296,000.00 soit et est par les présentes amendé en changeant partout où il est mentionné le taux de l'intérêt 5% et en y substituant le taux de 4½% et en substituant au tableau attaché au dit règlement, le tableau suivant.

REGLEMENT No. 283

BY LAW No. 283

Capital échéant en série du 1er novembre 1931 au 1er novembre 1970.

Intérêt de 4½% échéant semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre.

Capital maturing in series from the 1st of November 1931 to the 1st of November 1970.

4½% interest maturing semi-annually the 1st of May and the 1st of November.

Année Year	Capital	Intérêts Interest	Montant Annuel Yearly Total
1931	\$6,000.00	\$13,320.00	\$19,320.00
1932	6,500.00	13,050.00	19,550.00
1933	7,000.00	12,757.50	19,757.50
1934	7,500.00	12,442.50	19,942.50
1935	8,000.00	12,105.00	20,105.00
1936	8,000.00	11,745.00	19,745.00
1937	8,500.00	11,385.00	19,885.00
1938	9,000.00	11,002.50	20,002.50
1939	9,500.00	10,597.50	20,097.50
1940	9,500.00	10,170.00	19,670.00
1941	8,500.00	9,742.50	18,242.50
1942	9,000.00	9,360.00	18,360.00
1943	9,500.00	8,955.00	18,455.00
1944	10,000.00	8,527.50	18,527.50
1945	10,500.00	8,077.50	18,577.50
1946	11,000.00	7,605.00	18,605.00
1947	11,500.00	7,110.00	18,610.00
1948	12,000.00	6,592.50	18,592.50
1949	12,500.00	6,052.50	18,552.50
1950	13,000.00	5,490.00	18,490.00
1951	4,500.00	4,905.00	9,405.00
1952	5,000.00	4,702.50	9,702.50
1953	5,000.00	4,477.50	9,477.50
1954	5,500.00	4,252.50	9,752.50
1955	5,500.00	4,005.00	9,505.00
1956	6,000.00	3,757.50	9,757.50
1957	6,000.00	3,487.50	9,487.50
1958	6,500.00	3,217.50	9,717.50
1959	6,500.00	2,925.00	9,425.00
1960	7,000.00	2,632.50	9,632.50
1961	4,000.00	2,317.50	6,317.50
1962	4,000.00	2,137.50	6,137.50
1963	4,500.00	1,957.50	6,457.50
1964	5,000.00	1,755.00	6,755.00
1965	5,000.00	1,530.00	6,530.00
1966	5,500.00	1,305.00	6,805.00
1967	5,500.00	1,057.50	6,557.50

1968	6,000.00	810.00	6,810.00
1969	6,000.00	540.00	6,540.00
1970	6,000.00	270.00	6,270.00
			<u>544,130.00</u>
	<u>\$296,000.00</u>	<u>\$248,130.00</u>	<u>\$544,130.00</u>

Adopté.

18. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Pelletier:

Que le trésorier soit autorisé de payer à M. J. Alban Laferrière la somme de \$5.00 par semaine depuis le 1er mai 1931 au 31 août 1931, étant pour services d'autos durant la période ci-dessus mentionnée; les fonds devant être pris sur le règlement No. 283.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que le 1er versement de \$1,000.00 soit fait au dispensaire de Hull, tel que prévu dans les estimés.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Millette:

Que ce conseil ajourne à lundi le 14 courant.

Adopté.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE HULL



District de Hull

No. 54

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 14 septembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins Wilson, Laramée, Moncion, Pelletier, Gauthier, Boucher, Pharand, Millette, Larose, Laverdure, Jos. Chénier et P. Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Jos. Chénier:

Que ce conseil siège en comité général pour ouvrir et considérer les soumissions pour pavage.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Millette:

Que ce conseil lève séance rapporte progrès et procéde aux affaires.

Adopté.

3.b Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Pharand:

Que la question des pavages soit remise à huit jours pour que le Conseil puisse mettre le gouvernement au courant des pétitions pour et contre qui sont présentement devant le Conseil ce soir.

Pour la motion:— Les échevins Wilson, Pelletier, Pharand, et Laverdure.

Contre la motion:— Les échevins Moncion, Gauthier, Laramée, Boucher, Larose, Chénier Joseph, Chénier Pierre, Millette.

La motion est perdue.

4. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que la soumission de la Standard Paving Co., pour travaux de pavage du chemin de la Montagne, du Boulevard Montclair, et de la rue St-Rédempteur au montant \$31,652.00 soit acceptée, pourvu que la compagnie s'engage à employer 85% des ouvriers de Hull et que les matériaux soient en autant que possible achetés dans Hull. Que le chèque en garantie des autres soumissionnaires leur soit retourné.

Quelle Maire et le Greffier soient autorisés à signer un contrat à cet effet, en autant que cette résolution soit légale.

Les échevins Laverdure et Pelletier dissidents.

5. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Qu'après la signature du contrat entre la Standard Paving Co. et la Cité de Hull par Son Honneur le Maire et le Greffier, l'ingénieur soit autorisé de procéder aux travaux préliminaires d'aqueduc et d'égouts.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Vu l'état dangereux de l'escalier de la rue Kent, qu'une somme de \$60.00 soit mis à la disposition de l'ingénieur pour les réparations urgentes faites au dit escalier. Le coût devant en être chargé aux dépenses imprévues.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Laramée:

Que le nom de la rue Etienne soit changé en celui de Rouleau et que celui de Dollard dans le quartier 1A soit remplacé par celui de Vimy. Et que la résolution No. 14 adopté le 4 mai 1914 nommant un comité pour suggérer le changement du nom des rues soit rescindé.

8. L'échevin Gauthier dissident.

Adopté.

Ajournement sine die.



District de Hull

CITE DE HULL.

No. 55

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 21 septembre 1931, à laquelle sont présents:— Messieurs les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Gauthier, Boucher, Millette, Larose, P. Chénier et J. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence du pro-maire M. l'échevin Chénier.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Attendu qu'à l'assemblée du conseil tenue le 14 septembre 1931, le conseil a adopté une résolution à l'effet d'accorder une soumission à la Standard Paving Company, pour le pavage d'une partie du chemin de la Montagne, du Boulevard Montclair et d'une partie de la rue St. Rédeempteur à la condition que la dite résolution fut conforme à la loi.

Attendu que dans cette circonstance, le conseil avait l'intention de charger partie du dit pavage aux propriétaires riverains des dites rues ou parties de rues.

Attendu que ce conseil, a depuis été informé que la dite résolution n'avait pas revêtu toutes les formalités requises par la loi en pareil cas et qu'il faut faire de nouvelles procédures avant que la dite soumission soit accordée.

Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Que la dite résolution No. 4 adoptée à l'assemblée du conseil de la cité, tenue le 14 septembre 1931, soit déclarée illégale, infondée et nulle, et soit en conséquence rescindée à toutes fins que de droit.

Adopté.

2. Attendu que ce conseil considère qu'il est d'intérêt public d'entreprendre la construction de pavages d'une nature permanente sur les rues suivantes:

1. Le chemin de la Montagne entre les limites ouest de la ville et le boulevard St. Joseph.

2. Boulevard Montclair, entre le boulevard St. Joseph et la rue St. Rédempteur.

3. Rue St. Rédempteur, entre le boulevard Montclair et la rue Lévis;

Attendu que ces rues sont actuellement en très mauvais état et qu'il est urgent de procéder à ces travaux;

Attendu que l'exécution des dits travaux aura pour conséquence d'aider considérablement à diminuer le chômage qui existe actuellement dans la cité;

Attendu que sur représentations faites à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales à Québec, un arrêté en conseil a été adopté permettant de procéder aux dits travaux, sans suivre les formalités ordinaires de la loi;

Attendu que les travaux de pavages devront être payés, les deux tiers par les propriétaires riverains et l'autre tiers par la cité;

Vu les dispositions du paragraphe "T" de l'article 147 de la

charte de la cité,

Proposé par l'échevin Laramee, secondé par l'échevin Gauthier:

Que le greffier de la cité soit autorisé de donner les avis publics immédiatement que ce conseil à une assemblée spéciale ou à une assemblée générale ajournée qui sera tenue lundi le 12ième jour d'octobre prochain, à l'Hôtel-de-Ville, à huit heures du soir, considerera la construction des pavages sus-mentionnés et adoptera les résolutions qu'il jugera à propos.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Boucher:

Que l'ingénieur soit autorisé de nommer un ou deux hommes compétents, pour vérifier l'horaire des tramways et autobus de la compagnie Hull Electric suivant la cédule en opération actuellement, le rapport de tel ou tels employés devra être assermenté avant d'être remis au conseil.

Adopté.

Ajournement sine die.



LE GOUVERNEMENT DU CANADA
PROVINCE DE QUEBEC CITE DE HULL.

District de Hull

No. 56

SEANCE DU 5 OCTOBRE 1931

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi, le 5 octobre 1931, à laquelle sont présents:— les échevins T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Lavéture, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Pro-Maire, J. Chénier.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :—Nelson Scott, 126 rue Laval; L'Union des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, locale 1169; Vve J. E. Poirier, 49 rue Charlevoix; Ligue d'Hygiène Sociale de Hull; Ovila Fournier, 107 rue Garneau; Dame Pierre Legault, par son avocat Jacques Bertrand; Paul Renaud, 95 rue St-Hyacinthe.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 29 septembre, 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

61	Hull Coal Company	(Publicité)	25.60
62	Can. Pacific Ry.	(barrières)	165.02
63	Can. Pacific Ry.	"	74.31
64	Hull Coal Company (égoût ch. la Montagne)		19.95
65	Chs. Donaldson		1.45
66	Gen'l Supply Co.	"	2.86
67	Le Progrès de Hull	(rues pavées)	4.20
68	Welch & Johnston Ltd.	"	.90
69	Ottawa Evening Citizen	"	4.80
70	G. H. Wood & Co.	"	11.65
71	J. C. Bélair	"	6.55
72	Ottawa Electric Co.	(Règ. 283)	303.91
73	Peoples's Gas Supply Co. Ltd.	(Règ. 258)	2.00
74	Nelson Larose	"	8.00
75	A. Baillot & Son	"	81.75
76	Hull & Ottawa Battery Station	"	22.09
77	Moise Galipeau		85.50
78	Dépt. des Incendies	(Règ. 291)	216.48
79	Imperial Oil Ltd.	"	72.76
80	Nap. Tremblay	"	460.16
81	P. A. Larocque	"	9.00
82	St. Louis Machine Shop	"	200.40
83	Bélanger Frères & Cie	"	57.11
84	Bell Telephone Co.	"	5.70
85	Wright Builders Supply Ltd.	"	1209.73
86	Chelsea Service Station	"	9.29
87	Kelly & Leduc	"	351.23
88	J. E. Décosse	"	2.45
89	Trucks & Tractors of Ottawa	"	55.38
90	H. Dupuis & Fils Ltée	"	72.42
SALAIRE —Paies Nos. 15 à 22 inc.—août et septembre 1931			
	Rues		561.25
	Egoûts		732.66
	Trottoirs		798.46

Rues pavées	4070.49
Ingénieur	27.00
Règlement 283	4428.64
Règlement 291	19724.17
Règlement 258	3614.73
Egoût, gouvernement	7359.54
Règlement 274	20.70
Imprévus	32.00

E. Laramée, président

E. Millette

J. Chénier

A. Beauchamp

E. Pelletier

T. Wilson

T. Moncion

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi, le 29 septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin T. Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Laroche, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

426 Kelly & Leduc (Usine électrique)	4.58
43 A. Laporte (tuyaux principaux)	40.15
44 Neptune Meter Company	95.76
45 Gatineau Electric Light (Château d'eau)	161.75
46 Kelly & Leduc	10.74
47 Ottawa Electric Co.	1.67

Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Monsion, E. Gauthier, E. Pelletier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

19	Bélanger Frères & Cie	\$800.53
20	U. St. Louis	1.25
21	R. O. Morris	41.53
22	A. Loyer	14.00
23	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd.	36.00
24	Kelly & Leduc	5.94
25	Keyes Supply Co. Ltd.	2.45
26	Imperial Oil Ltd.	374.95
27	Hull Coal Company	15.50
28	A. R. Farley	24.50
29	P. D'Aoust & Cie	23.30
30	Dominion Rubber Co.	10.40
31	E. Choquette	10.75

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

32	Dépt. des Incendies	14.66
33	Ottawa Electric Company	5.00
34	Marchand Electrical Company	2.10
35	Gatineau Electric Light Co. Ltd.	14.40
36	Marchand Electrical Company	2.70
37	Northern Electric Company	39.00
38	P. A. Larocque	.32
39	R. O. Morris	.40
40	The Ottawa Brass Mfg. Co.	36.50
41	Gatineau Electric Light Co.	10.80

SALAIRS: Paies Nos. 15 à 22 inc. — août et septembre

Feu	93.15
Lumière	7.20

Ad. Beauchamp, président.	E. Millette
J. Chénier	T. Wilson
E. Pelletier	T. Moncion

4. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Millette:—

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi, le 29 septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Pelletier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons d'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

42	D. Benedict	(Santé)	140.00
43	J. Isabelle	"	42.00
44	Connaught Laboratories	"	74.88
45	Eug. Therrien	"	47.55
46	Strathcona Hospital	(Assistance publique)	90.00
47	Edgar Beauchamp	"	40.00
48	Hôpital Général d'Ottawa	"	101.50

Que le Dr. J. Isabelle soit autorisé d'acheter le serum nécessaire à l'administration de son département.

Que le Dr. J. Isabelle soit autorisé de louer un "Sleeping Bag" à l'Hôpital Laval pour M. Rosario Laliberté.

E. Pelletier, président	T. Wilson
J. Chénier	T. Moncion
E. Millette	A. Beauchamp

5. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin E. Millette:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi, le 29 septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	St.Vincent de Paul, St.Joseph de Wrightville	\$432.32
2	St-Vincent de Paul, Notre-Dame de Grâces	796.44
3	St-Vincent de Paul, St-Rédempteur	273.21
4	F. A. Binet	(rég. 291) 38.00
5	A. Couture & Cie	(publicité) 7.00
6	Isidore Michaud	(vente pour taxes) 5.00
7	L. de G. Raby	59.90
8	L. de G. Raby	(évaluateur) 57.45
9	P. A. Larocque	" 2.25
10	L. T. Madore	70.50
11	R. Roger	" 69.60
12	Bélanger Frères & Cie (Hôtel-de-Ville)	81.08
13	Soublière-Lepage Ltée	20.74

14	A. A. Lafleur	(papeterie)	36.61
15	G. E. Gauvin	"	45.24
16	H. L. Leblanc	(règ. 291	8.00
17	H. Godbout	"	8.00
18	Eug. Léonard	"	8.00

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 29 septembre 1931, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer à Farley, Cassels & Dessaint la somme de \$1000.00 pour le plan complet du quartier numéro 5. Cette somme devant être chargée aux appropriations pour imprévus.

J. Chénier E. Millette

E. Pelletier et al. / Journal of Macroeconomics 33 (2011) 102–123

E. Peltier D. W. L.
T. Moncion Ad. Beauchamp

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Hôtel-de-Ville

Hull, 29 septembre, 1931

A Son Honneur le Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de septembre 1931.

QUARTIER No. 1-A (Wrightville)

3895 Substituer St-Jean Télesphore à Madame Adrien Rochon
 58 rue Lois. T. St-Jean, Pointe-Gatineau, Qué.
 4075 Substituer Succ. Joseph Dupont à Joseph Dupont.
 4446 Substituer Marengère à Yve Wm. Bertrand, 11 rue
 Richelieu.

2216 à 2234 Substituer Rue Vimy à rue Dollard.

2183 à 2197-C Substituer rue Rouleau à rue Etienne.

3631-3632-3633 Substituer Oscar Cousineau à Madame C. Gendron, adresse: Oscar Cousineau, 20 rue Montpetit.

3481 Substituer Jos. Fournier à P. V. Leduc, 76 rue Bourque, adresse: Jos. Fournier, 70-Notre-Dame, Hull.

2011 Substituer Dame Ernest Gaboury à Chapman W.

2012 Substituer Ernest Dame Gaboury à Ernest Gaboury.

4066 Substituer Vye Alfred Ringrose à Ringrose Alfred, 389 Boulevard St-Joseph.

4265 Retrancher \$300.00 sur terrain et substituer 254-Pt-Sud du 64-399 rue DeMontigny.

4265-A Incrire René Larose, pour le 254-1/2-Nord du 64-399 avec \$300.00 d'évaluation.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6471 Substituer Melle Elmina Gélinas à Frs. Gélinas, 113 rue Dupont.

6077-6078-6079-6085 Substituer Gatineau Bus. Ltd. à Alf. Aubry.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9587 Substituer Geo. Lambert à Vve Ph. Lambert, 241 rue Notre-Dame.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5464 Substituer Jeanne, Gilberte et Gaston Castagne à J. Bte. Castagne.

5624 Substituer lot 96-102 à 96-Pt-102 et inscrire terrain \$600.00 au lieu de \$300.00 formant avec bâtisse un total de \$1100.00.

5623 Retrancher cette entrée déjà inscrite à 5624.

QUARTIER No. 3-A (Frontenac) Propriétaire

7656 Incrire un service d'eau au lieu de 2 pour 1931-32.

7656 Incrire un service d'eau au lieu de 2 pour 1931-32.

7032 Substituer Albert Laflèche à Adélard Blondin, 17 St-Hyacinthe.

7816 Substituer Cyprien Boudreault à Vve Jos. Mantha, 126 rue St-Laurent.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8192-8215 Substituer Vve Magloire Carrière à Mag. Carrière.

8245 Substituer F. A. Labelle à C. Arthur Bélanger, 72 Kent.

8296 Incrire Héliodore avec Victor et Nap. Lajoie, 24 rue Dollard.

8301 Substituer Emile Chartrand à Fabien Soulière, 14 rue Dollard.

8302 Incrire Geo. Hector Soulière avec Fabien, 10-12 rue Dollard.

8512 Substituer St-Cyr Wilfrid à Corporation des Rév. Pères Oblats.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD

Par: René Roger Propriétaire Evaluateur.

6. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 5ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé. Propriétaire

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull Propriétaire

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi, le 29 septembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les

échevins F. Tremblay, T. Wilson, T. Moncion, E. Gauthier, E. Peltier, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiements. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

91	Asmussen's Chemical Laboratories	9.62
92	Poste de service Rochon	15.65
93	Imprimerie Larose	9.00
94	P. A. Larocque	6.90
95	Dépt. des Incendies	40.25
96	R. O. Morris	9.91
97	St. Louis Machine Shop	1.25
98	Caisse Police	6.00
99	Kelly & Leduc	5.15
100	H. L. Byles	9.33
101	A. A. Laflamme	52.00
102	Pritchard-Andrews Ltd.	4.76
103	Hull & Ottawa Battery Station	2.00
104	Keyes Supply Ltd.	5.46
105	Chelsea Service Station	.75
106	Harry K. Martin	3.15

Que le chef Groulx soit autorisé de vendre pour le prix de \$5.00 le vieil attelage qu'il y a au poste de police.

A. Beauchamp
T. Moncion
T. Wilson

E. Millette
E. Pelletier
J. Chénier

7. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le 5ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. B. Pharand, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Qu'un montant de \$800.00 et les frais taxés des deux parties soit offert par l'entremise de l'aviseur légal M. J. W. Ste-Marie pour régler la cause Kareem vs Cité de Hull, conformément au rapport de l'aviseur légal en date du 30 septembre 1931. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

L'échevin E. Gauthier dissident.

9. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Gauthier:

Que ce conseil ajourne à vendredi le 9 courant.

Adopté.

18.2
39.1
00.8
51.0
81.0
00.98
00.98
07.1
06.8
01.7
67.
61.8

Adopté.

37

89

88

101

101

201

201

101

101

101

101

101

101

Qu'il soit ordonné que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.

Que l'échevin E. Gauthier soit nommé à la place de l'échevin E. Gauthier.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull

CITE DE HULL.

No. 57

SEANCE DU 9 OCTOBRE 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, vendredi, le 9 octobre 1931, à laquelle sont présents: — Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins Wilson, Laramée, Moncion, Pelletier, Gauthier, Millette, Beauchamp, Boucher, Pharand, Pierre Chénier et Joseph Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Wilson:

Que la soumission de Jules Baillot pour la fourniture de cinq pneus Heavy Duty avec tubes au montant de \$11.00 pour chaque pneu complet soit acceptée.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Wilson:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, du Président du comité des Finances et du Trésorier de la Cité soit formé pour s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada afin d'obtenir l'escompte d'un billet de \$125,000.00 pour payer les débentures et les coupons intérêts échus le 1er novembre 1931.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un billet à cette fin, lequel sera renouveler à échéance jusqu'à ce que la Cité reçoive le produit des débentures des règlements Nos. 283, 289, 291 et 296.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Laramée:

Que l'évaluateur Bédard soit autorisé d'enchérir sur les propriétés en vente pour taxes tel que mentionné au rapport fait par le trésorier de la Cité en date du 5 octobre.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Pharand:

Que l'ingénieur soit autorisé de préparer un estimé du coût approximatif de la construction d'une clôture en bois au bout sud de la rue Notre-Dame, étant donné que cet endroit est devenu très dangereux.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que l'évaluateur soit autorisé de faire rapport sur la requête de M. O. Fournier, demandant le réajustement de l'évaluation de sa propriété.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Beauchamp:

Qu'un montant de \$20.00 soit payé à Dame F. Perron, 27 rue Ste. Hélène en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Moncion:

Qu'un comité composé du Comité des Affaires Litigieuses des représentants du Quartier 4 et de l'ingénieur soit autorisé de rencontrer M. Nelson Scott pour discuter les détails de sa réclamation contre la Cité de Hull, sans préjudice.

Adopté.

8.0 Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Qu'un comité composé du Président des Affaires litigieuses, du Président du Comité des Rues et Améliorations et de représentants du Quartier 5, soit autorisé de rencontrer M. M. Lalonde et Desjardins pour discuter les détails de la réclamation contre la Cité le tout sans préjudice.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que le montant de \$143.25 soit remis à la Canada Match Company, attendu que cette somme a été payé par la Compagnie erronément. Le tout tel que recommandé par le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 26 mai 1931.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Qu'une remise de taxes jusqu'au 1er mai 1929 soit accordée aux personnes suivantes:

Rôle No.	Personne	Quartier
33	Régina Ouellette	17-4
197	Dame Etienne Whitmore	17-17
310	Vve Antoine Loyer	0-117
869	Alban Beauchamp	255-664
873	Vve Victoria Théorêt	255-762
1286-1287	Vve Jos. Jean	255-927-938
1678	Vve Aldéric Verner	256-1/2-2c
1913	Huneault Vve Gilbert	254-216
2036	Lafleur Jos.	257-Pt. 4 363
2174	Desjardins Dame Emile	247-25-638
2180	Brunet veuve Nap.	247-23-606
2208-9	Ramoneda Victor	247-35-36
2352-53	Blakeney Vve D.	247-40-664-41
2626	Dame S. Meloche	248-163

2874	Vve A. Tremblay	245-82	Uña
2940-2941-	Vve Ernest Routliffe	246-220-221	Uña
3825	Lavigne Vve J. A.	256-14-a	Un
3832	Hutchingame T.P.	257-18	Un
3897	Desjardins Vve Eug.	258-5	Un
4203	Lafranchise Dame Frank	244-230	Un
4216	Sirois Vve Israel	254 1/2-16-387	Un
4247	Monette Vve Henry	247-10-619	Un
4410	Fournier Jos.	247-83	Un
6165	Dame Ben Woods	S. 289	Deux
5185	Stucker Edward	156 Pt. 155	Deux
5190	Deschamps Dame Elisa	Pt. 155 Pt. 154	Deux
5300	Fréchette Vve Jos.	Pt. E. 251	Deux
5346	Riel Vve Frs.	211	Deux
5369	Millette Vve Victor	Pt. E. N. 173	Deux
5512	Larouche Vve J.	96 2/3 O. 32	Deux
5514	Fitzsimmons Vve Wl.	96 O. 31	Deux
5519	Simard Vve Chs.	96 E. 27	Deux
5562	Boudreault Dame J.	96 O. 62	Deux
5567	Poirier Vve J. Eug.	96 E. 60	Deux
5576	Legrand Vve Hypolite	96 E. 54	Deux
6117	Proulx Vve Cléophas	490	Trois
6202	Pelletier Vve E.	Pt. O. 348	Trois
6212	Vve Louis Guimond	Pt. O. 373	Trois
6296	Latour Vve Joseph	435	Trois
6817	Scollian Wm.	Pt. S. O. 122	Trois
7081	Sauvé Vve Charles	N. 104	Trois A
7131	Rainville Vve E.	S. 89	Trois A
7135	Lacroix Vve E.	Pt. N. 68	Trois A
7147	Dubois Vve Alex.	N. 26	Trois A
7154	Guévremont Vve François	11-8	Trois A
7155	Boisvert Laurette	11-7	Trois A
7175	Scott Denis	S. 8-44	Trois A
7212	Dagenais Vve Jos.	5-46 N-45	Trois A
7236	Thérien Vve Art.	S. 56	Trois A
7255	Landriault Olivier	8-9	Trois A
7259	Lalonde Isidore	8-21	Trois A
7317	Cardinal Ferdinand	12-8	Trois A

7422	Campeau Dame Moise	13-44	Trois A
7636	Lafleur Albert	S. 286-S. 285	Trois A
7701	Vve François Brault	E. 159	Trois A
7720	Tremblay Vve Cléo	O. 148	Trois A
8026	Provost Rose de Lima	406-17	Quatre
8124	Haddad Vve Ferris	N. 287a	Quatre
8198	St. Amand Vve Jos.	256a	Quatre
8243	Rouleau J. Bte.	99	Quatre
8518	Harkins Sam et Mary	204	Quatre
9040-41	Tessier Vve C.	217-f-29-11	Cinq
9119	Gauthier Vve Trefflé	O. 402	Cinq
9183	Pilotte Vve Octave	N. 499	Cinq
9267	Ouellette Vve Z.	N. 381	Cinq
9287	Dompiere Jos.	S. 430	Cinq
9318	McMullen Vve Nellie	N. 96	Cinq
9393	Liberty Vve Musiolla	N. 538	Cinq
9528	Philion Dame Albert	N. 300	Cinq
9579	Leblanc Dame Rosina	S. 347	Cinq
9597	Roy Aurèle	S. 282	Cinq
9640	Roy Ovide	158	Cinq
9990	Tessier Vve Désiré	O. 83	Cinq
10073	Boyle Veuve Adélard	sur le lot 6	Cinq

11. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin

Pelletier:

Que le trésorier soit autorisé de payer à la compagnie de Publication du Botin de la Ville de Hull la somme de \$35.00 en paiement de deux pages d'annonces dans le botin qui sera publié d'ici quelques semaines. Ce montant devant être pris à même les fonds du comité de Publicité.

Adopté:

12. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin

Chénier:

Que l'ingénieur soit autorisé d'installer trois bornes-fontaines à l'angle des rues St-Laurent et Laurier, rue Falardeau, près des

oies du C.P.R.; et à l'angle du Blvd. St-Joseph et du Chemin l'Aylmer. Les fonds devant être pris à même l'appropriation pour bornes-fontaines.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Pelletier:

Que l'évaluateur de la Cité, Bédard, soit chargé de réajuster l'évaluation du lot 101, bloc 96 du quartier 2, propriété de Geo. D. Graham et face rapport au conseil à la prochaine assemblée.

Adopté.

14. Attendu que la crise actuelle que nous traversons menace sérieusement de se continuer cet hiver.

Attendu que nos pauvres augmentent d'une manière alarmante et que de toute nécessité il faudra faire face aux exigences de la situation.

Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que demande soit faite immédiatement au comité des secours contre le chômage "Secours directs" de nous faire la faveur si possible de nous accorder des fonds pour venir en aide à ces malheureux.

Copie du rapport du trésorier vous permettra de constater que la cité de Hull a fait plus que le possible en l'occurrence depuis le 1er mai 1931.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Boucher:

Que ce conseil ajourne à mardi le 13 octobre courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Hull
No. 58

CITE DE HULL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi, le 13 octobre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Pelletier, Gauthier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Larose, Laverdure, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Attendu que des avis publics ont été donnés conformément aux dispositions du paragraphe "T" de l'article 147 de la charte de la Cité de Hull, de la date de l'assemblée de ce soir à laquelle le conseil déciderait de la construction de pavages sur le chemin de la Montagne entre la limite ouest de la Cité, et le Boulevard St. Joseph; sur le Boulevard Montclair entre le boulevard St. Joseph et la rue St. Rédempteur; sur la rue St. Rédempteur entre le boulevard Montclair et la rue Lévis.

Attendu qu'un arrêté en conseil a été adopté le 3 septembre dernier, suivant les dispositions du chapitre 112 des Statuts Re-fondus de Québec 1925; considérant ces travaux comme urgents;

Attendu en outre que l'exécution immédiate de ces travaux sera de nature à aider à diminuer le chômage existant dans la Cité.

Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que ce conseil est d'avis que les rues ou parties de rues sus-mentionnées doivent être pavées avec le Standardite suivant le rapport de l'ingénieur de la Cité en date du 15 septembre, 1931,

soumis à ce conseil et que le coût de tels pavages soit payé un tiers par la cité et les deux tiers par les propriétaires riverains des rues ou parties de rues et chemin ci-dessus mentionnés suivant l'étendu de front de leur propriété sur ces chemins et rues; de plus que ce conseil s'engage d'ici 12 mois, à soumettre un règlement d'emprunt suivant la loi, pour payer le coût de tels pavages.

Adopté unanimement

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Que la soumission de la Standard Paving Company en date du 14 septembre 1931, soumise à ce conseil, étant la plus basse soumission pour les dits travaux, soit acceptée et que le maire et le greffier de la cité soient autorisés à signer un contrat à cet effet, pourvu que la compagnie s'engage à employer 85% au moins des ouvriers de Hull et que les matériaux soient en autant que possible achetés dans Hull.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Pharan, secondé par l'échevin Laverdure:

Qu'une somme de \$15.00 soit offerte à Madame Lagacé, 154 rue Papineau en règlement final de sa réclamation pour bris de voiture d'enfant sur traverse défectueuse, sans préjudice.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Pharan, secondé par l'échevin Jules Laverdure:

Qu'une somme de \$200.00 soit offerte à M. Nelson Scott, en règlement final de sa réclamation contre la Cité au montant de \$400.00 pour l'inondation de sa propriété rue Laval causé par le refoulement des eaux du maître égoût; les fonds devant être pris dans les imprévues, sans préjudice.

Adopté.

5. Attendu que la construction d'une plateforme au parc Eddy pour l'accommodation des passagers embarquant et débarquant des tramways est un avantage pour la Ottawa Electric Co.,

Attendu que cette compagnie a des gardiens en charge de l'entretien du terminus de la dite compagnie au parc Eddy et à proximité de la plateforme projetée;

Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Chénier:

Que demande soit faite à la Ottawa Electric de se charger du maintien et entretien de la dite plateforme qui sera érigée par la Cie Hull Electric.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Qu'autorisation soit donnée à la Cie. Hull Electric de construire à ses frais et dépens une plateforme en bois au parc Eddy pour l'accommodation des passagers embarquant ou débarquant des tramways. Cette plateforme devant être construite suivant le plan soumis par la compagnie et à la satisfaction de l'ingénieur.

Cette autorisation dégage la Compagnie Hull Electric de l'entretien de la dite plateforme;

Cette résolution n'aura d'effet qu'après que la Ottawa Electric aura assumé officiellement son entretien.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Pierre Chénier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que la somme de \$75.00 soit offert à M. Odias Desjardins pour un accident qui lui est arrivé au coin des rues Verdun et Champlain; les fonds devant être pris dans les dépenses imprévues, sans préjudice.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Larose:

Que la cité demande au gouvernement de Québec d'installer les appareils nécessaires pour recevoir le courant électrique destiné à éclairer le nouveau pont sur la rivière Gatineau et que la Cité s'engage à fournir l'énergie pour l'éclairage de trois quarts des lampes, le village de la Pointe Gatineau s'engageant à fournir la balance.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Pharand:

Qu'il soit entendu que la cité de Hull consent de faire les réparations nécessaires sur la rue du Pont aux approches du Pont des Chaudières sur la partie de la rue appartenant à la Cité seulement; et que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Ministre des Travaux Publics et au président de la Commission d'embellissement d'Ottawa et Hull.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Pelletier:

Que pour se rendre aux nombreuses requêtes regues et soumises à ce conseil ce soir, que demande soit faite à la compagnie Hull Electric de rétablir le même service des lignes de ceinture Nord et Sud tel que cela existait avant la signature du contrat.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que ce conseil siège en comité général pour considérer les amendements à la charte ou toutes autres questions.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Pharand:

Que ce conseil lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

L'échevin Gauthier laisse son siège.

13. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Tremblay:

Qu'un montant de 50% des comptes respectifs de M. l'avocat Fournier et de M. le notaire Bertrand soit offert à chacun d'eux en règlement final de toute réclamation qu'ils peuvent avoir, sans préjudice aux droits de la Cité.

Proposé en amendement par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Laramée:

Qu'un montant de 25% des comptes respectifs de M. l'Avocat Fournier et le Notaire L. Bertrand soit offert à chacun d'eux en règlement final de toutes réclamations qu'ils peuvent avoir, sans préjudice aux droits de la Cité.

Pour l'amendement:— Les échevins Pelletier, Laramée, Pharand, Boucher, Laverdure. 5.

Contre l'amendement:— Les échevins Pierre Chénier, Millette, Wilson, Tremblay, Moncion, Larose, Beauchamp, J. Chénier. 8.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur même division.

14. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que ce conseil ajourne à lundi le 19 octobre courant.

Adopté.

L'échevin Larose donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'une somme de \$60.00 prise à même les fonds imprévus soit employée pour construire une clôture à l'extrémité sud de la rue Notre-Dame.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC CITE DE HULL.
District de Hull

No. 59

SEANCE DU 19 OCTOBRE 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 19 octobre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, Z. Boucher, A. Beauchamp, W. S. Larose, J. Laverdure, Joseph Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que l'ingénieur soit chargé de préparer, dans le plus court délai possible, la répartition du coût des améliorations locales exécutées en vertu du règlement No. 283, afin de permettre au trésorier de faire la perception aussitôt que possible.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par tout le conseil:

Attendu que la cité de Hull a perdu par le décès de l'ex-maire Hormidas Dupuis un homme méritant le respect et l'admiration de tous les gens, et a été toujours reconnu comme étant un soutien actif de l'infortuné avec lequel il s'est toujours tenu en rapport pour leur apporter les secours directs dont lui-même se chargeait.

Attendu que sa charité, son intégrité, sa noblesse de caractère a été un poids dans le soulagement de ces pauvres malheureux qu'il avait pour ainsi dire pris sous sa protection.

Que les sympathies de ce conseil, au nom de la cité de Hull, soient adressées aux membres de la famille éprouvée.

Adopté debout.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Chénier:

Qu'autorisation soit donnée à la Standard Paving de faire les épaulements de 18" de large sur le chemin de la Montagne, blvd. Montclair et rue St-Rédempteur, à raison de 25cts le pied linéaire tel que mentionné dans leur lettre du 19 octobre 1931, adressée à l'Ingénieur de la Cité.

Ces épaulements devront être faits sur une profondeur de 3" à 1".

Les fonds pour ce travail devant être pris à même le règlement prévoyant aux pavages des chemins ci-dessus mentionnés et le coût ne devra pas excéder les estimés.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. Chénier, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la résolution nommant les auditeurs de la cité pour l'année courante soit amendée en retranchant la dernière partie de cette résolution, savoir: "au même salaire que l'an dernier" et en le remplaçant par les mots "à raison de \$700.00 pour chacun d'eux comme salaire annuel, et que les fonds à cette fin soient pris dans les imprévus.

La résolution ci-dessus est déclarée hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

5. Proposé par l'échevin J. Chénier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le greffier soit autorisé d'écrire à l'Honorable Premier Ministre L. A. Taschereau, l'Honorable J. N. Francoeur et M. L. M. Guimond, sous-directeur du comité contre le chômage, en rapport avec la situation pénible dans laquelle se trouve les citoyens de Hull par ce temps de crise, et que copie de cette lettre fasse partie des minutes de ce conseil.

Adopté.

HULL, Qué., 20 Octobre 1931.

A l'Honorable L. A. Taschereau,

Premier Ministre de la Province de Québec,

Hôtel du Gouvernement.

Québec.

Monsieur le Ministre:—

Suivant autorisation du conseil par résolution adoptée à l'assemblée tenue hier soir, je suis chargé de vous représenter les conditions lamentables qui existent dans Hull.

Comme vous le savez, un rapport de l'ingénieur de notre cité approuvé par le conseil a été envoyé aux autorités provinciales etant l'approbation de l'exécution des dits travaux y mentionnés, nécessaires et urgents, s'élevant à la somme de \$730,000.00.

Veuillez croire que l'administration municipale ne peut rien faire sans un support de la part des autorités provinciales, sur lequel nous comptons grandement.

La situation dans Hull est absolument précaire; des familles évincées par le propriétaire pour défaut de paiement de loyer, campent ici et là, l'hiver s'annonce terrible pour ces pauvres malheureux, le support de famille étant sans ouvrage, la femme et les petits enfants grelottant de froid, faute d'abri convenable et sans combustible. Il va sans dire que le pain manque.

Nous avons déjà fait parvenir au comité du secours direct M. M. Guimond, sous-directeur du comité contre le chômage une demande de secours direct pour un montant de \$50,000.00 en même temps un rapport donnant le nombre de chômeurs dans le temps, mais la fermeture des scieries environnantes et la cessation d'autres travaux augmenteront de 6 à 700 en plus des 1300 que nous comptons actuellement, de là vous pouvez juger de la situation où nous trouvons et inutile de dire que nous comptons beaucoup sur du secours direct. Nous devons ajouter, monsieur le Ministre que le dit montant de \$50,000.00 sera à peine suffisant pour faire face à notre pénible situation.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée et me croire,

Monsieur le Ministre,

Sincèrement vôtre,

H. BOULAY,

Greffier de la Cité de Hull

6. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que demande soit faite à la Standard Paving Limited de changer d'équipes d'hommes chaque semaine sur les travaux de pavages que cette compagnie est à exécuter sur les rues St-Rédempteur, Montclair et chemin de la Montagne.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Pelletier prend son siège.

7. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Chénier:

Que le projet de loi lu et soumis à ce conseil ce soir soit approuvé et à ce que le Maire et le Greffier soient autorisés à le signer; à ce que le Trésorier de la Cité soit autorisé à adresser au comptable de l'assemblée législative un chèque au montant de \$300.00; à ce que l'aviseur légal de la cité soit autorisé à poursuivre les procédures de ce projet de loi devant la Législature en donnant les avis, préparant les pétitions, etc.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Qu'à l'avenir, toute résolution concernant l'adoption d'un règlement d'emprunt soit préparée par l'aviseur légal.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Millette, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Qu'un permis soit accordé à M. Edgar Blais, boulevard du Sacré-Coeur, de se construire un balcon à sa propriété se tenant responsable pour tous dommages qui pourraient être causés par le fait de cette construction.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull }
CITE DE HULL.

No. 60

SEANCE DU 30 OCTOBRE 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 30 octobre 1931, à laquelle sont présents: — Son Honneur le Maire Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins: — Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Peltier, Gauthier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Laroche, Laverdure, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par tout le conseil.

Que nos plus sincères remerciements soient adressés à M. Hunter, sous-ministre du département des travaux publics à Ottawa, ainsi qu'à M' St. Laurent, du département des Travaux publics à Ottawa pour l'empressement et la sympathie qu'ils ont démontrés pour nos chômeurs et nos pauvres, en leur permettant de couper du bois pour fins de chauffage sur la propriété du gouvernement près du lac Leamy, et que copie de cette résolution leur soit envoyée.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par tout le conseil:

Que des remerciements sincères soient adressés au gouvernement fédéral ainsi qu'au gouvernement provincial, pour nous avoir octroyé la somme de \$250,000.00 afin de permettre l'exécution de travaux afin d'amoindrir la crise du chômage, et que copie de cette résolution soit envoyée aux autorités des deux gouvernements respectifs.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion:

Adopté

Que la Standard Paving soit autorisée de continuer le pavage entre les voies de la Hull Electric sur le chemin de la Montagne entre le boulevard St. Joseph et la rue Fortier, au prix de leur soumission, soit: \$1.93 la verge carrée.

Adopté

Adopté

4. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Pelletier:

Que ce conseil siège en comité général pour considérer la distribution de l'exécution des travaux pour un montant de \$250,000, tel qu'autorisé.

5. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Gauthier:

Que ce conseil lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires:

Adopté

6. Proposé par l'échevin Pierre Chénier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que le montant de \$8,000.00 pour la construction d'un trottoir en béton sur le chemin de la Gatineau en allant au cimetière, ainsi que la construction de l'aqueduc allant au même endroit au montant de \$10,000.00 soient inclus dans le règlement des travaux de chômage à être soumis au gouvernement provincial.

Adopté

7. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion:

Que la construction de la prolongation de l'égoût collecteur jusqu'au Boulevard St-Joseph, ainsi que l'égoût du Boulevard St-Joseph entre le chemin d'Aylmer et la rue Désjardins, et entre l'égoût de la rue Desjardins entre le boulevard St-Joseph et la rue Davies au total de \$21,700.00 soit inclus dans la liste des travaux à être soumis au gouvernement provincial.

Proposé en amendement par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Que le vote soit pris séparément sur la prolongation de l'égoût collecteur du Boulevard St-Joseph et de la rue Desjardins entre le Boulevard St-Joseph et la rue Davies, c'est-à-dire la prolongation de l'égoût collecteur jusqu'au Boulevard St-Joseph; de l'égoût du Boulevard St-Joseph entre le chemin d'Aylmer et la rue Desjardins;

De l'égoût de la rue Desjardins entre le Boulevard St-Joseph et la rue Davies.

Pour l'amendement:— Les échevins Tremblay, Wilson, Gauthier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Laverdure, Larose, J. Chénier et P. Chénier, Pelletier. 12.

Contre l'amendement:— Les échevins Laramée et Moncion: 2

L'amendement est remporté et la résolution principale perdue sur même division.

8. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Boucher:

Qu'un montant de \$46,000.00 soit employé pour la prolongation de l'égoût collecteur jusqu'au boulevard St-Joseph comprenant aussi le nettoyage de la décharge du dit égoût.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion:

Qu'un montant de \$108,000.00 soit voté pour la construction de l'égoût collecteur du boulevard St-Joseph entre le chemin d'Aylmer et la rue Desjardins.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Laramée:

Qu'un montant de \$63,000.00 soit voté pour un égoût collecteur qui sera construit sur la rue Desjardins entre le Boulevard St-Joseph et la rue Davies.

Pour: Les échevins Laramée et Moncion. 12. de la question

Contre:— Les échevins Tremblay, Wilson, Gauthier, Pelle-
tier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Laverdure, La-
rose, J. Chénier et P. Chénier. 12. La motion est perdue.

**11. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin
Pelletier:**

Qu'un montant de \$2600.00 pour la construction d'un égout
sur les rues Taché et Ferland soit inclus dans la liste des travaux
à être inclus dans le règlement qui sera soumis au gouvernement
provincial pour le chômage.

Adopté.

**12. Proposé par l'échevin Millette, secondé par l'échevin
Beauchamp:**

Qu'un montant de \$30,000.00 pour la construction de l'égout-
collecteur du 3a soit inclus dans le programme des travaux de
chômage à être soumis au gouvernement provincial.

**Proposé en amendement par l'échevin Laramée, secondé par
l'échevin Tremblay:**

Que l'ingénieur soit chargé avant de procéder, de s'enquérir au
sujet des servitudes et droits de passage sur le parcours de l'égout
collecteur du quartier 3a en fournissant les estimés du coût des
dépenses s'il y en a.

**Proposé en sous-amendement par l'échevin Boucher, secondé
par l'échevin Pharand:**

Que la balance du montant de \$250,000.00 soit, \$75,400.00 ne
soit disposé qu'à une assemblée future du conseil et que l'ingénieur
soit chargé de donner les renseignements nécessaires, moins un
montant de \$500.00 pour réparations de la côte de la rue Laval.

Pour le sous-amendement:— Les échevins Tremblay, Wilson,
Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, La-
verdure, Larose, Jos. Chénier et P. Chénier. 12. La motion est acceptée.

Contre le sous-amendement: M. l'échevin Laramée. 1.

Le sous-amendement est déclaré remporté et l'amendement ainsi que la motion principale perdus sur même division.

13. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Qu'un montant de \$500.00 soit employé pour réparations à la côte de la rue Laval. *Et que l'échevin Laverdure soit chargé de faire faire les réparations.* Adopté.

14. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Pharand:

Qu'afin de pourvoir au paiement de la part de la Cité dans les travaux à être exécutés en vertu de la loi du chômage, lesquels ont été fixés à \$250,000.00 dont 30% payable par la Cité de Hull, que l'aviseur légal soit autorisé à préparer un règlement d'emprunt au montant de \$75,000.00 dont les débentures seront datées du 1er novembre 1931, l'échéance étant en série du 1er novembre 1932, au 1er novembre 1951. Les intérêts au taux de 5% seront payables semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre chaque année.

Que ce conseil accepte pour le moment l'opération des tramways sur la ligne de ceinture suivant la cédule "B" du contrat entre la Cité de Hull et la Hull Electric, c'est-à-dire le dernier système actuellement en opération. Adopté.

Que ce conseil accepte pour le moment l'opération des tramways sur la ligne de ceinture suivant la cédule "B" du contrat entre la Cité de Hull et la Hull Electric, c'est-à-dire le dernier système actuellement en opération. Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull }
No. 61

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 1931

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue

au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, lundi le 2 novembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharañd, Beauchamp, Millette, Laverdure, Larose, J. Chénier et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Proposé par l'échevin Larose, seconde par l'échevin Laverdure:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de:— Fréchette Onésime, 59 rue Carillon, accident sur la pavage (glissade), Robert Bélanger, 163 rue Laval, demandant d'installer une pompe à essence sur la rue St-Etienne; Sagala Emile, se plaint de la chute qu'il aurait faite sur l'asphalte et se blessant; Gagnon Louis fait application pour l'entretien des bornes fontaines; Hull Electric RE débarcadère au parc Eddy; Lucien Massé, re système de comptabilité dans le bureau de l'ingénieur; Vve T. C. Dumais se plaint du stationnement des autos sur la rue Laurier en face de sa propriété, demande de la lumière; Requête demandant un égoût sur la rue Bourque; Romanuck M., demande permission de construire à ses frais un trottoir rue St-Rédempteur le long de sa propriété; Durocher Nap., demande de faire disparaître enseigne d'annoncé sur le chemin d'Aylmer; Dupel Jos. application comme forgeron au magasin; Bell Telephone, suggestions re appels téléphoniques aux postes des pompiers; Lucien Massé re préparation d'un système dans le bureau de l'ingénieur.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme s'est réuni en chambre, mardi, le 27 octobre 1931, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honour le Maire Théodore Lambert et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramee, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Bouché, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

83	Charron-Menard	\$17.78
84	The People's Gas Supply Co. Ltd.	1.00
85	Hull Coal Company	623.00
86	Service Supply Limited	1.91
87	St-Louis Machine Shop	4.80
88	Stewart & Hoey	27.03
89	Soublière-Lepage Ltée	5.40
90	McMullen-Perkins Ltd	19.97
91	A. Laporte	1.00
92	F. Laroche	.40
93	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd	87.00
94	P. A. Larocque	1.55
95	Keyes Supply Co. Ltd.	10.23
96	Kelly & Leduc	32.34
97	Imperial Oil Ltd.	286.22
98	Dominion Rubber Co. Ltd.	6.00
99	A. Champagne	14.00
100	E. Choquette	12.00
101	J. A. Cousineau	14.25

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

102	Ottawa Electric Co.	2.50
103	Charron-Menard	2.18
104	E. Choquette	1.75

105	Keyes Supply Co. Ltd.	6.51
106	Marchand Electrical Co.	1.25
107	Northern Electric	14.50
108	Service Supplies Ltd.	2.23
109	Campbell Motor Sales	2.18
110	Keyes Supply Co. Ltd.	1.80
111	Northern Electric Company	71.60
112	Marchand Electrical Company	2.50
113	Hull Coal Company	.56
114	Département des Incendies	19.61
115	Gatineau Electric Light Co. Ltd.	4.70
116	Charron-Menard	1.25

Que le chef Tessieer soit autorisé de demander des soumissions pour la fourniture des chaussures aux hommes de son département.

T. Wilson	J. Laverdure
F. Tremblay	P. Chénier
J. Chénier	E. Pelletier
E. Millette	Ad. Beauchamp
T. Moncion	W. S. Larose
E. Laramée	Z. Boucher

2. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que le 6ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 octobre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Pelle-tier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Jos. Tremblay	(Assistance publique)	\$39.50
2	Jos. Tremblay	"	51.42
3	Alp. Séguin	"	48.28
4	Eug. Gagné	"	14.72
5	R. Picard	"	8.95
6	Jos. Labelle	"	46.17
7	Jos. Labelle	"	16.95
8	E. Talbot	"	21.60
9	J. A. Cousineau	"	54.58
10	Osias Cousineau	"	29.63
11	Jos. Amyot	"	16.00
12	F. Sauvé	"	25.76
13	Ottawa Dairy Ltd.	"	40.00
14	A. Dupuis	"	64.80
15	Ed. Allard	"	41.65
16	Chénier & Montreuil	"	18.00
17	Producers' Dairy Ltd	"	40.00
18	Nap. Charron	"	21.00
19	Edmond Laramée	"	107.65
20	Jos. Garneau	"	54.00
21	Emmanuel Binet	"	39.70
22	Oscar Goulet	"	1.00
23	Laiterie Fleurs de Lis Ltée	"	30.00
24	A. et O. Proulx	"	84.00
25	L. Legris	"	145.18
26	Mde Geo. Royer	"	3.30
27	J. A. Lalonde	"	73.27
28	D. Charron	"	15.92
29	E. Robitaille	"	82.78
30	J. Pharand	"	3.60
31	A. Loyer	"	5.85
32	Chénier et Montreuil	"	36.00
33	A. Charest	"	1.48
34	Alfred Fortin	"	51.50

35	Wilbrod Villeneuve	78.00
36	A. Loyer	40.34
37	Melle M. Shea	117.48
38	I. Ducharme & Fils	43.55
39	P. Leroux	41.06
40	Clément & Leblanc	68.00
41	Lemieux-Brûlé & Cie	166.39
42	Ernest Pelletier	183.97
43	Adelmar Labelle	163.24
44	Jos. Charbonneau	123.41
45	Ed. Gauthier	165.44
46	Adrien Labelle	288.43
47	Z. Laflèche	185.48
48	J. B. Vallière	86.34
49	J. Eug. Décosse	(Papeterie) 26.50
50	A. A. Laflamme	161.20
51	P. A. Larocque	65.65
52	G. E. Gauvin	(Papeterie) 52.52
53	Hull Coal Company	(Hôtel-de-Ville) 21.00
54	Kelly & Leduc	5.00
55	Soublière-Lepage Ltée	4.60
56	W. D. St-Cyr	6.83
57	H. L. Leblanc	(Règ. 291) 8.00
58	H. Godbout	4.00
59	Eug. Léonard	4.00
60	Hospice St. Charles	(Assistance publique) 842.50
61	Orphelinat St-Joseph	1860.00
62	Joseph Caron	(revision) 75.00
63	F. C. McLean	75.00
64	J. B. Michon	75.00
65	H. L. Leblanc	75.00
66	Jos. Pilon Ltée	(Evaluateur) 8.58
67	P. A. Larocque	1.65
68	Hull Coal Company	9.81
69	Soublière-Lepage Ltée	3.64
70	Isidore Michaud	(Publications) 5.00

SALAIRES:—Paies Nos. 24-25-26-27 (mois d'octobre)
Parcs et Hôtel-de-Ville \$5.85

Que de rapport de l'évaluateur Bédard en date du 27 octobre 1931, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que les demandes de réduction d'évaluation, faites par Mde F. Legault, 95 rue Nicolet, Mde Laura Rose, 109 rue Montcalm et Wellie Lapensée, 24 rue Ferland, soient référées à l'évaluateur pour rapport.

W. S. Larose	J. Laverdure
T. Wilson	P. Chénier
F. Tremblay	E. Pelletier
E. Millette	A. Beauchamp
T. Moncion	Z. Boucher
E. Laramée	

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 10

Hôtel-de-Ville,

Hull, 27 octobre, 1931

A Son Honneur Monsieur le Maire.

Messieurs les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs : J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois d'Octobre 1931.

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

1531 Retrancher un service d'eau depuis le 1er septembre, occupe maintenant seul toute la maison.

410 Substituer Henri Lalonde à H. L. Hardy, 46 Coallier.

QUARTIER No. 1-A (Wrightville)

4134 Substituer Northern Life Ins. Co. London, Ont. à La-flamme Jos., 209 Bl. St-Joseph.

4178 Retrancher le nom de Maurice Roger, laissant seul Léon Roger propriétaire de ce lot, adresse : L. Roger, 141 rue Notre-Dame

4148-4149-4150 Substituer Laflamme Alban à Charest Donat,
adresse:- Laflamme A., 132 Boulevard St-Joseph, Hull.

4294 Substituer R. Roger à W. G. Walker.

3488 Substituer Jos. Blondeau à Caron Gaston, lot 244-360.

4203 Substituer Lionel Larose à Mde F. Lafranchise.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5589 Substituer Geo. D. Graham à Jos. Séguin, 28 Charlevoix.

5601 Substituer Geo. D. Graham à C.K. Graham, laissant Ernest Monette comme occupant.

5440 Substituer Euclide Grégoire à Félix Parent, 38 rue Papineau.

5625 Retrancher l'évaluation de \$250.00 sur maison ayant été démolie depuis 1er mai 1931 et inscrire évaluation pour terrain à \$550.00 substituer tout le lot 96-101 à 96-E-101 suivant la demande de Monsieur Graham au Conseil à cet effet.

5626 Retrancher cette entrée devant être inscrite à 5625.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9389 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3 services à Mad. T. C. Carrière, 183 rue Champlain à partir 1er mai 1930.

9169 Substituer Madame Eugène Auclair à Madame Alp. Auclair, adresse:- Madame Eugène Auclair, 148 Clarence, Ottawa.

9272 Substituer Gagnon Ferdinand à Chartrand F. X., 253 rue Maisonneuve.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8277 Retrancher le nom de Monette Edouard, laissant seul Miss F. A. Wright comme propriétaire, 87 rue Dollard.

8270 Substituer Foley John à Eugène Layergneux, 73, rue Dollard, adresse:- John Foley, Pointe Gatineau, rue Champlain.

8269 Retrancher le nom de Miss F. A. Wright, laissant seul Rodolphe Charbonneau comme propriétaire du terrain et de la batisse à 71 rue Dollard.

8237 Retrancher le nom de Miss F. A. Wright, laissant seul Nault Léopold, seul propriétaire du terrain et de la batisse à 96 rue Kent.

QUARTIER No. 3-A (Frontenac)

6836-a Retrancher un cheval à Moise Beaulne, 236 rue St-RédempEUR.

7707 Retrancher évaluation de \$425.00 sur maison démolie laissant seul le terrain à \$400.00 suivant la demande de Monsieur Fournier au Conseil à cet effet.

Réspectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Par: René Roger

Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que le 6ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

L'échevin J. Chénier dissident.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 octobre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Pelletier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

71	Ed. Sabourin	(Parcs)	5.75
72	B. Patry	(Santé)	5.00
73	Eug. Therrien	(Santé)	22.75
74	Canadian Laboratory Supplies	(Santé)	2.40
75	Romuald Picard	(Assistance publique)	67.55
76	Soeurs de Miséricorde	"	718.70
77	Hull Medical Hall	"	28.10

78	Pharmacie Simard	3.35
79	Hopital Laval	10.00
80	Woodburn's Funeral Home	10.00
81	Stathcona Hospital	69.00
82	Hopital St-Vincent	201.75

E. Pelletier	E. Laramée
T. Wilson	J. Laverdure
F. Tremblay	P. Chénier
J. Chénier	A. Beauchamp
E. Millette	W. S. Larose
T. Moncion	Z. Boucher

4. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin

Gauthier:

Que le 6ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 octobre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

174	Le Droit	5.00
175	W. D. St. Cyr	2.75
176	Kelly & Leduc	5.05
177	J. Pharand	4.33
178	Jos. Pilon Ltée	3.64
179	Les Spécialités Nationales	4.00

180 Fred. Dubois	1.25	L
181 Dépt. des Incendies	45.45	L
182 P. A. Laroque	5.00	L
183 Dr. E. Laverdure	49.60	L

Que le chef Groulx soit autorisé de demander des soumissions pour la fourniture des chaussures aux hommes de son département qu'il soit aussi autorisé de faire l'achat de la maison Kelly & Leduc de 5 Flashlights Ever Ready.

Que le chef Groulx soit autorisé de faire l'achat de poudres et gelatine pour les empreintes digitales au coût de \$10.00.

T. Wilson
F. Tremblay
J. Chénier
E. Millette
T. Moncion
E. Laramée

J. Laverdure
P. Chénier
E. Pelletier
A. Beauchamp
W. S. Larose
Z. Boucher

5. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Larose:

Que le 6ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 octobre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin T. Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

117.	T. McAvity & Sons Ltd. (bornes fontaines)	9.16
118.	M. Viau	39.63
119.	I. Ducharme & Fils	3.50
120.	T. Lawson & Sons Ltd.	125.49
121.	The People's Gas Supply Ltd. (Neige)	2.00
122.	Kelly & Leduc (Usine Electrique)	6.85
123.	P. A. Larocque	2.45
124.	Ludger Viau (réparations services)	5.00
125.	Mahoney & Rich (Règ. 258)	1.56
126.	J. Pilon Ltée	19.05
127.	A. Workman & Co. Ltd.	4.37
128.	Hull & Ottawa Battery Station	18.80
129.	R. O. Morris	15.65
130.	Langlier Ltée	85.89
131.	J. Van Benschoten	481.57
132.	Gen'l Supply Co. of Canada	80.00
133.	M. Levitan	358.50
134.	E. R. Bisson (Règ. 291)	30.00
135.	Charron-Menard	3.15
136.	Kelly & Leduc (Château d'eau)	9.47
137.	Gatineau Electric Light Co.	143.75
138.	Marchand Electrical Co.	7.71
139.	P. A. Larocque	1.95
140.	Ottawa Electric Co.	.84
141.	Thos. Lawson & Sons Ltd	78.37
142.	Fairbanks-Morse Ltd	142.88
143.	A. Champagne	18.90
144.	A. Champagne (tuyaux principaux)	1.25
145.	J. Eug. Decosse (ingénieur)	5.05
146.	Canadian Industries Ltd. (Chlorination)	1134.85
	Canadian Industries "Note de Crédit"	600.00

SALAIRE:— Paies Nos. 24-25-26-27 (Octobre)

Réparations des services	\$628.21
Bornes fontaines	156.01
Tuyaux principaux	70.16
Château d'eau	24.00

985 Usine électrique M. G. L. 7.20
986 Neige C. L. 96.30

T. Wilson Ed. Laramée 7.01
F. Tremblay Ad. Beauchamp 8.51
T. Moncion J. Laverdure 8.01
J. Chénier P. Chénier 6.65
E. Millette E. Pelletier 8.01
Z. Boucher W. S. Larose 8.01

6. Proposé par l'échevin Wilson, secondé par l'échevin Tremblay:

Que le 6ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 octobre 1931, auquel assistaient:—

Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Millette, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

147	Moise Galipeau	(Egoûts)	2.50
148	H. P. Dupuis	"	18.40
149	Limoges & Frères	"	60.84
150	St-Louis Machine Shop	(règ. 291)	27.50
151	Boily Shoe Repair	"	25.55
152	The Gen'l Supply Co. Ltd.	"	1.00
153	J. B. Jacques	"	1.00
154	Trucks & Tractors Ltd.	"	8.01

155	Hull Medical Hall	15.80
156	Bell Telephone Co.	37.01
157	Wright Builders Supply Ltd.	368.92
158	Soublière-Lepage Ltée (Ingénieur)	.45
159	The Canadian Engineer	3.00
160	McMullen-Perkins Ltd.	1.00
161	R. Carrière (rues pavées)	15.90
162	Albert Charette	9.75
163	P. A. Larocque	3.60
164	Dépt. des Incendies	169.66
165	Ottawa Car Mfg. Co.	10.00
166	W. D. St-Cyr (rues)	83.80
167	Gatineau Electric Light Co.	26.51
168	Kelly & Leduc	97.90
169	Hull Coal Company	114.63
170	Le Droit (Pavage)	3.00
171	G. E. Gauvin (règ. 283)	28.58
172	H. Dupuis & Fils Ltée	102.50
173	Can. Pacific Ry. (barrières)	73.11

SALAIRES:— Paies Nos. 24-25-26-27 (Octobre)

Rues	256.28
Egoûts	242.23
Trottoirs	302.23
Rues pavées	1993.30
Règlement 291	633.85
Règlement 258	1790.49
Imprevus	11.00
Pavages	59.85

E. Laramée

T. Wilson

F. Tremblay

J. Chénier

T. Moncion

Z. Boucher

E. Millette

J. Laverdure

P. Chénier

E. Pelletier

A. Beauchamp

W. S. Larose

7. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin
Moncion:

Que le 6ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.
Adopté.

8. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Wilson:

Qu'un montant de \$8,000.00 pour l'élargissement du chemin d'Aylmer de la rue Montcalm aux limites ouest, ainsi que l'élargissement du pont Bisson, et un montant de \$1500.00 pour la pose de l'aqueduc sur la rue Duhamel de la rue Coallier à 150' est soient inclus dans la liste des travaux du règlement de \$250,000.00 pour le chômage.

Proposé en amendement par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Boucher:

Qu'un montant de \$74,900.00 pour la construction des murs de revêtement des deux côtés de la crique Brewery entre la rivière Ottawa et le chemin d'Aylmer soit inclus dans la liste des travaux à être soumise au gouvernement pour le chômage.

Proposé en sous-amendement par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion:

Qu'un montant de \$63,000.00 soit inclus dans la liste des travaux, des \$250,000.00, pour la construction d'un égout collecteur sur la rue Desjardins entre le boulevard St-Joseph et la rue Davies.

La motion principale et le sous-amendement sont battus et l'amendement déclaré remporté, vote comme suit:—

Pour le sous-amendement:— Les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion. 4.

Contre le sous-amendement:— Les échevins Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Laverdure, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier. 10.

Pour l'amendement:— Les échevins Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharand, Laverdure, Larose, Joseph et Pierre Chénier. 8

Contre l'amendement:— Les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Beauchamp et Millette. 6.

La motion principale et le sous-amendement sont perdus et l'amendement remporté.

9. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que permis soit donné à M. Romanuck de construire à ses frais et dépens un trottoir en face de sa propriété sur la rue St-Rédempteur à l'angle du boulevard du Sacré-Coeur. Ce travail devant être fait suivant les lignes et niveaux donnés par l'ingénieur et à sa satisfaction.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Millette, secondé par l'échevin Beauchamp:

Qu'un montant de \$30,000.00 soit inclus dans la liste des travaux du règlement de \$250,000.00 pour le chômage pour la construction de l'égoût collecteur du quartier 3a.

Motion déclarée hors d'ordre.

11. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Wilson:

Qu'un montant de \$8,000.00 pour l'élargissement du chemin d'Aylmer de la rue Montcalm aux limites ouest ainsi que pour l'élargissement du pont Bisson soit inclus dans la liste des travaux du règlement de \$250,000.00 pour le chômage.

Motion déclarée hors d'ordre.

12. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Wilson:

Qu'un montant de \$1500.00 pour la construction de l'aqueduc sur la rue Duhamel de la rue Coallier à 150' est soit inclus dans la liste des travaux du règlement de \$250.00 pour le chômage.

Motion déclarée hors d'ordre.

13. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Wilson:

Que permis soit donné à M. Naud, 86 rue de Montigny de construire à ses frais et dépens le trottoir en face de sa propriété sur la rue de Montigny à l'angle de la rue Amherst. Le travail devant être fait suivant les lignes et niveaux donnés par l'ingénieur et à sa satisfaction.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Larose:

Que le rapport de l'ingénieur en date du 22 octobre concernant la répartition du coût des améliorations locales pour pavages suivant le règlement No. 283 soit approuvé, et que le trésorier soit autorisé de faire les charges des améliorations locales, suivant le dit rapport.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Layurdure:

En rapport avec le No. 5315 qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, du président du comité des finances, du trésorier, de l'évaluateur et de l'ingénieur soit autorisé de discuter avec M. Lucien Massé le système de comptabilité pour le département de l'ingénieur.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laramée:

Que M. Aimé Guertin, M.P.P. pour le comté de Hull, et l'honorable Georges Bryson soient priés de se faire les parrains du Bill de la Cité de Hull à la présente session et que le maire et le greffier de la cité soient autorisés à signer les pétitions et à y apposér le sceau de la cité.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Laramée:

Que le greffier soit autorisé de donner les avis nécessaires suivant l'article 247 de la charte en rapport avec la construction de travaux d'égoût seulement.

Adopté.

18. Attendu que la Cité de Hull a décidé de construire les murs de revêtement des deux côtés de la crique Brewery entre la rivière Ottawa et le chemin d'Aylmer;

Attendu que présentement l'entretien de ces murs est à la charge de la Cie. Eddy;

Attendu que la dite construction sera d'un avantage précieux à la dite compagnie;

Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Wilson:

Qu'une délégation composée de Son Honneur le Maire, de messieurs les échevins Boucher, Pharand, Larose, Laverdure, et M. l'ingénieur soit chargée de rencontrer les officiers de la compagnie E. B. Eddy, pour discuter avec cette compagnie de la réfection des murs de revêtement de la crique Brewery entre la rivière Ottawa et le chemin d'Aylmer.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin Pierre Chénier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Qu'une délégation soit envoyée après de la Hull Electric pour leur demander de revenir à l'ancien système sur la ligne de ceinture.

Motion déclarée hors d'ordre.

20. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Boucher:

Que ce conseil ajourne à mercredi le 4 novembre courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
CITE DE HULL.
District de Hull }

No. 62

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mercredi le 4 novembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil et les échevins Tremblay, Wilson, Laramée, Moncion, Pelletier, Pharand, Boucher, Beauchamp, Laverdure, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Laverdure:

Que le greffier soit autorisé à donner les avis requis par la section 147 de la charte de la Cité, à l'effet que c'est l'intention de ce conseil d'entreprendre la construction de canaux d'égoûts aux endroits suivants:

A. Boulevard St-Joseph du chemin d'Aylmer à la rue Desjardins.

B. Rue Taché, ouest de la rue Carillon jusqu'à l'égoût existant, soit 500 pieds.

C. Rue Ferland de la rue Taché à 200 pieds est et 100 pieds ouest du centre de la dite rue et d'en charger le coût aux propriétaires riverains, et que le conseil considérera ce sujet à une assemblée qui sera tenue à l'Hôtel-de-Ville à huit heures du soir, lundi le 23 novembre courant.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Que la motion No. 13 de l'assemblée du 30 octobre 1931, concernant les réparations à la côte de la rue Laval soit rescindée et que le montant de \$500.00 soit ajouté à l'estimé de la prolongation de l'égoût collecteur du quartier No. Un au montant de \$46,000.00 mentionné dans la résolution No. 9 de la même assemblée.

Adopté.

L'échevin Laramée dissident.

3. Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Que ce conseil ajourne à lundi le 23 novembre 1931.

Adopté.



LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DU CANADA
et le GOUVERNEMENT PROVINCIAL
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull

No. 63

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, jeudi le 12 novembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins Tremblay, Laramée, Gauthier, Pelletier, Boucher, Beauchamp, Millette, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Proposé par l'échevin Larose, le secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que l'octroi accordé par les gouvernements Fédéral et Provincial, en vertu de la loi du secours contre le chômage au montant de \$250,000.00 dont \$50,000.00, à la charge de la Cité et \$200,000.00 à la charge des dits gouvernements soit accepté, couvrant les travaux suivants:

1. Prolongation de l'égoût collecteur du quartier No. 1	\$46,500.00
2. Egoût collecteur du boulevard St-Joseph du Chemin d'Aylmer jusqu'à la rue Desjardins	108,000.00
3. Trottoirs sur le chemin de la Gatineau à partir du trottoir existant jusqu'au cimetière	8,000.00
4. Aqueduc, chemin de la Gatineau à partir de l'aqueduc existant jusqu'au cimetière	10,000.00
5. Mur de revêtement (2) à la crique Brewery, à partir de la rivière Ottawa jusqu'au chemin d'Aylmer	74,900.00

6. Egoût rue Taché, de la rue Carillon à l'egoût existant, et rue Ferland de 200' est de 100' ouest de la rue Taché. 2,600.00

2,600.00
\$250,000.00

et que copie de cette résolution soit transmise immédiatement au département du secours contre le chômage, et que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer tout contrat à cet effet.

Adopté.
Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Joseph Chénier.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés de s'entendre avec les autorités de la Banque Provinciale du Canada pour obtenir des avances pour l'exécution des travaux à être faits suivant le règlement de \$250,000.00 dont \$50,000.00 étant la contribution de la cité, et qu'ils soient aussi autorisés à signer et renouveler tous billets à cet effet.

Adopté.

Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Joseph Chénier pour \$60,000.00 et le Trésorier pour \$60,000.00 et le Maire pour \$60,000.00.

Que l'échevin Larose, le Trésorier et le Maire soient autorisés à verser à l'agent de la Banque Provinciale du Canada à l'ordre de l'échevin Larose, pour l'exécution des travaux à être faits suivant le règlement de \$250,000.00, la somme de \$60,000.00.

Que l'échevin Larose, le Trésorier et le Maire soient autorisés à verser à l'agent de la Banque Provinciale du Canada à l'ordre de l'échevin Larose, pour l'exécution des travaux à être faits suivant le règlement de \$250,000.00, la somme de \$60,000.00.

Que l'échevin Larose, le Trésorier et le Maire soient autorisés à verser à l'agent de la Banque Provinciale du Canada à l'ordre de l'échevin Larose, pour l'exécution des travaux à être faits suivant le règlement de \$250,000.00, la somme de \$60,000.00.

Que l'échevin Larose, le Trésorier et le Maire soient autorisés à verser à l'agent de la Banque Provinciale du Canada à l'ordre de l'échevin Larose, pour l'exécution des travaux à être faits suivant le règlement de \$250,000.00, la somme de \$60,000.00.

Que l'échevin Larose, le Trésorier et le Maire soient autorisés à verser à l'agent de la Banque Provinciale du Canada à l'ordre de l'échevin Larose, pour l'exécution des travaux à être faits suivant le règlement de \$250,000.00, la somme de \$60,000.00.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull

CITE DE HULL.

No. 64

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1931

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 23 novembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins Tremblay, Boucher, Beauchamp, Larose, Laverdure, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil.

1. Attendu que des avis publics ont été donnés suivant les dispositions de la charte de la cité de Hull, que le conseil de la Cité à l'assemblée de ce soir considérerait la question de la construction de canaux d'égoût sur les rues et partie de rues suivantes:

A— Boulevard St-Joseph, à partir du chemin d'Aylmer jusqu'à la rue Desjardins.

B— Rue Taché, ouest de Carillon jusqu'à égoût existant soit 500'

C— Rue Ferland, de la rue Taché à 200' est et 100' ouest du centre de la dite rue.

Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que ce conseil déclare qu'il est opportun d'entreprendre la construction d'égoûts dans les rues ou parties de rues sus-mentionnées et qu'un règlement soit préparé par l'aviseur légal et soumis à ce conseil pour pourvoir aux argents nécessaires pour les susdites constructions et l'imposition d'une taxe sur les propriétaires riverains et sur la Cité pour le paiement du coût des dits travaux.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Qu'une délégation composée de Son Honneur le Maire, de l'échevin Larose, président du comité des Finances, de l'aviseur légal et du trésorier M. Joseph Raymond soient chargés de se rendre à Québec en rapport avec le bill de la cité de Hull présentement devant la législature et que le trésorier soit chargé de fournir les fonds nécessaires.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Boucher:

Pour faire suite au télégramme reçu de M.M. Guimond, sous-directeur des secours contre le chômage, que l'ingénieur soit autorisé à procéder aux travaux déjà approuvés par le comité de secours remédiateur au chômage, suivant les termes mentionnés dans la résolution No. 1 de cette assemblée; de plus que ce dernier soit autorisé à se procurer l'outillage nécessaire pour l'exécution de ces travaux aux meilleures conditions possibles, et qu'il s'entende d'abord avec Son Honneur le Maire.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que le trésorier soit autorisé de payer les frais du Bill de la Cité de Hull, portant le No. 99 de la Cité de Hull, suivant comptes produits par le bureau du comptable de l'assemblée législative.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que le trésorier soit autorisé d'émettre un chèque au montant de \$650.00 à l'ordre du shériff I. St. Pierre dans l'affaire T. Geo. Brigham dont la propriété étant lots 92 et partie de 94 du quartier numéro deux ont été adjugés à la cité à la vente du shérif faite le 13 novembre courant.

Ajournement sine die.

Adopté.



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
et les provinces du CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.

District de Hull

No. 65

16.00

SEANCE DU 7 DECEMBRE 1931

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 7 décembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Gauthier, Peltier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Laverdure, Larose, Joseph, Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Gauthier:

Que les communications qui sont présentées au conseil ce soir soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles: Réclamation de Dame Flore Charette; action au montant de \$10,080.00; The Royal Trust re succession Wright; Roy Joseph, réclamation au montant de \$399.99; Ménard René, demande recommandation; Cercle Reboul A.C.J.C. de Hull; Dame Laura Rose, rectification d'évaluation; Lefebvre Amédée, offre de services.

Adopté.

7^{me} RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 1er décembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Jos. Tremblay	(Assistance publique)	\$84.00
2	Jos. Tremblay	"	73.55
3	E. Groulx	"	1.15
4	Edmond Allard	"	60.51
5	G. E. Gauvin	"	5.20
6	P. A. Larocque	"	.75
7	Soublière & Charette, Ltée	"	9.15
8	Chénier & Montreuil	"	18.00
9	Z. Miron	"	1.00
10	A. Dupuis	"	244.80
11	Ronald Picard	"	12.60
12	Mde F. X. Laurin	"	116.32
13	Jean Latrelle	"	27.00
14	Jos. Amyot	"	33.72
15	The Producers Dairy Ltd	"	50.00
16	Fr. Sauvé	"	71.38
17	Alp. Séguin	"	84.38
18	Etienne Talbot	"	55.66
19	J. A. Cousineau	"	85.05
20	M. Cousineau	"	66.45
21	Nap. Charron	"	45.50
22	Donat St-Martin	"	178.38
23	Jos. Labelle	"	144.52
24	L. Lecompte	"	51.09
25	O. St. Louis	"	14.10
26	A. Loyer	"	11.90
27	A. Robillard	"	32.15
28	Xavier St-Arnaud	"	58.78
29	Nap. Bernier	"	14.85
30	I. Ducharme & Fils	"	30.25
31	Jos. Garneau	"	153.50
32	E. Robitaille	"	85.57
33	La Laiterie Fleur-de-Lis Ltée	"	30.00
34	A. Charest	"	79.34

35	D. Charron	"	31.25
36	B. Patry	"	12.90
37	A. Loyer	"	70.59
38	Pain Ideal-André Proulx	"	132.00
39	Pharmacie Wrightville	"	2.05
40	R. Picard	"	29.10
41	Mde Geo. Royer	"	65.69
42	Pharmacie Union	"	45.00
43	The Producers Dairy Ltd.	"	27.87
44	Ottawa Dairy Ltd.	"	60.00
45	Emmanuel Binet	"	68.49
46	J. A. Lalonde	"	128.59
47	Chénier & Montreuil	"	18.00
48	L. Legris	"	249.70
49	Edm. Laramée	"	210.40
50	J. Pharand	"	681.76
51	Wilfrid Coulombe	"	45.30
52	C. J. Taschereau	"	66.62
53	Ed. Gauthier	"	341.65
54	Z. Lafleche	"	262.05
55	Adrien Labelle	"	252.67
56	J. B. Vallière	"	245.86
57	Jos. Charbonneau	"	234.74
58	Clément & Leblanc	"	214.12
59	Lemieux-Brûlé Cie	"	202.29
60	Adelmar Labelle	"	155.11
61	Adrien Chatelain	"	147.74
62	Jos. Marcoux	"	96.05
63	I. Bertrand & Cie	"	32.62
64	Alfred Fortin	"	237.25
65	W. A. Bélanger	"	50.40
66	Parent & Parent	"	29.25
67	J. B. Charette	"	10.00
68	Jos. Proulx	"	43.75
69	J. N. Allaire	"	18.25
70	M. Groulx	"	7.97
71	E. R. Pelletier	"	260.02
72	Melle Mary Shea	"	184.64

73	A. Loyer	50.76
74	I. Ducharme & Fils	80.85
75	P. Leroux	26.28
76	Pharmacie Simard	40.00
77	W. D. St. Cyr	(Hôtel-de-Ville) 2.50
78	Le Progrès de Hull	(Annonces) 76.90
79	A. H. Parker (Amendements à la Charte)	14.00
80	H. L. Leblanc	(Règ. 291) 10.00
81	H. Godbout	10.00
82	E. Léonard	10.00
83	Légion Canadienne de Hull	(Imprévu) 10.00
84	Proulx, Fleuriste	19.00
85	Soublière-Lepage	(Papeterie) 5.50
86	Alp. Couture & Cie	2.55
87	Evans & Kert Ltd	3.00
88	P. A. Larocque	11.80
89	Evans & Kert Ltd	3.00
90	G. E. Gauvin	42.64
91	Soublière-Lepage Ltée	2.05
92	Nelson Larose	(Règ. 258) 3.00
93	Soublière-Lepage Ltée	(Hôtel-de-Ville) 15.49
94	Hull Coal Company	18.54
95	Moise Galipeau	6.50
96	Graham Bros Ltd	1.25
97	W. D. St. Cyr	.95
98	J. Pharand	6.25
99	Jos. Charbonneau	4.65
100	Soublière-Lepage Ltée	(Evaluateur) 1.90
101	United Typewriter Co. Ltd	3.00
102	P. A. Larocque	2.90
103	Wilbroad Villeneuve (Assistance publique)	187.25

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 1er décembre 1931 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

W. S. Larose, président
E. Millette
E. Pelletier
T. Moncion

J. Laverdure
E. Laramée
J. B. Pharand
Z. Boucher

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 11

Hôtel-de-Ville, Hull 1er déc. 1931

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs :—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de novembre 1931.

QUARTIER VAL TETREAU (1)

891 Substituer Lionel Thérien à Pharand J. et L. Bissonnette, 255-668.

372-A Inscrire Gatineau Power Co. pour partie du lot 327 et inscrire \$300.00 d'évaluation.

372 Réduire l'évaluation à \$1,700.00

374-A Inscrire Gatineau Power Co. pour partie du lot 324 et inscrire \$75.00 d'évaluation.

374 Réduire l'évaluation à \$1,025.00.

375-A Inscrire Gatineau Power Co. pour partie du lot 321 et inscrire \$200.00 d'évaluation.

375 Réduire l'évaluation à \$3,800.00.

376-A Inscrire Gatineau Power Co. pour partie du lot 318 et inscrire \$575.00 d'évaluation.

376 Réduire l'évaluation à \$4,025.00.

377-A Inscrire Gatineau Power Co. pour partie du lot 325 avec \$125.00 d'évaluation.

377 Réduire l'évaluation à \$400.00

62-A Inscrire Gatineau Power Co. pour partie du lot 317 avec \$3,250.00 d'évaluation.

62 Réduire l'évaluation à \$5,750.00.

410 Incrire Hector Hardy comme propriétaire laissant La-londe Henri comme occupant.

169 Incrire Cité de Hull avec Joanette Orphila.

917-918-919-1086-1087-1088-1089-1090 Incrire Cité de Hull avec Alex Mottard.

984 Incrire Cité de Hull avec Dame Claire Gauvreau.

1029-1030 Incrire Cité de Hull avec Honorius Perriard.

1315-1316-1317 Incrire Cité de Hull avec Dame A. E. Caron.

1346-1347-1348-1349 Incrire Cité de Hull avec Yvonne Pliske.

1432-1433-1434 Incrire Cité de Hull avec Dr. Hector Viau.

1522 Incrire Cité de Hull avec Renaud Gaudias.

1573 Incrire Cité de Hull avec Geo. Nesbitt.

805-806-807-808-809-810-811-812-1023-1024-1025-1026-1027-

1028- Incrire Cité de Hull avec Wilfrid Perriard.

1458-1459 Incrire Cité de Hull avec Vve P. Samson.

105 Substituer J. Pharand à Legault Ernestine.

138 Substituer J. Pharand à Miss Mary G. Brennen.

561-562- Substituer Pharand J. à Steven Pilon.

1436 Substituer J. Pharand à Laurin Eugène.

701-702-703 Substituer Pharand J. à Louis Bertand.

973 Substituer Pharand J. à Nap. Léonard.

974 Substituer Pharand J. à Léonard Hermina.

1097 Substituer L. Bissonnette à John Tague.

564-565-566 Substituer L. Bissonnette à Jarvis Frederick.

1258 Substituer Pharand J. à Dame D. F. Simoneau.

1688 Substituer J. A. Lalonde à Hull Knitting Co.

1728 Substituer J. Pharand à Monette Adélard.

1747 Substituer Pharand J. à Dame Nap. Léonard.

523-524 Retrancher le nom de Fred Boughton laissant seul Cité de Hull, propriétaire.

1074-1075-1076-1077-1078-1079-1157-1158-1159 Retrancher le nom de Succession P. R .A. Bélanger laissant seul Cité de Hull, seul propriétaire.

QUARTIER DOLEARD (4)

8030 Substituer Richer Joseph à Richer Félix, 49 rue Courcellette, adresse: Joseph Richer, 70 rue Ste. Hélène Valleyfield.
8164-A Inscrire Euclide Bray comme locataire au No. 85 rue Victoria avec un loyer de \$300.00 par année.

8196 Inscrire Jean Paul Labelle comme propriétaire avec Wilfrid et Edgar Labelle.

8467 Substituer Achille Couture à Bray E. M-L, M-R, 90 rue Notre-Dame.

8453 Substituer Henri Desrosiers à Clovis Myre.

8512-A Inscrire cette entrée à 8457 pour fins de la perception de l'eau.

8143 Retrancher le nom d'Isaie Lafleche laissant seul Omer Lafleche, propriétaire à 42 rue Victoria.

QUARTIER WRIGHTVILLE (1-A)

4571 Substituer Desmarais à Oscar Tessier, lot 247-501-535,

4275 Substituer Miss Lilian McInstry à Vve Thomas McInstry.

3503 Retrancher Séguin laissant seul Aurèle DeGagné, propriétaire du lot 4-34.

4468 Retrancher \$100.00 d'évaluation pour maison démolie depuis le 1er septembre 1931, suivant la demande de Madame Flora Legault au Conseil à cet effet et substituer Madame Flora Legault à Lionel Thérien, rue Montmorency. Adresse Madame Flora Legault, 95 rue Nicolet.

3091-3092 Substituer Dufresne Henri à J. B. Dufresne. Adresse: Dufresne Henri, 14 rue Caron, Hull.

4075 Substituer Succession Joseph Dupont à Joseph Dupont pour le lot 244-5 mesurant 50" de largeur par 138" ligne sud et 148 ligne nord, adresser correspondance à Waldo Guertin, avocat 18 rue Rideau, Ottawa.

4406 Retrancher le nom de Cole W. A. laissant seul Lescard Arthur propriétaire du terrain et de la bâisse, 10 rue Richelieu.

4199 Substituer Alice Eleanor Mercer ux Lionel Joseph McGinnis à L. McGinnis comme propriétaire et inscrire Orphila Bertrand comme occupant à 16 Connaught.

4530 Incrire Sélie Lévesques comme propriétaire et inscrire Alida Thérien ux René Blanchette comme occupant avec le lot 247-283-282 et \$300.00 d'évaluation.

4531 Retrancher le lot 247-283-282- et inscrire \$300.00 d'évaluation au lieu de \$600.00 pour terrain formant avec bâisse un total de \$1300.00 ce lot est déjà inscrit à 4530.

1802-1803-1804-1805-1806-1807-1874-1875-1876-1877-1878-
1879- 1880 -1881-1882- 1883-1894-1895-1896-1897-1982-1983-1984-
1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991 Incrire Cité de Hull avec Georges Nesbitt.

1932-2111 Incrire Cité de Hull avec Estate C. K. Taggart.

2010 Incrire Cité de Hull avec Placide Dériger.

2776 Incrire Cité de Hull avec Ritchie Albert Stanley.

2870 Incrire Cité de Hull avec R. Grimes.

2871 Incrire Cité de Hull avec Mad. J. R. Grimes.

2971 Incrire Cité de Hull avec J. E. Laflamme.

3056 Incrire Cité de Hull avec F. Carpentier

3430 Incrire Cité de Hull avec Earl Pink

2927 Incrire Cité de Hull avec Vve O. Ouellette.

2933 Incrire Cité de Hull avec Rév. Succ. J. A. Larocque.

3015-3016-3017 Incrire Cité de Hull avec Mrs. H. R. Murphy

3106-3107 Incrire Cité de Hull avec Lorenzo Tellier.

1925-1927-1929-1931-2110-1923 Incrire Cité de Hull avec Frank A. Jones.

2968-2975 Incrire Cité de Hull avec Moses B. & Crawford J.

4238-4239 Substituer P. V. Leduc à Albert Sabourin.

2146 Substituer P. V. Leduc à T. Geo. Brigham.

2140 Substituer Vve Albert Laurin à Emery Donneville.

1967 Substituer J. Pharand à Emard Damien.

4122-4123 Substituer J. Pharand à Louis Larocque.

3256 Substituer Succession P. H. Charron à Albert Gratton, lot 244-51.

QUARTIER MONTCALM (2)

5380 Substituer Aldoria Forest à Esdras Lafrance, 21 rue Burke.

5366 Réduire l'évaluation à \$1450.00 au lieu de \$1500.00 soit une diminution de \$50.00 pour bâtie démolie depuis 1er juillet 1931 suivant la demande de Madame W. Lapensée au Conseil à cet effet.

(A 83 DATED 1931 SUBMITTED)

5269 Réduire l'évaluation à \$4775.00 au lieu de \$4825.00 soit une diminution de \$50.00 pour bâtie démolie depuis 1er mai 1931 suivant la demande de Madame Ed. Rose au Conseil à cet effet.

5340 Inscrire Cité de Hull avec Thomas Poulin

5223 Substituer J. Pharand à Gordon Martin.

5403 Substitué Graham C. K. à Joseph Frappier.

5549 Substituer C. K. Graham à Montfils Hormidas.

5448 Substituer Lucien Dupuis à Isidore Leduc.

5479 T. G. Maybury à Edouard Grégoire.

QUARTIER LAFONTAINE (3)

6117 Substituer Pt-492 à 490.

6163 Substituer Pt-439 Pt 440 à 440.

6251 Substituer Pt 441 Pt 440 à C-441.

6214 Incrire Scott Estate propriétaire laissant Jolicoeur Eugène occupant.

6483 Substituer Charlotte Nicolo à L. Bissonnette et envoyez compte au notaire F .A. Labelle.

6164 Retrancher le nom de Scott Estate laissant seul Vve Jos. Oct. Dubois propriétaire du terrain et de la bâtie et substituer Pt- 441 Pt. 440 à N-441.

6252 Substituer Scott Estate à Arthur Séguin.

6155 Incrire Scott Estate comme propriétaire laissant La-jambe Stanislas comme occupant.

6123 Incrire Jacques Ernest Desjardins comme occupant laissant Madame Vve L. Dupont comme propriétaire.

6190 Substituer Vve Victor Manseau à Victor Manseau.

6298 Incrire Jean Eugène Binet comme propriétaire, laissant Roy Roger comme occupant.

6189 Substituer Aimée Lévesques succ. à Dame Victor Bilodeau, exécuteur Testamentaire: Victor Bilodeau, 132 rue Notre-Dame, Hull.

QUARTIER FRONTENAC (3-A)

7463 Incrire Labelle Wilfrid comme propriétaire laissant Eigras Arthur comme occupant à 38 rue Guertin.

7555 Substituer Steve Krychuck à Salvatore Pantalone, 123 rue Laval.

6914 Incrire Scott Estate propriétaire, laissant Bernier Joseph occupant.

6943 Substituer Pt-332 à Pt-332Pt-682 et inscrire Scott Estate comme propriétaire laissant Nap. Charron comme occupant.

7602 Incrire Scott Estate propriétaire laissant Dalpé Théodore occupant.

7008 Incrire Scott Estate propriétaire laissant Demers Théophile occupant.

6932 Incrire Madame Arthur Chantigny à Arthur Chantigny.

6944 Incrire Scott Estate propriétaire laissant Emery A. comme occupant.

6879 Substituer 226-Pt-209-Pt241 (1½x99') à 226-Pt-209 et substituer 39½ pour améliorations locales à 38' et inscrire terrain à \$1,775.00 au lieu de \$1,700.00 formant avec bâisse un total de \$2,075.00.

6878 Substituer Pt-244-Pt-241 à Pt-244-241 et substituer 38' pour améliorations locales à 40' et inscrire terrain à \$1,425.00 au lieu de \$1,500.00 formant avec bâisse un total de \$1925.00.

7808 Substituer Dame Louis Vézina à J. B. Pharand et Proulx Arthur et inscrire J. B. Pharand comme propriétaire du terrain, 100 rue St-Laurent.

7149 Retancher le nom de Marston Estate laissant seul Henri Lamothe propriétaire du terrain et de la bâisse.

7203 Retrancher le nom de Marston Mrs. laissant seul Camille Fournel propriétaire du terrain et de la bâtie. (REINZ'OB)

7877 Retrancher le nom de Succession P. H. Durocher laissant Edouard Beaudoin seul propriétaire du terrain et de la bâtie. (REINZ'OB)

6979 Substituer Estate C. W. Wright à J. Bte. Dubois.

7416 Substituer Marie Auréa Gingras et Al à Vve Maria Lalonde. (REINZ'OB)

7741 Substituer Estate C. W. Wright à Olivier Meloche.

7515 Incrire Henri Paul Bourgeois comme occupant, laissant M. Pichard propriétaire à 25, rue Ste-Hélène, adresse H. P. Bourgeois, 127 rue St-Henri.

7367 Retrancher un cheval depuis 1er mai 1931 à Pierre Pauzé.

QUARTIER LAURIER (5) (REINZ'OB)

9137 Substituer J. A. Poirier à Eloi Campeau, 226 rue Kent. adresse J. A. Poirier, 20 O'Gilvie, EastView, Ont.

9345 Substituer Charbonneau Rodolphe à Edouard Bigras

9353 Substituer Scott Estate à W. F. Hadley.

9087 Substituer Scott Estate à Vve Albert Demers.

9123 Incrire Scott Estate propriétaire et Madame Vve Fréchette Pierre comme occupant.

9940 Substituer Scott Estate à W. F. Hadley.

9292 Incrire Scott Estate propriétaire laissant Vve David Lapointe comme occupant.

9273-9274 Substituer Scott Estate à W. F. Hadley.

9582 Incrire Scott Estate propriétaire laissant Watters Georges occupant.

9576 Retrancher le nom de Daniel Whissell, laissant seul Scott Estate comme propriétaire.

9280 Incrire Scott Estate comme propriétaire laissant Vve Forsyth Warden comme occupant.

10058 Substituer Scott Estate à W. F. Hadley et substituer lot 8 à Pt-8.

9656 Substituer Dame Oscar Barette à Barette 0.865 295 (49'x118').

9655 Substituer Dame René Charbonneau à Gisèle Goyette pour le lot S-286 (33'x118') Pt N°296 (17').

9594 Substituer Dame Oscar Barette et Dame René Charbonneau à H. A. Goyette.

9589 Substituer Dame Philias Charron à Goyette Henri.

9285 Substituer Madame Wilfrid Despaties à Vve Joseph Petit, 229 rue Maisonneuve, adresse Madame Wilfrid Despaties, 227 rue Maisonneuve.

9621 Retrancher le nom de Mrs. J. G. Marston laissant Raoul Galipeau seul propriétaire du terrain et de la bâtie.

9083 Substituer Lévesques Dieudonné à Armand Gagné.

9500 Substituer J. Pharand à C. Galipeau sr.

10018 Substituer Henri Desrosiers à Charbonneau Octave.

10010 Substituer Ledwina Dupuis à H. Dupuis fils Ltée.

9847-A Substituer Dame Zénon Rhéaume à Ludger Bellemare, 55-57 rue St-Laurent.

Respectueusement soumis, J. E. BEDARD, Evaluateur.
Par: René Roger

2. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Boucher.

Que le 7ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé. Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er décembre 1931, auquel assistaient: Monsieur E. Pelletier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion,

E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

104	Eugène Thérien	(Santé)	\$44.50
105	Romuald Picard	(assistance publique)	48.90
106	Dr. J. Isabelle	"	65.00
107	Pharmacie Wrightville	"	8.80
108	Strathcona Hospital	"	8.00
109	Strathcona Hospital	"	50.00
110	Dr. J. Isabelle	"	20.00
111	L'Hôpital Laval	"	10.00
112	Woodburn's Funeral Home	"	5.00
113	Canadian Industries Ltd	"	1167.87
	Canadian Industries Ltd	"Note de Crédit"	\$1410.00

E. Pelletier, président E. Millette
J. Laverdure W. S. Laroche
E. Laramée Z. Boucher
T. Moncion
3. Proposé par l'échevin Pelletier, Secondé par l'échevin Gauthier:

peh «Quelle 7ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.»

7ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er décembre 1931, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

114	Caisse	\$26.70
115	F. Laroche	5.00
116	H. L. Byles	2.08
117	Kelly & Leduc	7.50
118	Henri Lafrance	15.00
119	Hull & Ottawa Battery Station	56.75
120	Adrien Philion	25.00
121	Ottawa Typewriter Co.	2.00
122	Kelly & Leduc	1.85
123	P. A. Larocque	3.00
124	Dépt. des Incendies	42.00
125	Le Progrès de Hull Ltée.	19.24
126	Caisse	35.70

Que le chef Groulx soit autorisé d'acheter les articles mentionnés dans son rapport du 30 novembre 1931.

Que le chef Groulx soit autorisé d'acheter de Campbell Motor Sales un engin usagé, au prix de \$12,00, pour remplacer celui de la patrouille.

Que la soumission de Ducharme & Fils, pour la fourniture des chaussures aux hommes du département, à raison de \$5.00 la paire, soit acceptée.

J. Laverdure, président W. S. Laroche
E. Laramée E. Pelletier
T. Moncion Z. Boucher
E. Millette

4. Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Laroche: Que le 7ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er décembre 1931, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur de Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramee, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

127	Kelly & Leduc	52.26
128	A. R. Farley	44.00
129	Thornton & Truman Ltd	57.70
130	St. Denis Service Station	3.00
131	St. Louis Machine Shop	7.00
132	C. H. Petch	4.75
133	McMullen-Perkins Ltd	21.25
134	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd	41.55
135	Laval Garage & Machine Shop Reg.	3.00
136	A. Loyer	7.00
137	F. Laroche	.90
138	Imperial Oil Ltd	698.14
139	H. Dupuis & Fils Ltée	3.50
140	P. D'Aoust & Cie	4.75
141	Dominion Rubber Co.	4.41
142	Charron-Ménard	12.16
143	E. Choquette	15.75

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

144	Ottawa Electric Co.	2.50
145	Dépt. du Feu	19.44
146	Charron-Ménard	6.69

147	Et Choquette	9.56
148	Gatineau Power Company	4.20
149	Campbell Motor Sales	4.36
150	Northern Electric Co.	6.25
151	Lea & Hawley Ltd	6.50
152	Can. General Electric Co.	16.00
153	Gatineau Power Company	5.10

Que le chef Tessier soit autorisé de demander des quotations pour l'achat de deux masques par caserne.

Que le chef Tessier soit autorisé: 1, de faire réparer les imperméables, coût environ \$15.00; 2, faire l'achat de deux paires de bottes à raison de \$7.00 la paire.

Que le chef Tessier soit autorisé de demander aux marchands des soumissions pour l'achat des mitaines et qu'il achète du plus bas soumissionnaire.

Que la soumission de A. Loyer pour la fourniture des chaussures aux hommes du département, à raison de \$5.00 la paire, soit acceptée.

W. S. Larose	E. Laramée	SEI
E. Millette	J. Laverdure	SEI
T. Moncion	Z. Boucher	SEI
E. Pelletier		SEI

Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Que le 7ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE D'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er décembre 1931, auquel assistaient: Monsieur l'échevin Wilson, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée,

T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand,
A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Laroche, J. Chénier,
et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous
formulées.

1	Crane Limited	\$5.51
2	Hull Coal Company	667.50
3	W. D. St. Cyr	51.45
4	A. Loyer	16.00
5	J. Leroux	10.00
6	M. Shea	40.95
7	Sachs Brothers	22.50
8	Thomas Lawson & Sons	236.89
9	J. C. Bélar	3.30
10	Betcherman Iron	388.00
11	Hull Coal Co.	267.00
12	B. Van Berschoten	10.00
13	Ottawa Electric	46.67
14	Ludger Viau	5.00
15	Auto Used Parts Salvage	1.00
16	Hull Coal	22.19
17	M. Viau	87.39
18	St. Louis Machine Shop	166.40
19	F. Laroche	8.40
20	Kelly & Leduc	23.12
21	Gatineau Electric Light	143.75
22	E. R. Bisson	15.00
23	Albert Gratton	8.35
24	Normand Tellier	3.00
25	J. O. Lafleche	13.69
26	P. Nelson Laroche	2.00
27	Letourneau L. & Cie	1.25
28	Hull Coal Co.	34.41
29	Garlock Packing Co.	106.52
30	Bell Telephone	5.70
31	Just Equipment Co.	160.61

32	Moïse Galipeau	5.00
33	P. A. Liarocque	65.00
34	M. Levitan	166.94
35	R. Carrière	11.65
36	Garage Baillot	38.70
37	Soublière & Lepage	2.58
38	Charron & Ménard	152.00
39	Limoges & Frères	274.24

E. Millette

J. Laverdure

S. Hull

W. S. Larose

Ed. Laramée

S. Laramée

E. Pelletier

Z. Boucher

J. Tremblay

6. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Laramée:

Que le 7ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi, le 1er décembre 1931, auquel assistaient:

Monsieur l'échevin Laramée, président Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, T. Wilson, E. Laramée, T. Moncion, E. Gauthier, E. Pelletier, Z. Boucher, J. B. Pharand, A. Beauchamp, E. Millette, J. Laverdure, W. S. Larose, J. Chénier et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Imperial Oil Limited	\$41.41
2	United Typewriter Co.	2.00
3	Trucks & Tractors, Ottawa	33.13
4	Sam L. Osborne Canada Ltd	173.47

5	Jos. Pilon	45.91
6	People Gas Supply Ltd	4.25
7	John Lynott	1.50
8	Evans & Kert	3.00
9	Canadian Pacific Ry	70.06
10	Geo. Burke	200.00
11	Betcherman Iron & Metal Co.	156.63
12	J. C. Bélair	36.18
13	Chs. Donaldson	5.81
14	Aimé Guertin & Cie	681.21
15	J. A. Fraser	13.40
16	Wright Builders	604.54
17	General Supply	276.02
18	Bernard Boily	12.90
19	Théo. Lanctot et J. A. Laferrière	4.00
20	Geo. Gauvin	48.46
21	Tremblay Napoléon	603.79
22	Kelly & Leduc	111.94
23	P. A. Larocque	10.35
24	Département des incendies	583.09
25	Octave Emery	23.25
26	Belmont Garage	2.75
27	Tellier Armand	12.00
28	E. R. Bisson	3.50
29	H. Dupuis & Fils	335.90
30	H. Dupuis & Fils	225.90
31	Hull Coal Company	311.50

E. Laramée, président

E. Millette

Z. Boucher

W. S. Larose

J. Laverdure

E. Pelletier

T. Moncion

7. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion: Que le 7^{me} rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Laramée:

Que l'ingénieur soit autorisé de procéder aux travaux de réparations du pavage en blocs sur la rue Youville aux approches du pont interprovincial sur la propriété du Pacifique Canadien, le coût de ces travaux devant être chargé à la compagnie du Pacifique Canadien suivant sa lettre en date du 4 décembre 1931.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Laroche, secondé par l'échevin Laramée:

Que le chèque en garantie de \$3,200.00 déposé par la Standard Paving Company avec leur soumission pour le pavage des rues St. Rédempteur, Boulevard Montclair et Chemin de la Montagne leur soit retourné suivant le rapport de l'ingénieur en date du 4 décembre 1931.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Pierre Chénier.

Que la demande de la compagnie Supertest Pétroéum d'amender l'article 1 de leur contrat avec la cité en rapport avec l'installation d'une voie d'évitement sur la rue Guigues soit accordée, et que le notaire soit autorisé de faire le changement tel que mentionné dans leur lettre en date du 24 novembre 1931.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Thomas Moncion, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer l'entente soumise à la compagnie du Pacifique Canadien, pour le droit de passage de l'égout collecteur du quartier No. 1 sous les voies de la dite compagnie, et que copie de la présente résolution soit annexée au dit contrat.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Tremblay, secondé par l'échevin Laramée:

Que la soumission de Gartshore Thomson Pipe and Foundry Limited pour la fourniture de tuyaux de 8" sand spuns" au montant de \$1.18 le pied courant soit acceptée.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Boucher:

Que le trésorier soit autorisé d'endosser un chèque de \$75.00 venant de Royal Trust Company pour être retourné à cette dernière.

Adopté.

14. Attendu que le Bureau d'Enregistrement du comté de Hull est situé dans la Cité de Hull.

Attendu que le dit Bureau d'Enregistrement est pour l'usage des divisions du comté de Hull, du comté de la Gatineau et d'une partie du comté de Papineau.

Attendu que dit Bureau d'Enregistrement a été construit à frais commun par les dites municipalités des comtés de Hull et de Gatineau et de la partie du comté de Papineau, comprenant les subdivisions du canton de Templeton;

Attendu que jusqu'à date la généralité des contribuables des susdites divisions ont été satisfaits du fait que le Bureau d'Enregistrement est situé en la Cité de Hull qui est le centre naturel et commercial de toutes les municipalités présentement desservies par le dit Bureau d'Enregistrement;

Attendu qu'il est question de subdiviser la présente division d'enregistrement pour établir un bureau d'enregistrement nouveau à Maniwaki ou aux environs;

Attendu qu'une telle subdivision serait de nature à bouleverser l'état actuel des affaires dans le district et serait en général préjudiciable aux contribuables et habitants des municipalités intéressées dans la présente subdivision d'enregistrement.

Il est en conséquence résolu:

Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Pharand:

Que demande soit faite à l'honorable Taschereau, premier Ministre de la Province de Québec, et à son gouvernement de ne faire aucun changement dans la division d'enregistrement du comté de Hull, pour les raisons ci-haut mentionnées et pour plusieurs autres et ce, dans l'intérêt général.

Que copie de la présente résolution soit adressée à l'honorable L. A. Taschereau, premier Ministre, ainsi qu'au député M. A. Guertin.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Boucher:

Que pour faire suite à la résolution No. 1 de l'assemblée du 9 octobre dernier autorisant M. l'évaluateur Bédard pour renchérir sur certaines propriétés, mentionnées au rapport du trésorier en date du 5 octobre, que ce dernier soit autorisé de payer le montant aux deux commissions scolaires catholiques et protestantes mentionné au rapport à être fourni par le greffier, s'il y a lieu.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Moncion, secondé par l'échevin Gauthier:

Que le greffier de la Cité soit autorisé d'écrire à la Compagnie Ottawa Electric demandant de se conformer au contrat qu'elle a signé avec la Cité, qui demande que ses billets soient bilingues, et que cette clause de leur contrat avec la cité soit mis en force d'hui à 15 jours.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Pierre Chénier, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que l'ingénieur soit autorisé de préparer des estimés pour l'élargissement du chemin de la Gatineau de la rue Reboul allant au nord jusqu'à une distance de 800'.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin Beauchamp, secondé par l'échevin Millette:

Qu'un montant de \$30,000.00 pour la construction d'un égout collecteur dans le quartier 3a et le montant de \$6,000.00 pour la construction d'un égout sur la rue St. Henri du boulevard du Sacré-Coeur à 500' nord soit pris à même l'appropriation de \$50,000.00 balance de l'estimé de la construction des murs de protection de la crique Brewery entre la rivière Ottawa et le chemin d'Aylmer.

Motion déclarée hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

19. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Laverdure:

Que M. Mathias Myre soit engagé pour le dégagement des bornes-fontaines avec un salaire de 75cts de l'heure pour deux chevaux, sur la base de temps fait, temps payé.

Proposé en amendement par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Pierre Chénier:

Que M. Théodore Lévesque soit engagé pour le dégagement des bornes-fontaines à raison de 75cts de l'heure.

Proposé en sous-amendement par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Gauthier:

Que les applications pour conduire les bouilloires pour le dégagement des bornes-fontaines soient reçues et que chacun des applicants fassent 15 jours de travail à tour de rôle.

Pour le sous-amendement:— Les échevins Laramée, Gauthier, Pelletier. 3

Contre le sous-amendement:— Les échevins Tremblay, Moncion, Boucher, Millette, Pharand, Beauchamp, Laverdure, Larose, Joseph Chénier et Pierre Chénier. 10.

Pour l'amendement:— Les échevins Millette, Joseph Chénier et Pierre Chénier. 3.

Contre l'amendement:— Les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Gauthier, Pelletier, Boucher, Beauchamp, Laverdure, Larose. 10.

Le maire déclare le sous-amendement et l'amendement perdus et la motion principale remportée.

20. Considérant que le département de la voirie de la Province de Québec a décidé de se dispenser des services d'un des deux officiers de trafic de la région de Hull.

Considérant que durant la saison d'hiver nous avons grand besoin d'un deuxième officier de trafic, étant donné que notre police municipale a beaucoup à faire durant la dite saison d'hiver en rapport avec le grand nombre de chômeurs.

Considérant que le trafic des automobiles est aussi considérable durant la saison d'hiver que durant celle de l'été dans cette partie de la province et que ce ne serait pas fausser la vérité en disant qu'il y a du travail pour deux officiers de traffic dans notre région, la sûreté du public en général l'exige et il serait très important que l'un d'eux soit employé pour faire la surveillance en ville.

Proposé par l'échevin Laverdure, secondé par l'échevin Boucher:

Que ce conseil de la cité de Hull prie l'Honorable Ministre de la Voirie de bien vouloir réinstaller dans ses fonctions cet officier de trafic avec instructions qu'il exerce une surveillance sur le trafic dans la cité.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin Larose, secondé par l'échevin Moncion:

Qu'un montant de \$15.00 soit voté à chaque représentant des journaux, "Le Droit", le "Journal", le "Citizen" en reconnaissance pour services rendus durant l'année 1931. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour la publicité.

Pour:— Les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Gauthier, Pelletier, Boucher, Pharand, Beauchamp, Millette, Larose, Laverdure, Pierre Chénier. 12.

Contre:— l'échevin Joseph Chénier. 1

La motion est déclarée remportée.

22. Proposé par l'échevin Gauthier, secondé par l'échevin Pharand:

Que M. Ludger Viau soit chargé de faire rapport au conseil au moins chaque mois des poteaux de service d'aqueduc défectueux sujets à occasionner des accidents.

Adopté.

L'échevin Laramée, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera que le montant de \$14.75 soit payé à M. Edmond Pelletier, pour cause d'accident à son automobile.

Ajournement sine die.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull }
No. 66 CITE DE HULL.

PROCLAMATION DE SEANCE DU 14 DECEMBRE 1931

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 14 décembre 1931, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Tremblay, Laramée, Moncion, Pelletier, Pharand, Beauchamp, Millette, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

—
CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. CITE DE HULL.

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le quatorzième jour de décembre courant à laquelle étaient présents:—

Les échevins F. Tremblay, Thomas Wilson, Edmond Laramée, Thomas Moncion, Ernest Pelletier, J. B. Pharand, Adélard Beauchamp, Elzéar Millette, Joseph Chénier et Pierre Chénier, formant quorum du dit conseil.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 297 AUTORISANT UN
EMPRUNT DE \$50,000.00 POUR REME-
DIER AU CHOMAGE DANS LA CITE.

Attendu que cette corporation a été autorisée par le Ministre des travaux publics et du Travail à faire des travaux pour une somme de \$250,000.00 aux fins de remédier au chômage dans la cité.

Attendu que ce conseil a jugé à propos de faire des travaux tels que décrits ci-après, savoir:

A—Prolongation de l'égoût collecteur quartier numéro 1	\$46,500.00
B—Egoût collecteur du Boulevard St. Joseph du chemin d'Aylmer jusqu'à la rue Desjardins	108,000.00
C—Trottoirs sur le chemin de la Gatineau, à partir du trottoir existant jusqu'au cimetière	8,000.00
D—Aqueduc, chemin de la Gatineau à partir de l'aqueduc existant jusqu'au cimetière	10,000.00
E—Mur de revêtement (2) à la crique Brewery, à partir de la rivière Ottawa jusqu'au chemin d'Aylmer	74,900.00
F—Egoût rue Taché de la rue Carillon à l'égoût existant, et rue Ferland, de 200 pieds est, et 100 pieds ouest de la rue Taché	2,600.00

et que d'après le rapport de l'ingénieur de la cité le coût de tels travaux sera de \$250,000.00.

Attendu que 80% de ce montant, soit: pour \$200,000.00 sera payé par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, et que 20% soit \$50,000.00 doit être payé par la Corporation;

Attendu qu'en vertu de la loi de l'aide aux chômeurs 1931 (22 Geo. V Chap. 2) cette corporation peut contracter un emprunt jusqu'à concurrence de cette somme;

A ces fins, il est par le présent règlement statué et décrété comme suit:

1. La cité de Hull est autorisée à emprunter temporairement selon les besoins et en attendant le paiement de la part des gouvernement Fédéral et Provincial, une somme totale n'excédant pas \$200,000.00. Cet emprunt pourra être fait au moyen d'un ou plusieurs billets, signés par le maire et contresignés par le trésorier de la cité. Le ou les dits billets devront être payés avec les sommes qui seront reçues du gouvernement Fédéral et Provincial comme étant la part des dits gouvernements dans le coût de ces travaux d'aqueduc;

2. La cité de Hull est autorisée à emprunter temporairement pour ces dits travaux, par billets signés par le maire et contresignés par le trésorier de la Cité, une somme n'excédant pas la part de la cité, soit \$50,000.00 en attendant la perception du produit de la vente des dites obligations et dès la perception du dit prix de vente, les dits billets devant cependant dans tous les cas être remboursés avant le 30 juin 1932;

3. Un taux d'intérêt n'excédant pas 6% (six pour cent) par année sera payé sur les billets à être émis en vertu des paragraphes premier et deuxième ci-dessus. S'il est impossible d'emprunter les sommes requises à un taux d'intérêt inférieur ou égal à 6%, le conseil devra faire déterminer par le Ministre des Affaires Municipales le dit taux d'intérêt. Cet intérêt sera payé à même les fonds généraux de la Corporation;

4. La cité de Hull est aussi autorisée à effectuer un emprunt au moyen d'obligations, jusqu'à concurrence de la somme de \$50,000.00.

5. Ces obligations seront datées du 1er février 1932 et devront porter le certificat de légalité du Ministre des Affaires Municipales;

6. Un intérêt au taux de 5% (cinq pour cent) l'an sera payé semi-annuellement le premier février et le premier août de chaque année.

7. A chacune de ces obligations, seront attachées des coupons représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission, jusqu'à son échéance.

8. Ces obligations seront signés par le Maire et le Greffier de la Cité; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt.

9. Ces obligations seront faites payables au cours légal, au porteur ou au détenteur enregistrés, selon le cas, au bureau de la banque Provinciale du Canada à Montréal, à Québec ou à sa succursale à Hull au choix du porteur. Les coupons d'intérêt se sont payables au porteur, aux mêmes endroits que le capital;

10. Le présent emprunt sera fait pour un terme de 30 ans à compter du 1er février 1932, et les obligations seront remboursées par séries de la manière indiquée au tableau ci-dessous:

EMISSION DE \$50,000.00 — 5% REGLEMENT No. 297

Issue of \$50,000.00 — 5% By-Law No. 297

Capital échéant en séries du 1er février 1933 au 1er novembre 1962. Intérêt de 5% échéant semi-annuellement le 1er août et le 1er février.

Intérêt de 5% échéant semi-annuellement le 1er août et le 1er février.

Capital maturing in series from the 1st of February 1933 to the 1st of November 1962.

5% interest payable semi-annually on the 1st of August and the 1st of February.

Capital échu le 1er février	Intérêts Annuels	Total
1933	\$ 500.00	2,500.00
1934	1,000.00	2,475.00
1935	1,000.00	2,425.00
1936	1,000.00	2,375.00

Capital maturing on the 1st of February	Yearly Interest	Total
1933	\$ 500.00	2,500.00
1934	1,000.00	2,475.00
1935	1,000.00	2,425.00
1936	1,000.00	2,375.00

1937	1,000.00	2,325.00	3,325.00
1938	1,000.00	2,275.00	3,275.00
1939	1,000.00	2,225.00	3,225.00
1940	1,000.00	2,175.00	3,175.00
1941	1,000.00	2,125.00	3,125.00
1942	1,000.00	2,075.00	3,075.00
1943	1,000.00	2,025.00	3,025.00
1944	1,500.00	1,975.00	3,475.00
1945	1,500.00	1,900.00	3,400.00
1946	1,500.00	1,825.00	3,325.00
1947	1,500.00	1,750.00	3,250.00
1948	1,500.00	1,675.00	3,175.00
1949	1,500.00	1,600.00	3,100.00
1950	1,500.00	1,525.00	3,025.00
1951	2,000.00	1,450.00	3,450.00
1952	2,000.00	1,350.00	3,350.00
1953	2,000.00	1,250.00	3,250.00
1954	2,000.00	1,150.00	3,150.00
1955	2,000.00	1,050.00	3,050.00
1956	2,500.00	950.00	3,450.00
1957	2,500.00	825.00	3,325.00
1958	2,500.00	700.00	3,200.00
1959	2,500.00	575.00	3,075.00
1960	3,000.00	450.00	3,450.00
1961	3,000.00	300.00	3,300.00
1962	3,000.00	150.00	3,150.00
	<hr/> \$50,000.00	<hr/> 47,450.00	<hr/> 97,450.00

11. Il est par le présent règlement imposé sur tous les biens fonds imposable de la municipalité, une taxe annuelle suffisante, suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des montants devenant dûs chaque année suivant le tableau ci-dessus.

12. Le produit du présent emprunt par obligations, ainsi que le montant de \$200,000.00 qui sera versé par les gouvernements fédéral et provincial devront être employé exclusivement aux fins

de remédier au chômage dans la cité, le tout conformément au contrat intervenu entre la municipalité et les gouvernements fédéral et provincial;

13. Le présent règlement entrera en vigueur le jour de son approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

THEO. LAMBERT **H. BOULAY,**
Maire. Greffier.

1. Proposé par l'échevin Pharand, secondé par l'échevin Joseph Chénier:

Que le règlement No. 297 autorisant un emprunt de \$50,000.00 en vertu de la loi du chômage, lequel a été lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin Boucher prend son siège.

A Son Honneur le Maire, et aux Echevins, Corporation de la Cité de Hull. Messieurs :

Tel que requis par une résolution de votre Conseil en date du 8 septembre, 1931, nous avons préparé un système de comptabilité pour le bureau de l'Ingénieur et pour le magasin de la Corporation.

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la marche de ce système, nous attirons votre attention sur le fait que nous l'avons discuté avec un comité formé de Son Honneur le Maire, le Président du Comité des Finances et les chefs des différents départements affectés.

Les grandes divisions du système sont les suivantes que nous expliquons plus loin;

Achats
Magasins
Contrôle de Stock

Salaires et tout ce qui relève de l'administration et de l'entretien des bâtiments et **Contrats et Règlements** et tout ce qui concerne l'entretien et l'exploitation des Travaux Spéciaux d'Egouts et d'Aqueduc.

Répertoire sur Travaux Spéciaux d'Egouts et d'Aqueduc.

Services Neufs et Compteurs.

ACHATS

L'autorisation pour acheter doit être faite en deux copies préparées par l'Ingénieur. Ce dernier base sa demande aux conseil sur les besoins de l'année et donne au Greffier une copie de cette demande, le Greffier soumet la dmande au Conseil et informe l'Ingénieur de la décision prise.

Ordre pour Achats

Les ordres pour achats devront être faites par le bureau de l'Ingénieur en quatre copies de couleurs différentes.

1. Une copie pour vendeur, avec au verso les conditions auxquelles la ville achète.

2—3 Copies pour le Magasin de la Corporation:

Ce département reçoit deux copies de l'ordre pour acheter, une sert pour les fins de ce bureau à savoir: contrôler la réception des marchandises, l'autre pour aviser le bureau de l'Ingénieur de la réception des marchandises ou des irrégularités s'il y a lieu.

4—Copie pour bureau de l'Ingénieur:

La quatrième copie reste au bureau de l'Ingénieur. Lorsque la troisième copie est reçue du magasin de la Corporation elle est annexée à la copie du bureau de l'Ingénieur s'il existe des irrégularités dans la réception ou la qualité, etc., le bureau de l'Ingénieur doit s'occuper de régler le différent.

FACTURES:

Elles doivent être préparées par le vendeur en trois copies:

Une copie va au magasin de la Corporation où elle sert de base pour faire l'entrée au grand livre du stock après avoir été vérifier avec la copie d'ordre d'achat. Le commis au magasin de la Corporation fait également l'entrée de la facture au répertoire des achats et au grand livre des créanciers.

3.3 Une copie va au bureau de l'Ingénieur:

A ce bureau une répétition exacte est faite des entrées inscrites aux livres du magasin de la Corporation, le but de ce double travail est d'exercer un contrôle complet sur le stock et sur les comptes des créanciers.

Copie pour le Bureau du Trésorier:

Tous les mois un ordre est passé pour régler les comptes apparaissant au grand livre des créanciers mentionné ci-dessus, cet ordre pour paiement est accompagné des troisièmes copies de factures reçues des créanciers et est soumis au conseil pour recevoir l'autorisation de paiement. Lors du paiement le Trésorier fait une entrée dans son livre de caisse débitant le compte "Magasin".

MAGASIN

Requisition pour sortir des marchandises:

Lorsque des matériaux seront requis sur un travail quelconque de la Corporation une réquisition en duplicata devra être faite au magasin de la Corporation.

La première copie reste au magasin de la Corporation et sert de entrée au registre des réquisitions et au grand livre du stock que nous traitons plus loin.

La deuxième copie ou plutôt les deuxièmes copies sont envoyées tous les matins au bureau de l'Ingénieur qui fait aussi les entrées dans un registre des réquisitions et au grand livre du stock. Ce travail également fait aux deux endroits ci-dessus permettra un contrôle du stock aussi complet que possible.

La troisième copie de la réquisition pour sortir des marchandises reste au contre-maître qui la prépare afin de servir de pièce de vérification au cas où il y aurait erreur.

Remarques générales relatives aux réquisitions pour sortir des marchandises:

Les réquisitions doivent être faites par ordre numérique.

Elles doivent être préparées par une personne autorisée. Le commis au magasin devra avoir une liste des personnes autorisées à émettre des réquisitions.

Autant que possible les réquisitions pour matériaux devraient être faites à un certain temps de la journée de préférence le matin, afin d'éviter une perte de temps et surtout pour faciliter la tâche du commis du magasin.

Une condition essentielle que doit contenir la réquisition est le numéro du règlement ou le service affecté par tel réquisition.

Le numéro de la marchandise sortie ainsi que la quantité et le prix doivent également y être inscrits.

REGISTRE DES REQUISITIONS:

Ce registre tenu au magasin de la Corporation et chez l'Ingénieur sert de base pour l'entrée des réquisitions servant à sortir les marchandises. Ce registre doit être pourvu de colonnes pour enrégistrer la date, le numéro de la réquisition, la répartition du montant de chaque réquisition et aussi les crédits ou retour de marchandises non employées sur tel ou tel règlement.

En fin de mois ce registre sert de base pour la préparation d'un rapport fait au conseil démontrant le montant de l'appropriation, la somme dépensée et le montant disponible.

Ce livre sert aussi d'origine pour faire une répartition aux livres du trésorier des marchandises sorties du magasin au cours du mois.

GRAND-LIVRE DU STOCK

Un inventaire physique de toute la marchandise en mains devra être pris et servira pour l'ouverture du grand-livre du stock.

Tel qu'expliqué plus haut les entrées au grand-livre du stock proviennent de deux sources: i.e., des achats et des réquisitions pour sortir des marchandises.

Une copie de la facture d'achat sert de source d'information pour faire l'entrée au débit de ce livre lors de la réception des marchandises, et les réquisitions pour sortir les marchandises sont la source d'information pour les entrées au crédit.

Ce livre doit contenir les quantités et les prix, chaque item porté en stock doit également porter un numéro qui correspond à la page du grand-livre du stock.

Deux indexes du stock devraient être tenus l'un par ordre numérique, l'autre selon le nom des articles.

Le grand-livre est tenu au magasin de la Corporation et au bureau de l'Ingénieur.

CONTROLE DU STOCK

Tous les matins un employé du bureau de l'Ingénieur devra aller prendre un inventaire physique d'un article quelconque dans le stock du magasin de la Corporation. La quantité de l'article inventorié devra correspondre au grand-livre du stock au bureau de l'Ingénieur et au magasin de la Corporation; toute différence devra être expliquée immédiatement.

Tous les jours si cette information est désirée la valeur du stock en mains selon les livres pourra être fournie.

LISTE DES PAIES:

Le système en usage actuellement devra être maintenu.

AMELORATIONS LOCALES:

Le coût des améliorations locales devra être préparé par l'Ingénieur et le rôle et les avis aux contribuables devront être le travail de l'Evaluateur.

CONTRATS

Un registre devra être tenu pour les contrats et les règlements. Ce registre devra contenir la nature du contrat, le progrès et le règlement.

REGISTRE POUR TRAVAUX SPECIAUX AUX EGOUTS ET AQUEDUCS:

Un registre devra être tenu pour tenir compte de l'ouvrage faite aux services et tuyaux principaux après qu'une plainte est logée au bureau de l'Ingénieur. Ce registre devra contenir les informations suivantes: La date, le numéro du cadastre, le numéro et le nom de la rue, le nom de la personne qui porte la plainte, la nature de la plainte portée, le nom de la personne qui fait l'ouvrage et le coût.

Avant de faire un travail quelconque l'on devra s'assurer s'il s'agit d'un raccordement privé ou non.

Une charge devrait être faite lorsqu'il n'y a pas de la faute de la Corporation.

SERVICES NEUFS:
Lorsqu'un service neuf doit être installé une demande par écrit devrait être signée par la personne qui la fait. L'Ingénieur devra faire une fois par mois un rapport démontrant les nouveaux services installés en y inscrivant, le numéro du cadastre, le nom et l'adresse.

COMPTEURS:

Tous les mois la lecture des compteurs devra être rapportée à l'Ingénieur. Ce dernier en fera la vérification et certifiera l'exactitude avant d'en envoyer copie au Trésorier.

PERSONNEL:
Tel que discuté en comité la question du personnel est laissée à la discréction de chaque chef affecté. Nous ne croyons pas qu'un personnel additionnel soit requis présentement.

En terminant nous tenons à remercier vos officiers pour la coopération et la courtoisie qu'ils nous ont accordées au cours de notre travail.

Nous tenons à vous informer que le système que nous avons tracé pour le bureau de l'Ingénieur rencontre pleinement les vues de ce dernier.

Respectueusement soumis,
LUCIEN MASSE & COMPAGNIE,
Par: Lucien Massé, C.P.A.
Comptable Licencié.

Hull, le 7 décembre, 1931.

2. Proposé par l'échevin Laramée, secondé par l'échevin Moncion :

Que le rapport de l'auditeur M. Lucien Massé comportant l'établissement d'un système de comptabilité pour le chantier municipal et le bureau de l'Ingénieur soit adopté, et que l'auditeur soit autorisé à faire faire les impressions nécessaires pour le dit système. Les fonds devant être pris à même les imprévues.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Joseph Chénier, secondé par l'échevin Laramée :

Que ce conseil désire exprimer ses sincères sentiments de reconnaissance et de gratitude aux autorités du gouvernement provincial pour sa franche sympathie vis-à-vis la cité de Hull en rapport avec les deux derniers octrois accordés pour:—Diminuer le chômage (\$250.000.00) et 2o. Pour le secours direct \$50,000.00. Que copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable L. A. Taschereau, Premier Ministre, à l'Honorable J. N. Francoeur, Ministre des Travaux Publics, M. Oscar Morin, Sous-Ministre des Affaires Municipales et à M.M. L. Guimond, Sous-Directeur des secours contre le chômage et des secours directs.

Adopté.

Ajournement sine die.